



Cartographie des besoins et des capacités institutionnelles d'apprentissage en économie verte inclusive Sénégal

Rapport final

Octobre 2018

Préparé par l'Unité de Recherches et de Développement des Compétences en économie Verte Inclusive (URDCEVI)

Copyright © Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), 2018, au nom du Partenariat pour l'Action en faveur d'une économie verte (PAGE)

Ce rapport a été publié dans le cadre du Partenariat pour l'Action en faveur d'une l'économie verte (sigle anglais : PAGE) - une initiative mise en œuvre par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (ONU Environnement), l'Organisation internationale du Travail (OIT), le Programme des Nations Unies pour le développement, les Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR).

Cette publication pourra être reproduite, en totalité ou en partie, sous une forme quelconque, à des fins pédagogiques ou non lucratives, sans l'autorisation préalable du détenteur du copyright, à condition qu'il soit fait mention de la source. Le Secrétariat de PAGE souhaiterait recevoir un exemplaire de toute publication produite à partir des informations contenues dans le présent document.

L'usage de la présente publication pour la vente ou toute autre initiative commerciale quelle qu'elle soit est interdite sans l'autorisation préalable écrite du détenteur du copyright.

À des fins bibliographiques, cette publication devra être citée comme suit:

PAGE (2018), Cartographie des besoins et des capacités institutionnelles d'apprentissage en économie verte inclusive : Sénégal - Août 2018.

Avertissement

Cette publication a été produite avec le soutien des partenaires financiers de PAGE. Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité de PAGE et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant les opinions d'un gouvernement. Les termes utilisés et la présentation du matériel contenu dans la présente publication n'impliquent en aucune façon une prise de position des partenaires de PAGE quant à la situation légale d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou de son administration ou de la délimitation de ses frontières ou de ses limites. De plus, les opinions exprimées ne représentent pas nécessairement la décision ou la politique officielle des partenaires de PAGE, de même que la mention de marques ou de méthodes commerciales ne constitue une recommandation.

Remerciements préliminaires

Les auteurs expriment leur gratitude aux partenaires financiers de PAGE.

Remerciements

La cartographie des besoins et des capacités institutionnelles d'apprentissage en économie verte inclusive s'inscrit dans la mise en œuvre du plan d'actions prioritaires 2017 – 2018 de la Plateforme nationale multi-acteurs d'échange et de partage de connaissances sur l'économie verte (PNEV). Elle a été réalisée par l'équipe de l'Unité de Recherches et de Développement des Compétences en Economie Verte Inclusive (URDCEVI), de l'Institut des Sciences de l'Environnement (ISE), Faculté des Sciences et Technique, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, grâce à l'appui technique et financier de l'Institut des Nations Unies pour la Recherche et la Formation (UNITAR). L'ISE présente ses sincères remerciements à toute l'équipe de l'UNITAR, particulièrement à Mesdames Lovena APPASAMI, Delphine CLEMENT, Amrei HORSTBRINK et Monsieur Giuliano MONTANARI, qui ont été d'un très grand apport technique durant tout le processus.

Les membres des équipes de rédaction et d'enquête sont également à remercier. Il s'agit pour les rédacteurs, sous la supervision du Professeur Bienvenu SAMBOU, Directeur de l'ISE, de madame Seynabou DIOUF, Dr Sara Daniel DIENG et Mory DIALLO, membres de l'URDCEVI. Les enquêteurs sont : Ibrahima Faydy Dramé, Mamadou Alpha Baldé, Demba Gaye, Aminata Diop, Mory Diallo, Ousmane Mballo Diédhiou, Lamine Cissé, Léonard Djibalène, Momar Ndao et Mor Diouf.

Les remerciements vont également à l'endroit des membres du Groupe des Experts sénégalais du Répertoire Opérationnel Africain des Métiers et Emplois (ROAME) qui ont piloté le processus d'élaboration des Fiches emploi-métiers (FEM), notamment messieurs Mbaye SARR, Dipina QUINTIN, Oumar DIALLO et Maguette WADE.

Une mention spéciale à toute l'équipe d'experts sectoriels qui ont participé à la validation de ces fiches : mesdames Mame Yacine GUEYE, de la Cellule d'Education et de Formation environnementale (CEFE) du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable et Daba SENE, méthodologue à l'Ecole nationale de formation en économie familiale et sociale (ENFEFS) ; messieurs Mâry DIOUF, Directeur de la Gestion prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences (Ministère en charge de la Fonction publique) ; Abdourahmane FAYE, Directeur du Bureau de Formation Professionnelle Agricole (BFPA) ; Oumar Tidiane Télémaque SOW, chef du Bureau de la Formation professionnelle en Elevage ; Massamba Sall SECK, Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ Sup) ; Ousmane SECK, Direction de la Formation Professionnelle et Technique (DFPT/MFPAA) ; Michel FAYE, Directeur de la Formation Professionnelle et Technique ; Dr. Gora NIANG, Agence Nationale des Energies Renouvelables (ANER) ; Capitaine Modou THIAM, Chef du Bureau Aménagement Forestier, Direction des Eaux et Forêts, Chasse et Conservation des Sols (MEDD) et Dr Jean Birane GNING, URDCEVI (ISE).

L'ISE associe aux remerciements tous les sectoriels et les structures de formation et de recherche qui ont bien voulu répondre aux questionnaires, ainsi que toutes les personnes qui ont contribué directement ou indirectement à la réalisation de ce document.

Liste des sigles et acronymes

AMP	Aire marine protégée
ANA	Agence nationale de l'aquaculture
ANACIM	Agence nationale de l'aviation civile et de la météorologie
ANIDA	Agence nationale d'insertion et de développement agricole
ANSD	Agence nationale de la statistique et de la démographie
BFEM	Brevet de fin d'études moyennes
BIT	Bureau international du Travail
BTP	Bâtiment et travaux publics
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CDN	Contribution déterminée au niveau national
CFMA	Centre de formation aux métiers de l'alimentation
CFP	Centre de formation professionnelle
CIPEA	Centre international pour la création de l'entreprise en Afrique
CLP	Comité local de pêche
CNDD	Conférence nationale sur le développement durable
CNFA	Centre national de formation et d'action
CO2	Dioxyde de carbone
COP 21	21 ^e Conférence des Parties
CPAR	Centre de perfectionnement des artisans ruraux
CRODT	Centre de recherches océanographiques de Dakar Thiaroye
DAMP	Direction des aires marines protégées
DEA	Diplôme d'études approfondies
DEFCCS	Direction des eaux, forêts, chasse et de la conservation des sols
DESS	Diplôme d'études supérieures spécialisées
DFVP	Direction des financements verts et des partenariats
DGPPE	Direction générale de la planification et des politiques économiques
DP	Direction de la planification
DPEE	Direction de la prévision et des études économiques
DPG	Division de la planification générale
DPM	Direction des pêches maritimes
DPN	Direction des parcs nationaux
DPSE	Division de la planification sectorielle et de l'évaluation des projets
DPSP	Direction de la protection et de la surveillance des pêches
DTS	Diplôme de technicien supérieur
EBT	Évaluation des besoins en technologie
ENSA	École nationale supérieure d'agriculture
ESEBAT	École supérieure d'électricité, du bâtiment et des travaux publics
ESP	École supérieure polytechnique
GDT	Gestion durable des terres
GES	Gaz à effet de serre
ISFAR	Institut supérieur de formation agricole et rurale
IUPA	Institut universitaire de pêche et d'aquaculture
LPDSE	Lettre de politique de développement du secteur de l'énergie
LPSPA	Lettre de politique sectorielle de la pêche et de l'aquaculture
MEDD	Ministère de l'environnement et du développement durable
ODD	Objectifs de développement durable
OIT	Organisation internationale du Travail
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement

ONG : Organisation non gouvernementale
PACEV : Projet d'appui à la création d'opportunités d'emplois verts
PAGE : Partenariat pour l'action en faveur d'une économie verte
PAGIRE : Plan d'action de la gestion intégrée des ressources en eau
PFS : Politique forestière du Sénégal
PNB-SN : Programme national de biogaz domestique
PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE : Programme des Nations Unies pour l'environnement
PRACAS : Programme de renforcement et d'accélération de la cadence de l'agriculture sénégalaise
PSE : Plan Sénégal émergent
REEV : Rapport exploratoire sur l'économie verte
ROAME : Répertoire opérationnel africain des métiers et emplois
ROME : Répertoire opérationnel des métiers et emplois
RSE : Responsabilité sociétale des entreprises
SNDD : Stratégie nationale de développement durable
UCAD : Université Cheikh Anta Diop
UCG : Unité de coordination et de gestion des déchets solides
UE : Union européenne

Table des matières

Remerciements.....	3
Résumé exécutif	11
1 Contexte : PAGE au Sénégal.....	13
2 Objectifs et résultats attendus.....	14
2.1 Objectifs	14
2.2 Résultats attendus.....	14
3 Méthodologie	14
3.1 Phase préparatoire	15
3.2 Phase de collecte des données	16
3.3 Phase de traitement et d'analyse des données.....	16
4 Evaluation des compétences et priorités d'apprentissage en économie verte inclusive au Sénégal	17
4.1 Politiques nationales et acteurs dans le domaine de l'économie verte par secteur d'activité.....	17
4.1.1 Le Plan Sénégal émergent	18
4.1.2 La stratégie nationale de Développement durable	18
4.1.3 La Stratégie nationale de promotion des emplois verts (SNEV).....	19
4.1.4 La stratégie nationale pour la croissance verte	20
4.1.5 La contribution déterminée au niveau nationale	20
4.1.6 La Lettre de politique de développement du secteur de l'environnement et du développement durable 20	
4.1.7 La politique forestière du Sénégal (PFS 2005-2025)	21
4.1.8 Lettre de Politique Sectorielle de Développement de l'Agriculture (LPSDA) 2018 – 2022.....	22
4.1.9 Le Plan national de développement de l'élevage (PNDE)	23
4.1.10 La Lettre de politique sectorielle de développement de la pêche et de l'aquaculture (LPSDPA)2016 – 2023.....	24
4.1.11 La politique de gestion des ressources en eau	24
4.1.12 La politique énergétique	27
4.1.13 La politique de gestion des déchets.....	28
4.2 Identification des compétences relatives à l'économie verte dans les structures sectorielles	32
4.3 Description des compétences nécessaires au verdissement de l'économie et identification des priorités d'apprentissage	34
5 Offre de formation en économie verte.....	39
5.1 Offre globale de formation dans les secteurs ciblés	39
5.2 Offre spécifique de formation relative à l'économie verte	45
6 Gap de capacités de formation en économie verte et stratégies de résorption.....	49

7	Conclusions et recommandations.....	53
7.1	Conclusions	53
7.2	Recommandations	53
8	Répertoire opérationnel des métiers et emplois de l'économie verte dans l'administration sénégalaise	56
	METIERS ET EMPLOIS VERTS	57
	FORESTERIE ET ENVIRONNEMENT	58
	Technicien (ne) supérieur (e) des Eaux et Forêts	59
	Chef Secteur des Eaux et Forêts.....	60
	Ingénieur des Eaux et Forêts	61
	Chef de Division de Gestion de la Faune.....	62
	Chargé de Projets de promotion d'emplois verts	63
	Formateur en Technique des Eaux et Forêts.....	64
	Directeur du Centre de Formation des Eaux/ Forêts.....	65
	Chef de Division des Etudes, Aménagement, Suivi-Evaluation de Projets forestiers.....	66
	Chef de division Veille Environnementale	67
	Assistant en veille Environnementale	68
	Agent Technique des Parcs nationaux.....	69
	Chargé de Suivi de Plan de Gestion Environnemental et Social	70
	Assistant de Bureau de validation des études d'impact environnemental et social	72
	Agent des Parcs et Aires Marines Protégées	73
	Coordonnateur de Programmes d'adaptation au Changement climatique.....	74
	Chargé de Programme Agricole, Forestier et Autres Usages de terre.....	75
	AGRICULTURE – ELEVAGE	76
	Agro-Ecologiste.....	76
	GESTION DES RESSOURCES EN EAU	77
	Planificateur / trice ressources en eau	77
	GESTION DES DECHETS	78
	Assistant (e) Technique Chargé (e) de la gestion des déchets	78
	Gestionnaire des déchets solides ménagers.....	79
	Facilitateur Social de traitement de déchets solides urbains.....	80
	Chargé de la Formation et du renforcement des capacité en gestion des Déchets	81
	ENERGIE RENOUELABLE	82
	Expert (e) en énergie renouvelable	82
	METIERS ET EMPLOIS VERDISSANTS	83

FORESTERIE – ENVIRONNEMENT	84
Cartographe	85
Géologue	86
Géographe Environnementaliste	87
Administrateur de Bases de Données environnementales SIG	88
AGRICULTURE – ELEVAGE	89
Responsable départemental du développement rural	90
Directeur régional du développement rural	91
Chargé (e) des programmes environnementaux à l’ANIDA (Agence national d’insertion est de développement agricole)	92
Coordonnateur d’un Domaine agricole communautaire (DAC)	93
Chef de bureau Intervention	94
Agent du bureau Intervention	95
Chef du laboratoire de phytopathologie	96
Agent technique agricole	97
Assistant de laboratoire phytopharmacie et nématologie	99
Chef de division phytosanitaire	101
Technicien supérieur agricole	103
Technicien en vitro plants	105
Technicien laboratoire d’entomologie agricole	107
Responsable du suivi des campagnes agricoles et de commercialisation	108
Ingénieur des Travaux Agricoles	109
Chef de division réglementation et promotion des filières horticoles	110
Ingénieur Agronome	111
Ingénieur agronome zootechnicien	112
Docteur Vétérinaire	113
Chef de poste Vétérinaire	116
Chef de la division de la modernisation des systèmes de productions animales	117
Ingénieur Agro-alimentaire	118
Chef de division d’appui aux organisations Professionnelles d’élevage	119
Agent Technique d’Elevage	120
PECHE ET AQUACULTURE	122
Chef du Bureau d’Agréments des industries de transformation de la pêche	123
Chef de division Aménagement	124

Chef de division Pêche continentale	125
ENERGIE	126
Ingénieur (e) en électricité	127
Chargé (e) de projets d'électricité	129
Technicien (ne) en électricité	131
DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	132
Chargé de la Communication et du Développement	133
Planificateur de Formation	134
Aménagiste urbain	135
Juriste et Planificateur	136
Surveillant des travaux communaux	137
EMPLOI - TRAVAIL	139
Inspecteur (trice) du travail et sécurité sociale	140
Planificateur (trice) en gestion prévisionnelle des emplois et compétences	141
Conseiller (ère) en emploi	142
Planificateur (trice) système d'information sur le marché de l'emploi	144
SERVICES GENERAUX	145
Chef de la division des finances	146
Directeur administratif et financier	148
Spécialiste en Passation de Marchés	150
Gestionnaire des finances publiques	152
Conseiller (ère) Juridique	153
Economiste	154
Chargé du Suivi évaluation et des Partenariats	155
Contrôleur interne de traitement de déchets	157
Spécialiste en sciences de l'information documentaire	158
Technicien en maintenance de Réseaux	160
Statisticien	162
Chef du Centre de Documentation, Information et de la Gouvernance	169
Chef du Bureau des études et de la Planification	172
Planificateur (rice)	173
Archiviste	175
Chef du bureau administratif et financier	177
Responsable ressources humaines	178

	Informaticien / ne	179
9	Références	180
10	Annexes	182
	Annexe 1 : questionnaires	182
	Annexe 2 : Liste des enquêteurs	189
	Annexe 3 : Structures à enquêter et documents à collecter	190
	Annexe 4 : Offre de formations diplômantes et non diplômantes et flux dans les domaines de l'Agriculture .	190
	Annexe 5 : Modèle de Fiche emploi-métiers	193

Liste des tableaux

	Tableau 1 : Compétences en matière d'économie verte identifiées dans les structures	32
	Tableau 2 : Priorités d'apprentissage exprimées au niveau des structures sectorielles	35
	Tableau 3 : Priorités de formation au niveau des collectivités territoriales	38
	Tableau 4 : Compétences nécessaires au verdissement de l'économie Sénégalaise	39
	Tableau 5 : Offre sectorielle de formation	39
	Tableau 6 : Offre de formation relative à l'économie verte dans les structures de formations publiques et privées du Sénégal	45
	Tableau 7 : Filières porteuses identifiées pour l'ISEP de Bignona	51
	Tableau 8 : Formation relative à l'économie verte pouvant être développer par région	52

Résumé exécutif

Conscient des défis qui se posent à son développement, le Sénégal a pris à son compte les recommandations de la Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable (Rio+20) en 2012 sur le rôle de l'économie verte comme levier du développement durable et de l'éradication de la pauvreté par la création d'emplois, pour entamer une réflexion profonde sur les voies et moyens de promouvoir l'économie verte.

Mais, cette transition confronte les acteurs à de nouveaux besoins et de nouvelles exigences : nouvelles normes (performance énergétique, minimisation des nuisances environnementales, ...), nouvelles techniques, nouvelles fonctions, nouveaux profils de travailleurs, etc., ce qui suppose la mise en place de modules de formation complémentaire.

A cet effet, il est nécessaire de procéder à un diagnostic préliminaire des compétences et des capacités nationales de formation en économie verte, particulièrement pour les cadres impliqués dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques nationales pour identifier les gaps du système et faire des propositions pour leur résorption.

A la lecture des politiques nationales et sectorielles, il apparaît que l'économie verte, même s'il y est fait explicitement allusion dans de rares cas, n'est pas suffisamment prise en compte dans les actions prioritaires, et par conséquent, dans le budget des documents stratégiques. Il est donc nécessaire que les **acteurs impliqués dans la conception** de ces documents disposent de certaines compétences en la matière pour pouvoir correctement intégrer les considérations liées à l'économie verte dès la planification. De même, **la mise en œuvre et le suivi** des politiques qui seront ainsi définies nécessiteront des compétences organisationnelles et opérationnelles spécifiques dans le domaine de l'économie verte, aussi bien des compétences techniques, managériales que participatives.

La cartographie de l'offre de formation montre que les formations en économie verte nécessaires pour répondre aux besoins de compétences identifiés sont pour la plupart dispensées au niveau des structures de formation présentes sur le marché de la formation. Cependant, les modules sont souvent dispersés entre plusieurs unités d'enseignement et certains acteurs ont souhaité bénéficier d'une formation spécifique et exclusivement dédiée à l'économie verte, ce qui n'existe pas pour le moment. En outre, certains domaines sont insuffisamment pris en compte dans les filières existantes et il sera nécessaire de développer une stratégie globale de résorption des gaps.

Pour ce faire, il faut envisager des **mesures de graduelles** de court, moyen et long terme. L'objectif est d'arriver, à long terme, à la généralisation de la prise en charge de l'économie verte dans tous les curricula de la formation, à tous les ordres d'enseignement (du préscolaire au supérieur) et au secteur non formel.

A court terme, il convient de mettre l'accent sur la **formation continue et/ou à la carte** pour permettre aux agents en exercice de pouvoir améliorer leurs pratiques. Il s'agira ensuite d'intégrer **progressivement** les modules relatifs à l'économie verte dans les curricula de la formation initiale.

En effet, l'intégration de ces modules d'économie verte dans les curricula peut s'avérer difficile, surtout dans les structures publiques (cas de l'Ecole Nationale d'Administration dont les programmes de formation sont fixés par arrêté du Premier Ministre) et les procédures de certification peuvent être longues.

La mise en œuvre de ces formations requiert l'élaboration des référentiels pédagogiques et des supports de formation basés sur l'**Approche Par Compétence (APC)**, l'engagement des actions de formation des formateurs et le montage de dispositifs de partenariat.

A cet effet, un partenariat pourra être noué entre UNITAR, l'ENA et la Plateforme Nationale sur l'économie verte (PNEV). Ainsi, UNITAR et la PNEV pourront assurer l'**ingénierie de formation**

Au niveau stratégique, à l'attention de la Direction Générale de la Planification et des Politiques économiques (DGPPE), des Cellules d'Etudes et de Planification (CEP), des autres cadres de l'administration et de ses auditeurs, l'ENA pourrait assurer, en collaboration avec la PNEV, l'**ingénierie pédagogique**.

Les sessions de formation pourront se dérouler à distance (formation en ligne) ou dans les locaux de l'ENA qui dispose d'une capacité d'accueil importante (une centaine d'auditeurs en résidentiel) et d'infrastructures adéquats.

Au niveau opérationnel, l'ingénierie pédagogique pourrait être assurée par la PNEV, en collaboration avec les structures de formation sectorielles telles que le Bureau de Formation Professionnelle Agricole (BFPA), le Centre national de Formation des Techniciens des Pêches et de l'Aquaculture, le Centre national de formation des techniciens des Eaux et Forêts et des Parcs nationaux (CNFTEFPN), etc.

En plus de ces recommandations générales, un certain nombre de recommandations ont été spécifiquement adressées à l'Etat et à l'UNITAR.

L'Etat devrait, entre autres :

- généraliser et systématiser l'élaboration des fiches de poste au niveau des structures de l'administration ;
- initier un programme de renforcement des capacités en économie verte de ses agents en intégrant dans la formation continue de ceux qui sont en exercice et la formation initiale des futurs agents ;
- renforcer les capacités des structures de formation à délivrer ce type de formation
- soutenir la recherche dans le domaine de l'économie verte pour encourager les innovations technologiques ;
- mettre en place un Observatoire national des métiers et emplois de l'économie verte

Quant à l'**UNITAR**, il pourrait appuyer :

- l'édition d'une première version de répertoire opérationnel des métiers et emplois verts dans les secteurs étudiés ;
- la création d'un site web pour la PNEV, qui servirait d'interface pour les formations en ligne et de plateforme numérique de partage d'informations sur l'économie verte ;
- la mise en réseau des institutions de formation et de recherche dans le domaine de l'économie verte ;
- l'organisation d'une première session de formation de formateurs en économie verte
- le développement d'un programme de formation complet en économie verte (élaboration des référentiels métier, référentiels de compétences, référentiels de formation, référentiels de certification) et sa mise en œuvre ;
- l'intégration progressive de l'économie verte dans les curricula.

1 Contexte : PAGE au Sénégal

Le document final de la conférence Rio+20, l'Avenir que nous voulons, adopté par les chefs d'Etats et de Gouvernement, reconnaît l'économie verte comme un outil de développement durable et d'éradication de la pauvreté.

Le **Sénégal** n'est pas resté en marge de la dynamique mondiale et a, durant la dernière décennie, mis en place les fondements majeurs lui permettant d'inscrire son développement sur la voie de l'économie verte. Cet engagement des autorités politiques à promouvoir le développement durable dans une perspective d'éradication de la pauvreté et d'émergence économique se traduit par nouvelle vision incarnée par la « **Nouvelle Gouvernance verte** » lancée par le Chef de l'Etat, Son Excellence Macky SALL et a conduit à l'adhésion du pays au Partenariat pour l'Action en faveur d'une économie verte (**PAGE**) en 2014.

Ce partenariat mobilise actuellement l'expertise de cinq (05) agences du Système des Nations Unies à savoir le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), l'Organisation Internationale du Travail (OIT), l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), l'Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) pour appuyer les pays bénéficiaires.

Le PAGE vise à soutenir 30 pays sur une période de sept ans dans l'élaboration de stratégies nationales sur l'économie verte pour développer des opportunités de création d'emplois verts, promouvoir des technologies propres, et réduire la pauvreté et les risques pour l'environnement.

Le démarrage du PAGE au Sénégal a été précédé d'une mission de prospection des agences membres, en juin 2014, qui a permis de consulter les différents acteurs concernés par l'économie verte et de proposer un plan d'action qui sert actuellement de cadre de référence de collaboration entre le Sénégal et le PAGE dans la phase de démarrage.

L'adhésion du Sénégal au PAGE s'inscrit dans le sillage du Rapport Exploratoire sur l'Économie Verte (REEV) au Sénégal qui a été réalisé avec l'appui du PNUE. Ce rapport a conclu, entre autres, que l'économie verte présente des avantages pour le Sénégal pourvu que l'Etat et ses partenaires s'y engagent et que les réformes nécessaires ainsi que les mesures d'accompagnement préconisées soient réalisées.

L'élaboration du REEV avait permis de mener un travail d'identification et de documentation de quelques initiatives d'économie verte dans les secteurs prioritaires qui ont été identifiés dans ce rapport. Dans la même lancée, le BIT avait commandité une série d'études pour évaluer le potentiel de création d'emplois verts dans des secteurs tels que la foresterie, l'agriculture durable et la construction.

Dans la même dynamique, le PAGE a accompagné l'organisation de la première édition des journées dédiées à l'économie verte, du 17 au 19 novembre 2015 à Dakar, pour amorcer la mise en place d'un cadre politique et stratégique apte à prendre en charge les défis liés à la transition vers une économie verte au Sénégal.

C'est dans ce sens que s'est tenue la première édition de l'académie nationale sur l'économie verte (ACNEV) à Dakar, du 03 au 05 mai 2016 à l'hôtel Savana sous l'égide du PAGE qui a requis l'expertise de l'Institut des Sciences de l'Environnement (ISE) comme partenaire technique principal de mise en œuvre.

L'objectif de l'académie était de contribuer au renforcement des capacités des parties prenantes et à l'amélioration des compétences nationales pour promouvoir l'action en faveur de l'économie verte dans une perspective de développement durable. Autrement dit, il s'agissait à travers cette académie de mettre en place une plateforme nationale réunissant les différents acteurs du développement pour échanger et partager des connaissances et des expériences sur les bonnes pratiques, les outils et les défis liés à la transition vers une économie verte et inclusive au Sénégal.

La mise en place de la plateforme trouve sa justification dans le fait que la transition vers une économie verte exige des compétences et des personnels techniques capables d'initier et de conduire les réformes nécessaires. En outre, elle s'inscrit dans la stratégie de renforcement des capacités du PAGE qui vise à améliorer les connaissances et les compétences des décideurs politiques nationaux, du personnel technique, des praticiens et des autres acteurs des secteurs public et privé afin de promouvoir, de manière active et à travers le développement de politiques et de stratégies, des économies durables sur le plan environnemental et socialement inclusives.

Dès sa mise en place, la Plateforme nationale multi-acteurs d'échange et de partage de connaissances sur l'économie verte (PNEV) s'est donnée comme priorité, entre autres, d'identifier toutes les parties prenantes, selon leurs catégories, leurs domaines d'intervention, leurs compétences et leurs besoins en renforcement de capacités pour leur permettre d'assurer pleinement leur rôles et responsabilités.

C'est ainsi que dans le plan d'actions 2017 – 2018 de la PNEV soumis au PAGE pour l'accompagnement de sa mise en œuvre, l'UNITAR a accepté de soutenir la présente étude qui, en complément du travail de cartographie des initiatives et acteurs en cours au niveau de l'ISE, s'intéresse aux capacités nationales de formation en économie verte, particulièrement pour les cadres impliqués dans la formulation et la mise en œuvre des politiques nationales.

2 Objectifs et résultats attendus

2.1 Objectifs

L'objectif général de cette étude est de disposer d'un état des lieux des compétences et des priorités d'apprentissage pour la conduite des politiques nationales en matière d'économie verte et des capacités nationales à satisfaire les besoins en formations connexes d'une part, et, d'autre part, d'explorer les actions à entreprendre pour développer l'apprentissage de l'économie verte dans le pays et de formuler des recommandations pour renforcer les capacités des institutions nationales d'éducation et de formation.

De façon spécifique, il s'agit de conduire les tâches suivantes :

1. Identifier les compétences et les priorités d'apprentissage pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques nationales de promotion de l'économie verte et définir les compétences nécessaires pour l'élaboration des dernières.
2. Faire un état des lieux des capacités nationales de formation et de cours existants en mesure de répondre aux besoins qui ont été identifiés.
3. Identifier les opportunités de renforcement et de mise à l'échelle des capacités d'apprentissage de l'économie verte au sein des structures nationales d'éducation et de formation.

2.2 Résultats attendus

A l'issue du processus de cartographie, il est attendu les résultats suivants :

- Les compétences pour la définition et la mise en œuvre de politiques publiques en économie verte sont définies ;
- Les priorités en matière d'apprentissage dans les secteurs prioritaires de promotion de l'économie verte sont identifiées ;
- Les capacités nationales à satisfaire les besoins de formation identifiés sont évaluées ;
- Les gaps sont identifiés et des recommandations sont faites pour le renforcement des capacités des structures nationales de formation à prendre correctement en charge les besoins identifiés.

3 Méthodologie

L'étude a combiné une recherche qualitative (méthodologie Delphi) et quantitative. La méthodologie de collecte de données s'est voulue participative en vue de maximiser l'implication des parties prenantes.

Sur la plan pratique, l'exécution de l'étude a été organisée en trois principales phases. La phase préparatoire, la collecte des données et la rédaction du rapport.

3.1 Phase préparatoire

Après la réunion de cadrage sur la compréhension des TDR et la validation de la feuille de route tenue le 12 décembre 2017 en présence du Directeur de l'ISE, l'équipe de l'Unité de Recherches et de Développement des compétences en Economie Verte Inclusive (URDCEVI) en charge de la réalisation de l'étude a procédé à la revue de la littérature (cf. références bibliographiques) et à la confection des outils de collecte des données.

Cette phase a permis d'élaborer différents questionnaires spécifiques aux catégories d'acteurs à interroger (cf. annexe 1). Un questionnaire a été conçu pour :

- ✓ Les institutions publiques, parapubliques et privées en vue déterminer les compétences dans la définition, la mise en œuvre et le suivi-évaluation de politiques publiques en économie verte ainsi que les priorités en matière d'apprentissage dans les secteurs prioritaires de promotion de l'économie verte ;
- ✓ Les structures de formation et de recherche pour recueillir des informations relatives aux capacités d'apprentissage en matière d'économie verte inclusive.

Pour appuyer l'équipe, l'ISE a requis les services du groupe d'experts en charge de l'élaboration du ROAME au Sénégal, qui a déjà une expérience avérée en matière de conception de fiches emploi/métier.

De concert avec ces experts, le questionnaire portant sur l'identification des besoins et priorités d'apprentissage a été revu en intégrant les préoccupations liées aux emplois verts dans la méthodologie d'élaboration des fiches emplois-métiers.

Ensuite, une formation des personnes en charge de l'enquête a été organisée le 20 janvier 2018 à l'Institut de Sciences de l'Environnement (ISE) et un comité de coordination de la collecte des données a été mis en place (cf. liste des enquêteurs en Annexe 2). La formation a été suivi du test des outils de collecte des données et de l'envoi de lettres d'introduction au niveau des différentes structures ciblées afin de faciliter le travail.

Une mise à niveau de l'équipe sur la compréhension des concepts a été faite et un glossaire a été remis aux enquêteurs pour leur permettre de bien comprendre les concepts et de pouvoir les expliquer aux enquêtés (cf. Encadré ci-dessous).

Encadré 1 : Définition des concepts

- **Economie verte** : « une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources ». PNUE
- **Emplois verts** : emplois décents dans tout secteur économique (par exemple, l'agriculture, l'industrie, les services, l'administration) qui contribuent à préserver les écosystèmes et la biodiversité, à réduire la consommation d'énergie, de matières premières et d'eau grâce à des stratégies à haut rendement, à réduire les émissions de carbone dans l'économie et à minimiser, voire à éviter, la formation de toutes formes de déchets et de pollution (BIT).
- **Métier (ou profession) vert** : métier (ou profession) « dont la finalité et les compétences mises en œuvre contribuent à mesurer, prévenir, maîtriser, corriger les impacts négatifs et les dommages sur l'environnement » (Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte – France).
- **Métier (ou profession) verdissant** : métier (ou profession) « dont la finalité n'est pas environnementale, mais qui intègre de nouvelles « briques de compétences » pour prendre en compte de façon significative et quantifiable la dimension environnementale dans le geste de métier » (Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte – France)

3.2 Phase de collecte des données

La collecte des données a été réalisée en trois étapes et a concerné les acteurs des six secteurs clés identifiés dans le REEV, dont le potentiel de croissance et création d'emplois, et de réduction de la pauvreté est estimé fort au plan national, et qui peuvent participer au développement d'une économie verte au Sénégal. Il s'agit des secteurs de :

- L'Agriculture au sens large
- La pêche,
- La foresterie,
- Les ressources en eau,
- L'énergie, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, et
- La gestion des déchets.

Pour chaque secteur, un ensemble de structures a été identifié (cf. liste en annexe 3) et les enquêtes ont été réalisées auprès des titulaires des postes ainsi que de leurs supérieurs hiérarchiques pour trianguler les données collectées.

La première étape, qui a couvert la période du 22 janvier au 2 février 2018 a été consacrée à l'administration des questionnaires au niveau des structures de l'Administration. Au terme de cette première phase, 185 personnes ont été interrogées dans trente (35) institutions.

La **deuxième phase** de collecte de données a concerné la période du 05 au 16 février et a été consacrée aux structures de formation et de recherche.

Les résultats provisoires ont été partagés avec les acteurs durant la deuxième édition des journées de l'économie verte au Sénégal tenues les 20 et 21 février 2018. A l'issue de ces échanges, il a été retenu de compléter les informations auprès des structures qui n'avaient pas pu être rencontrées dans les secteurs ciblés.

C'est ainsi qu'une **troisième phase**, a permis de rencontrer 87 personnes, principalement, dans l'administration du travail.

L'état des **lieux sur l'offre de formation** s'est basé sur l'exploitation des données des ministères en charge de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle.

En plus des questionnaires, des entretiens ont été organisés auprès de personnes ressources. Cette étape a permis de réaliser une quinzaine d'entretiens.

3.3 Phase de traitement et d'analyse des données

Les données collectées ont été dépouillées sur Excel et sur sphinx. L'analyse des données a permis rédiger les fiches emploi/métiers dans les secteurs retenus selon le modèle (cf. annexe 5) élaboré par le groupe des experts ROAME (cf. répertoire des emplois-métiers joint).

L'analyse des fiches a permis de déterminer, sur la base des compétences techniques de base ou communes à chaque emploi/métier, de définir les aires de mobilités internes et externes.

L'outil d'évaluation des compétences développé par l'UNITAR¹ a été utilisé pour évaluer les compétences au niveau des différents secteurs ciblés.

Outil d'évaluation des compétences

Capacités institutionnelles

Compétences individuelles

Technique

Managériale

Participative

¹UNITAR, 2015

NIVEAU POLITIQUE - Croyances, idéaux politiques, vision et objectifs et priorités du gouvernement et d'autres organisations

NIVEAU ORGANISATIONNEL - comment les personnes, les groupes et les organisations sont organisés, gérés et fonctionnent

NIVEAU OPÉRATIONNEL - Administration du projet, partage des connaissances, développement des connaissances, supervision

Pour ce qui est de **l'analyse des capacités d'apprentissage**, elle a pris en compte les institutions qui sont déjà engagées ou qui pourraient jouer un rôle important dans l'apprentissage de l'économie verte. Les institutions ciblées sont, d'une part, celles qui s'activent dans la formation continue et non formelle (y compris les instituts / départements de formation publics, les ONG et les structure privées dispensant régulièrement des formations dans le domaine, les partenaires au développement) et, d'autre part, les institutions d'enseignement général supérieur (universités et institutions publiques et privées assimilées) pouvant assurer la formation des futurs professionnels travaillant dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques.

Sur la base des gap identifiés, des pistes d'actions pour l'intégration de l'économie verte dans les curricula des établissements d'enseignement supérieur et des départements / écoles de formation nationales ont été identifiés.

4 Evaluation des compétences et priorités d'apprentissage en économie verte inclusive au Sénégal

L'économie verte est définie par le PNUE comme « **une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources** ». Au niveau opérationnel, une économie verte est une économie dont les revenus et les emplois sont générés par des investissements qui réduisent les émissions de CO₂ et la pollution, améliorent le rendement / l'efficacité des ressources, et empêchent la perte de la biodiversité et des services écosystémiques.

Les compétences vertes peuvent ainsi être définies comme les compétences nécessaires pour mener des activités contribuant au développement d'une économie sobre en carbone. Elles sont directement liées à la protection de l'environnement, mais aussi à une utilisation optimale (moins de ressources pour plus de résultats) dans d'autres secteurs, comme l'agriculture, l'énergie ou les procédés industriels.

L'évaluation des compétences institutionnelles pour la définition, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques en économie verte passe par trois étapes. Il convient d'abord de **passer en revue les différentes politiques nationales** en matière d'économie verte (particulièrement dans les secteurs ciblés par l'étude) et **d'identifier les acteurs qui sont concernés** aux différentes étapes (conception, mise en œuvre, suivi-évaluation). Il faudra ensuite identifier les **compétences nécessaires** pour l'exécution correcte des missions des acteurs selon les principes de l'économie verte et les comparer avec les **compétences actuelles** pour **en déduire le gap**, et les **priorités d'apprentissage**.

4.1 Politiques nationales et acteurs dans le domaine de l'économie verte par secteur d'activité

Au Sénégal, les politiques nationales dans le domaine de l'économie verte sont reflétées dans des documents de portée générale tels que le Plan Sénégal émergent (PSE), la Stratégie nationale de développement durable, (SNDD), les communications nationales, la Stratégie nationale de promotion des

emplois verts (SNEV), le document d'orientation stratégique sur l'économie verte, la Contribution déterminée au niveau national (CDN) et la Stratégie nationale pour la croissance verte (en cours de finalisation) ; mais aussi dans les documents de politique sectorielle.

4.1.1 Le Plan Sénégal émergent

Dans son axe 2 intitulée « Capital humain, Protection sociale et Développement durable », poursuit entre autres objectifs stratégiques, une volonté de « préserver les ressources de la biosphère (parcs et réserves naturelles), **promouvoir une économie verte et capter des financements pour les emplois verts** ». Par ailleurs, il est clairement mentionné que l'option dans le Plan Sénégal émergent est de garantir un équilibre entre le développement des activités productives et la gestion de l'environnement, dont le rôle essentiel est de garantir la stabilité des systèmes de production. Dans ce cadre, une étude d'impact environnemental précédera la réalisation de tout projet dans le cadre du PSE¹.

Le cadre institutionnel de mise en œuvre du PSE comprend :

- deux instances de gouvernance :
 - o un Comité d'Orientation Stratégique (COS) ; et
 - o un Comité de Pilotage (COP) ;
- un Bureau opérationnel de suivi du Plan Sénégal émergent (BOSSE) ; et
- des structures d'exécution (points focaux).

Pour la mise en œuvre des projets et réformes il est mis en place, dans les ministères techniques, des structures sectorielles. Ces structures, dirigées par un chef de projet, sont chargées de l'exécution, de la coordination et du suivi des projets et réformes au plan interne.²

4.1.2 La stratégie nationale de Développement durable

Elle décline ses ambitions dans sa vision qui est **qu'à l'horizon 2020, les acteurs institutionnels, économiques et sociaux adoptent les principes du Développement durable et reflètent ce paradigme dans leurs modes d'action**. Un de ses objectifs spécifiques est de promouvoir l'économie verte à travers la création et la mise en œuvre d'un Fonds Climat et Développement Durable.

Pour la mise en œuvre de cette Stratégie, il a été prévu la réactualisation et l'organisation de la Commission nationale sur le développement durable (CNDD) qui s'appuierait sur les organes suivants :

Un Conseil supérieur du Développement durable chargé de définir et de veiller à la mise en œuvre de la politique conduite par le Gouvernement en matière de développement durable, d'adopter la stratégie nationale de développement durable, de veiller à sa mise en œuvre et à son actualisation ; d'examiner la cohérence de l'action de chaque ministère avec la politique de développement durable arrêtée par le Gouvernement, en tenant compte notamment des positions et engagements pris par le Sénégal aux plans africain et international.

Un Comité consultatif et de suivi du Développement durable chargé de préparer et d'assurer la mise en œuvre des délibérations du Conseil supérieur du développement durable, de jouer un rôle consultatif sur toutes les questions concernant le développement durable.

Des Sous-commissions chargées respectivement de l'information et de la sensibilisation pour la promotion du développement durable ; de la mobilisation des financements nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action national de développement durable ; de l'élaboration, de la mise en œuvre, de l'évaluation de programmes de recherche en matière de développement durable, de leur valorisation et de la diffusion des résultats.

¹ PSE, pages 85 - 86

² PSE, pp 117 - 119

Un Secrétariat permanent chargé d'assurer l'animation et la coordination des activités de la CNDD, de coordonner l'élaboration de la stratégie et du plan d'action national de développement durable, en relation avec les acteurs concernés, de préparer le plan de travail annuel de la CNDD et le budget y afférent, d'élaborer et présenter les rapports annuels de la CNDD, de coordonner la préparation des rapports à présenter à la Commission du Développement Durable des Nations Unies, d'assurer le suivi des négociations sur le Développement durable, d'assurer la coordination du suivi – évaluation des actions de développement durable. Il constitue la pièce maitresse du dispositif de mise en œuvre de la politique de développement durable. Il se chargera de veiller à la synergie dans la gestion des différentes conventions de l'environnement dans le cadre de la mise en œuvre du programme de développement durable.

Des Commissions régionales du Développement durable, chargées d'assurer la coordination, l'évaluation et le suivi des activités relatives au Développement durable au niveau régional, de promouvoir une meilleure application des stratégies de Développement durable au niveau local, de veiller à la prise en compte du Développement durable dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de Développement local, d'élaborer les rapports régionaux annuels d'activités.

En somme, il s'agira de mettre sur pied « **une autorité** » forte, dotée de ressources humaines et financières suffisantes, pour assurer un rôle de supervision, d'arbitrage et de veille, en vue de promouvoir des politiques de développement en cohérence avec les principes et critères développement durable¹.

4.1.3 La Stratégie nationale de promotion des emplois verts (SNEV)

Elle est conçue pour servir de cadre de référence en matière d'emplois verts et se donne comme vision « des emplois verts dans une économie résiliente pour l'émergence dans la solidarité intra et intergénérationnelle en 2035 ».

Les emplois verts y sont définis comme « **toute activité humaine décente, individuelle ou collective, qui procure des revenus, préserve l'environnement et assure une utilisation rationnelle des ressources naturelles** ».

La SNEV s'articule autour des axes suivants :

- Renforcement du cadre législatif, institutionnel et réglementaire
- Création d'opportunités d'emplois verts
- Renforcement des capacités humaines
- Développement d'une politique adaptée de financement
- Plaidoyer et mise en place de mécanismes de suivi et de pérennisation

Elle est opérationnalisée à travers le Programme d'Appui à la Création d'opportunités d'Emplois Verts (PACEV) qui vise la création de 10000 emplois, dont 4000 directes et 6000 indirects. Ses axes d'intervention sont :

1. la promotion et le développement de nouvelles filières porteuses d'emplois verts : Une filière semi-industrielle de fabrication, de distribution et de maintenance de kiosques mobiles à panneaux solaires, Une filière locale de triporteurs isothermes pour poissonniers et vendeurs de lait ambulants, Une filière de production d'eau potable est développée, Une filière locale de production d'équipements solaires, Une filière de recyclage des lampes à économie d'énergie, ;
2. le renforcement et la consolidation des filières existantes : les secteurs ciblés sont l'énergie, la valorisation des déchets urbains et ruraux, l'aquaculture, l'agriculture et la foresterie durables ;
3. le renforcement des capacités et formation des acteurs pour des emplois verts durables.

Sa mise en œuvre est assurée par un comité de pilotage, un comité technique et une unité de gestion.

¹ SNDD, pp 44 - 45

4.1.4 La stratégie nationale pour la croissance verte

Son processus d'élaboration est en cours de finalisation. Un atelier d'orientation méthodologique a permis d'identifier une liste d'enjeux prioritaires pour une croissance verte au Sénégal que sont : une croissance socialement inclusive, résiliente au changement climatique, respectueuse de l'environnement et des ressources. Les axes qui ont été retenus sont les suivants :

- Axe 1 : Développement de l'énergie durable
- Axe 2 : Développement industriel vert et inclusif
- Axe 3 : Accroissements de la productivité et de la durabilité environnementale de l'utilisation des terres
- Axe 4 : Amélioration de l'accès à l'éducation, à la santé et aux services sociaux de base
- Axe 5 : Amélioration de la gouvernance verte et inclusive

Les modalités de sa mise en œuvre ne sont pas encore définies, de même que le dispositif de suivi.

4.1.5 La contribution déterminée au niveau nationale

Elle précise les engagements du Sénégal (inconditionnels et conditionnels) en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de mesures d'adaptation au changement climatique dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche, de la foresterie, de la biodiversité, des ressources en eau, de la gestion des inondations, de l'efficacité énergétique, de la production d'électricité et des combustibles domestiques. Les rapports sectoriels ont déjà été validés sur le plan technique est le document consolidé est en cours de finalisation au niveau de la Direction de l'environnement et des Etablissements classés. Sa mise en œuvre se fera dans les différents secteurs concernés par les options d'adaptation et d'atténuation.

Au **niveau sectoriel**, l'économie verte est prise en compte dans les documents de politique des différents secteurs stratégiques de l'économie sénégalaise.

4.1.6 La Lettre de politique de développement du secteur de l'environnement et du développement durable

Dans le secteur de l'environnement, le Sénégal s'est engagé à intégrer les principes de développement durable dans les politiques nationales et à inverser la tendance notée par rapport à la déperdition de ressources environnementales. Il poursuit notamment l'objectif de réduction de la perte de biodiversité.

Cela se matérialise dans la Lettre de politique de développement du secteur de l'environnement et du développement durable (LPD-SEDD 2016-2020), élaborée à la suite de la Lettre de politique sectorielle de l'environnement et des ressources naturelles (LPSEEN 2009-2015).

La LP/SEDD assure la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement qui a été validée en 2015 et s'intègre dans le document de programmation pluriannuelle des dépenses (DPPD).

A l'échelle sous-régionale et internationale cette lettre de politique s'intègre dans les accords signés par le Sénégal en matière d'environnement. Les plus récents dans le domaine concernent l'Accord de Paris sur le climat (2015), les objectifs d'Aichi sur la biodiversité (2010), la COP 12 de la Convention pour la lutte contre la désertification qui consacre la neutralité en matière de dégradation des terres (2015) et les objectifs de développement durable (ODD en 2015).

Tenant compte du caractère transversal du secteur de l'environnement et du développement durable et de son rôle pour l'atteinte des objectifs du PSE, la LPD/SEDD a défini la vision suivante :

« à l'horizon 2025, la gestion de l'environnement et la gouvernance verte soient le socle d'un Sénégal émergent, pour un **développement socio-économique inclusif et durable** »

L'objectif global de cette LP/SEDD consiste à « créer une dynamique nationale pour l'amélioration de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles, l'intégration des principes du développement durable dans les politiques et le renforcement de la résilience des populations aux changements climatiques ». Les deux axes stratégiques qui sous-tendent cette politique sectorielle concernent, d'une part, la gestion de l'environnement et des ressources naturelles et, d'autre part, la promotion du Développement. Ces axes stratégiques ont guidé l'identification d'un certain nombre de programmes pour l'atteinte des objectifs de la LP/SEDD.

Les acteurs responsables de la mise en œuvre de cette lettre de politique sont diversifiés du fait de la transversalité du secteur. Il s'agit, entre autres, des différents **secteurs ministériels** qui touchent à l'environnement, de l'**assemblée nationale** et du **Conseil économique social et environnemental** (qui ont un rôle d'orientation et de conseil), des **structures décentralisées**, du **secteur privé**, des **ONG**, des **Organisations Communautaires de Base** (OCB), etc.

4.1.7 La politique forestière du Sénégal (PFS 2005-2025)

Dans le domaine de la foresterie, la politique forestière du Sénégal 2005-2025 (PFS) constitue le document de référence. La PFS est élaborée et mise en œuvre par la Direction des Eaux, Forêts, Chasse et Conservation des Sols (DEFCCS). Les objectifs principaux de la PFS concernent la gestion durable du potentiel forestier et de sa biodiversité, la satisfaction des besoins des populations en biens et services forestiers et le maintien des équilibres écologiques et socio-économiques

La vision de la PFS est déclinée ci-dessous.

En l'an 2025,

par la responsabilisation des collectivités locales, par une politique de développement agro-sylvo-pastoral, par un renforcement des capacités des services étatiques, des acteurs à la base, par une implication du secteur privé et de la société civile, par une connaissance approfondie du potentiel et de la dynamique des écosystèmes forestiers, par la prise en compte des fonctions économiques, socioculturelles et écologiques de la forêt, le secteur forestier du Sénégal parviendra à : **Contribuer de façon sensible à la réduction de la pauvreté grâce à la conservation et à la gestion durable du potentiel forestier à travers, notamment, la mise en œuvre cohérente de la politique de décentralisation et de coopération dans le cadre des conventions locales, internationales et du partenariat sous régional.**

Cinq (5) axes stratégiques ont été identifiés pour la réalisation de la vision de la PFS. Il s'agit :

1. de l'aménagement et de la gestion durable des ressources forestières et fauniques ;
2. du renforcement des capacités des collectivités locales et des organisations communautaires de base ;
3. du renforcement des capacités d'intervention du service forestier ;
4. de l'implication du secteur privé dans la foresterie et ;
5. du développement de la foresterie urbaine et périurbaine.

La planification de la PFS a permis d'identifier un certain nombre de projets prioritaires pour chaque axe stratégique et tenant compte des zones éco géographiques.

Les acteurs de la PFS comprennent :

- la Direction des Eaux et Forêts, Chasse et Conservation des Sols (DEFCCS) ;
- le comité de pilotage qui comprend les partenaires techniques et financiers du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) ;

- l'union nationale des coopératives des exploitants forestiers du Sénégal (UNCEFS) qui rassemble les exploitants forestiers du bois et du charbon organisés en coopératives, sociétés et GIE
- Les populations locales qui sont appelées à devenir des structures de gestion aux côtés de l'UNCEFS
- les individus s'adonnant à la chasse ou les associations de chasse, les oiselières, les chasseurs locaux

A l'image des précédents programmes et projets, la PFS accordent une importance de choix à l'aspect genre car les femmes jouent un rôle déterminant dans la gestion de l'environnement et dans l'économie nationale. Dans ce même ordre d'idées, la DEFCCS a créé **une cellule genre** en son sein.

4.1.8 Lettre de Politique Sectorielle de Développement de l'Agriculture (LPSDA) 2018 – 2022

La LPSDA a été élaborée sur la base de la capitalisation des acquis et des enseignements tirés de la mise en œuvre du PRACAS et dans la dynamique de l'actualisation de ce dernier. Sa vision se décline ainsi : « **Construire une agriculture compétitive, diversifiée et durable** ».

L'objectif général visé à travers la vision sectorielle est de rendre l'agriculture sénégalaise performante, compétitive, diversifiée et durable, pour assurer la sécurité alimentaire, procurer des revenus agricoles stables aux producteurs et impulser un développement économique et social.

La LPSDA du MAER est opérationnalisée par le Document et Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD) qui est déclinée en projets annuels de performance (PAP) qui présentent les objectifs, les actions, les résultats attendus et les diverses projections financières des dotations du Ministère.

Les actions spécifiques identifiées dans la LPSDA comme contribuant au verdissement du secteur sont :

- **l'amplification de la gestion durable des terres et**
- **la valorisation durable des produits agricoles.**

La mise en œuvre des interventions se fait au niveau des **directions techniques** et autres structures compétentes, mais une large place est accordée aux autres partenaires techniques et financiers, à la société civile et au secteur privé.

Le système de suivi-évaluation s'inscrit dans le cadre de la gestion axée sur les résultats qui permet de rendre opératoire le principe de la redevabilité.

Pour la gestion du système, il est prévu la mise en place de deux organes : un organe national de pilotage et un organe technique de suivi-évaluation de la mise en œuvre de la LPSDA.

L'**organe de pilotage** est le **comité national de suivi-évaluation**. Il est présidé par le Ministre qui est suppléé par le Secrétaire général. Le Secrétariat est assuré par la Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques agricoles (DAPSA). Les directeurs nationaux et les responsables des autres structures nationales du ministère sont les membres. Les autres membres dudit comité sont les partenaires et des représentants des autres ministères sectoriels impliqués dans la thématique. Aussi, faut-il compter sur la participation du représentant des partenaires techniques et financiers et de tout autre membre dont la présence est jugée utile.

Le comité national de suivi-évaluation est l'instance de validation des travaux et propositions du comité technique de suivi-évaluation. Il se réunit une fois par an pour procéder à la revue sectorielle. A cet effet, il analyse et approuve les différents rapports qui doivent être transmis, au moins, une semaine avant la tenue de la session.

L'**organe technique** de suivi-évaluation est le **comité de suivi-évaluation**. Il est présidé par le Directeur de la DAPSA et ses autres membres sont les représentants désignés des projets/programmes, des agences, des DRDR et des sociétés de développement et celles sous tutelle.

En s'appuyant sur les structures du Ministère, le comité technique est essentiellement chargé de préparer les sessions du comité national et d'assurer le suivi et l'évaluation de l'exécution de la LPSDA.

4.1.9 Le Plan national de développement de l'élevage (PNDE)

Le premier document de Plan national de développement de l'élevage (PNDE), élaboré à partir de 2006 selon une approche participative et inclusive, a été validé en 2013 en application de la Loi d'orientation agrosylvopastorale (LOASP). L'objectif général du PNDE consiste à augmenter durablement la production animale dans un environnement préservé, afin d'accroître la contribution du secteur de l'élevage à la croissance de l'économie nationale, à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire. Pour y arriver, des options stratégiques, un plan-cadre d'action ainsi qu'un plan d'investissement afférents ont été établis. Les options stratégiques portent sur quatre axes :

- l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières ;
- l'amélioration de l'environnement des systèmes de production ;
- l'amélioration de la mise en marché des produits animaux ;
- le renforcement du cadre institutionnel.

En 2016, le document de PNDE a été actualisé en vue d'une meilleure articulation avec le PSE.

Les actions du PNDE qui peuvent être comptabilisées au titre de la réduction des risques climatiques par la maîtrise de l'eau concernent la réhabilitation des infrastructures et la création de points d'eau (forages pastoraux, puits, bassins de rétention, mares) et la mise en place d'un Système d'information sur le pastoralisme au Sahel (SIPSA).

En matière de préservation et de gestion durable des ressources naturelles, les actions suivantes peuvent être notées :

- évaluation, consolidation et démultiplication des équipements et des unités pastorales ;
- gestion concertée des ressources pastorales ;
- amélioration des disponibilités alimentaires pour le cheptel ;
- mise en place d'un système durable de gestion des infrastructures et des équipements d'élevage ;
- mise aux normes de l'élevage périurbain (respect des dispositions contenues dans le Code de l'environnement) ;
- accompagnement des producteurs dans la mise aux normes de leurs exploitations ;
- élaboration d'un Code pastoral ;
- appui à la professionnalisation des acteurs ;
- promotion du bien-être animal.

La mise en œuvre de la stratégie est assurée par les **directions techniques nationales et les services techniques déconcentrés**.

La **Cellule des études et de la planification (CEP)** est quant à elle, chargée spécifiquement de :

- Réaliser les études et analyses nécessaires à l'orientation des politiques et stratégies de développement de l'Élevage ;
- Coordonner les actions pour la définition des politiques et la formulation des stratégies du département et veiller à leur cohérence avec des documents nationaux de politique économique ;
- Coordonner et harmoniser les activités de planification, de programmation et de budgétisation des directions, projets et programmes du Ministère ;
- Suivre la mise en œuvre des programmes et projets du Ministère ;

- Suivre les dossiers et requête de financement et de coopération avec les partenaires au développement intervenant dans le secteur de l'Élevage ;
- Coordonner et superviser la mise en œuvre du système d'information de gestion de l'élevage au Sénégal (SIGEL) (collecte, stockage, traitement et analyse des données, diffusion de l'information statistiques).

4.1.10 La Lettre de politique sectorielle de développement de la pêche et de l'aquaculture (LPSDPA)2016 – 2023

La LPSDPA s'inscrit dans la mise en œuvre du PSE et traduit à ce titre sa vision sectorielle ainsi libellée : « un secteur, moteur durable de croissance et d'inclusion sociale, tout en assurant l'alimentation de la population, en 2023 ».

L'objectif global de développement du secteur est de contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire, à la croissance économique et au développement local. D'une manière plus spécifique, les objectifs à atteindre en matière de pêche et d'aquaculture sont :

- **gérer durablement les ressources halieutiques et restaurer les habitats ;**
- développer l'aquaculture ;
- promouvoir la valorisation de la production halieutique

Le programme de gestion durable des ressources halieutiques et la restauration des habitats va permettre de mettre en place les bases de développement d'une gestion durable à travers la régulation de l'accès aux ressources halieutiques marines et continentales, la mise en place de plans d'aménagement dans les pêcheries continentales et maritimes, d'engager des mesures de conservation des ressources marines et continentales et de promouvoir des actions de restauration des habitats marins et des plans d'eau intérieurs.

Les acteurs publics impliqués dans la mise en œuvre de cette politique sont les institutions :

- **d'administration du secteur** : Direction des pêches maritimes, Direction de la pêche continentale, Direction des industries de transformation de la pêche, Cellule de redéploiement industriel, Direction de la protection et de la surveillance des pêches, Direction de gestion et d'exploitation des fonds marins ;
- **de concertation** avec les partenaires privés impliqués dans le développement du secteur : Comité local de pêche artisanale, comité local de pêche, Conseil national consultatif des pêches maritimes, comité des infractions, Comité de gestion et de rétrocession des infrastructures de pêche ;
- **de contrôle et de surveillance** des pêches : Direction de la protection et de la surveillance des pêches ;
- **de suivi-évaluation** : Cellule d'études et de planification, comité conjoint de suivi du secteur instauré avec le Groupe thématique des bailleurs de fonds.

4.1.11 La politique de gestion des ressources en eau

Afin de gérer les ressources en eau et leurs usages, le Sénégal dispose d'instruments politiques très diversifiés notamment avec les lettres de politique sectorielle (hydraulique urbaine, agriculture, élevage etc.) et d'innombrables textes de Lois.

L'Etat assure l'administration des ressources en eau en faisant recours à plusieurs variantes de modes d'organisation : gestion centralisée (ministères, directions opérationnelles et services centraux), gestion déconcentrée (services extérieurs en relation avec les organisations de la société civile), gestion

décentralisée (transfert de compétences aux collectivités locales) et gestion conventionnelle (coopération internationale).

Par ailleurs, le Sénégal a retenu d'adopter différentes politiques sectorielles sur l'eau :

- la politique d'hydraulique agricole et ses programmes d'accompagnement
- la Lettre de politique sectorielle de développement (pour l'hydraulique et l'assainissement)
- le Plan d'Action de Gestion Intégré des Ressources en Eau

Les orientations stratégiques du PAGIRE consiste à « renforcer les moyens de gestion et réformer les cadres institutionnel, légal, et organisationnel en vue d'améliorer la protection, la gestion technique, économique et financière des ressources en eau en impliquant tous les acteurs ».

Le secteur de l'eau est désormais engagé dans une option de Gestion Intégrée des Ressources en Eau comme option stratégique conforme à la Vision Africaine de l'Eau horizon 2025 et aux politiques internationales sur l'Eau. Cette option se traduira par la mise en place de politiques, stratégies, programmes et projets pour améliorer la réglementation et les connaissances sur les ressources en eau, le développement de l'hydro-diplomatie à travers une meilleure gestion des ressources transfrontalières autour de la coopération régionale, l'optimisation des stratégies de mobilisation avec une forte préoccupation pour le développement durable à travers la sécurisation, la diversification et l'innovation.

Il convient de signaler la systématisation, surtout notée dans le cadre du PEPAM, de la réalisation d'études environnementales et sociales (Etudes environnementales stratégiques assorties de plans de gestion environnementale et sociale, études d'impact environnemental et social, cadres et plans d'actions de réinstallation) dans le cycle des programmes et projets.

Les acteurs du secteur sont les suivants :

La Direction de l'hydraulique (DH) : elle exerce la tutelle du sous-secteur pour le compte de l'Etat.

La Direction de l'Exploitation et de la Maintenance (DEM) est chargée, en liaison avec la Direction de l'Hydraulique et de l'Assainissement, de la maintenance des équipements d'alimentation en eau potable en milieu rural en liaison avec les associations d'usagers et les comités de gestion ; de la réalisation des travaux d'extension de réseaux des forages ; du renouvellement des équipements d'exhaure en liaison avec les associations d'usagers et les comités de gestion ; de la promotion des actions de valorisation des points d'eau destinés à l'alimentation en eau potable des populations en milieu rural ; du suivi et du contrôle des activités des divisions régionales de l'hydraulique et de l'assainissement et du suivi des questions afférentes aux organisations internationales et entrant dans son domaine de compétence. Elle assure aussi l'appui technique et le conseil des associations d'usagers et des comités de gestion des ouvrages d'alimentation en eau potable en milieu rural.

La Direction de la Gestion et de la Planification des ressources en eau : elle est chargée des études générales relatives aux ressources hydrauliques, à l'inventaire, à la planification et à la gestion des ressources en eau. Elle assure le suivi des ressources en collaboration avec d'autres structures nationales (ex. Service météorologique) et des partenaires.

Par ailleurs, la gestion de l'eau comporte des aspects sectoriels faisant intervenir, à côté du Ministère chargé de l'hydraulique, d'autres départements ministériels et d'autres institutions publiques ou privées.

Le Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan : il assure la maîtrise d'ouvrage des programmes et projets d'hydraulique et d'assainissement financés par l'État, en recherche les financements, et gère le service de la dette.

L'Office du Lac de Guiers : La création de cette structure répond au besoin de mettre en place de mettre en place et de garantir une gestion durable du Lac de Guiers, dont l'importance pour le secteur de l'hydraulique urbaine est vitale.

L'OLAG a pour principales missions : la planification et la gestion des eaux du Lac de Guiers, ainsi que la programmation des investissements, la maîtrise d'œuvre, la conception et le contrôle des études et des travaux portant sur les infrastructures relatives à la gestion du plan d'eau du Lac de Guiers ; l'exploitation et la maintenance des équipements et le suivi qualitatif et quantitatif des ressources du lac.

L'Agence de Promotion du Réseau hydrographique national : créée en 2010 et rattachée au Ministère chargé de l'Hydraulique, elle est investie de la principale mission consistant à œuvrer à l'aménagement et à la réhabilitation du Réseau hydrographique national et constituer un maillage complet du territoire national de façon à apporter l'eau à toutes les populations tant pour les besoins domestiques que pour ceux de l'agriculture et de l'élevage.

A cet effet, l'Agence peut : procéder à toutes les opérations d'extraction, de transfert et de stockage d'eau ou d'excédent d'eau de surface et d'eau de ruissellement ; concevoir et planifier tout programme d'exécution physique et financière, relevant de son domaine de compétence et réaliser ou faire réaliser tous travaux et études d'exécution, en matière de transfert d'excédents d'eau de surface et d'infrastructures hydrauliques.

Le Conseil Supérieur de l'Eau : placé sous l'autorité du Premier Ministre, il statue sur les orientations générales du secteur et décide des grandes options d'aménagement et de gestion des ressources en eau.

La SONES : Etablissement public concessionnaire du patrimoine hydraulique en milieu urbain.

La SDE : Société privée qui gère le service de l'hydraulique urbaine selon un contrat d'affermage d'une durée de 10 ans dont le contrat expire en décembre 2018.

Le Comité Technique de l'Eau : chargé d'étudier pour le compte et à la demande du Conseil Supérieur toutes questions relatives à la gestion de l'eau.

Les Collectivités locales : Le secteur de l'eau ne figure pas encore parmi les neuf compétences transférées par les pouvoirs centraux au Sénégal. Mais la réalité quotidienne dans les villages et les quartiers périurbains du pays montre que de nombreuses collectivités locales et communautés villageoises se mobilisent de plus en plus autour de démarches et d'initiatives pour la collecte et l'exploitation des ressources en eau.

L'OFOR (Office des forages ruraux) : il est lié à l'Etat par un contrat de performance pour la gestion de l'hydraulique rurale.

Les Opérateurs privés : L'OFOR délègue par un contrat d'affermage aux opérateurs privés la distribution en gros de l'eau au niveau des zones rurales couvertes.

Les ASUFOR : les opérateurs privés confient à leurs tours aux Associations des Usagers des Forages Ruraux la gestion de l'eau.

Les Opérateurs/distributeurs indépendants ou gérants : ils assument un rôle de gestion des comptes des usagers et recouvrement des redevances auprès des ménages.

Cette multiplicité des acteurs constitue une contrainte majeure pour une gestion rationnelle de l'eau. En fait presque tous les Ministères sont concernés en matière hydraulique.

Dans ces conditions, toute décision est difficile à prendre et la coordination de l'action de ces différentes structures est presque impossible compte tenu des différents usages de l'eau en concurrence. Par ailleurs, la coopération opérationnelle entre les 3 directions (DH, DGPRES, DEM) "est que ponctuelle autour de quelques projets ou initiatives, alors qu'elle devrait être permanente.

4.1.12 La politique énergétique

Elle s'exécute à travers la **lettre de Politique de Développement du Secteur de l'Énergie (LPDSE 2013-2017)** dont la vision est « une parfaite disponibilité de l'énergie, aux meilleurs prix et garantissant un accès universel aux services énergétiques modernes **dans le respect des principes d'acceptabilité sociale et environnementale** ».

Cette lettre procède à l'analyse du contexte national et international et de la vision sectorielle, poursuit les objectifs stratégiques suivants : assurer l'approvisionnement en énergie du pays en quantité suffisante, dans les meilleures conditions de qualité et de durabilité et au moindre coût ; opérer la diversification énergétique afin de réduire la vulnérabilité du pays aux aléas exogènes notamment ceux du marché mondial du pétrole ; promouvoir le développement des énergies renouvelables ; élargir l'accès des populations aux services modernes de l'énergie en veillant à une répartition plus équitable des efforts, privilégiant les régions défavorisées et les couches vulnérables ; promouvoir la maîtrise de l'énergie et l'efficacité énergétique.

Dans le sous-secteur des énergies renouvelables, la Stratégie Nationale pour le Développement des Énergies Renouvelables (2016-2020) a pour objectif global de renforcer la part des énergies renouvelables dans le bilan énergétique pour soutenir le développement durable du Sénégal.

Il s'agit à travers le développement des énergies renouvelables d'œuvrer de façon significative à la satisfaction des trois catégories d'usages énergétiques à savoir la production de chaleur, de carburants et d'électricité.

L'ambition du Gouvernement dans ce cadre est de porter le taux d'indépendance en énergie commerciale hors biomasse à au moins 15% en 2025 contre un taux d'environ 1,54% actuellement.

Quant au **Programme National Biogaz du Sénégal**, son but est de fournir aux ménages ruraux une source d'énergie tant pour la cuisson des aliments que pour l'éclairage, voire pour soutenir les activités agricoles (apport en engrais organique). A terme, il s'agit de favoriser l'émergence d'un marché durable du biogaz au profit des ménages sénégalais par la diffusion de plus de 10 000 bio-digesteurs dans la zone du bassin arachidier.

Le Programme National des Biocarburants a été porté sur deux filières principales : l'éthanol et l'huile végétale pure et le biodiesel. Le choix des spéculations bioénergétiques pour chacune de ces filières a été dicté, outre les objectifs de sécurité de l'approvisionnement énergétique et de réduction des importations de produits fossiles, par : l'expérience des cultures de canne à sucre (filière éthanol) et de *Jatropha Curcas* ou *Tabanani* (filière huile-biodiesel) ; les facilités de mélange avec les carburants de transport eu égard aux spécifications techniques de ces biocarburants proches de celles de l'essence et du gasoil définies pour les usages de transport au Sénégal ; la non-aliénation et la non-concurrence de ces choix de spéculations bioénergétiques avec les cultures vivrières.

A ces documents de politiques sectoriels, il faut ajouter le programme pour la Promotion des Énergies Renouvelables, de l'Électrification Rurale et de l'Approvisionnement durable en Combustibles Domestiques et la Plan d'Action Sénégalais d'Électrification Rurale qui fixe la politique d'accès à l'électricité en milieu rural et qui vise à porter le taux d'électrification rurale (en termes de connexions de foyers ruraux) à 30% en 2015, puis à 62% à l'horizon 2022, alors qu'il était de l'ordre de 8% au début de la présente décennie (**PANER,2015**).

Les structures et acteurs intervenant dans le secteur de l'énergie et des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique sont :

- **L'Agence Nationale des Écovillages** chargée, entre autres, de promouvoir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique dans les écovillages ;
- **Le Comité National Biocarburants** qui a pour mission principale de coordonner les actions entre les différentes structures intervenant dans le développement des biocarburants ;

- **Le Comité Interministériel sur les Energies Renouvelables** dont le rôle est de faciliter la concertation et la mise en cohérence des activités conduites au sein du Ministère en charge de l'énergie et celui chargé des énergies renouvelables ;
- **L'Agence pour l'Economie et la Maitrise de l'Energie** qui a pour mission de promouvoir l'utilisation rationnelle de l'énergie dans tous les secteurs d'activité ;
- **Le Comité National Changements Climatiques**, déjà créée depuis 1994, qui est un organe de coordination, de concertation, de formation, de sensibilisation, de gestion et de suivi des différentes activités identifiées dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention Cadre des Nations unies sur les Changements climatiques et ses instruments juridiques additionnels.
- **L'Agence Nationale pour les Energies Renouvelables** dont la mission principale est de promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables, y compris la bioénergie, dans tous les secteurs d'activités ;
- **La Commission de Régulation du Secteur de l'Électricité** est un organe indépendant du Ministère en charge de l'Énergie, qui a la charge de réguler la production, le transport, la distribution et la vente de l'énergie électrique.
- **La SENELEC** est la compagnie nationale d'électricité, c'est une société anonyme à capitaux publics majoritaire qui détient un monopole d'achat, de transport, et de vente d'électricité en gros
- **Les Collectivités locales** qui participent à la planification, au financement des investissements, à l'application de la réglementation, aux activités d'animation (promotion, éducation, formation, etc.) et de conseil aux communautés ;
- **L'Agence Sénégalaise de l'Électrification Rurale** responsable de l'électrification rurale en dehors du périmètre territorial de SENELEC.
- **Le secteur privé** qui assure la principale fonction de fourniture (biens et services), l'animation (commercialisation des matériels et des services, formation, etc.), une partie du financement, la planification locale et la conception de systèmes.
- **Les Organisations Non Gouvernementales** qui assurent plusieurs rôles comprenant la planification, l'intermédiation financière, la promotion, la formation et l'animation ;
- **Les Partenaires au développement** qui accompagnent techniquement et financièrement le secteur de l'énergie dans ses programmes.
- **Les Communautés de base** qui font partie des bénéficiaires et qui participent à l'expression des besoins, à la planification, au financement.

4.1.13 La politique de gestion des déchets

La problématique de la gestion des déchets solides est prise en charge par la lettre de politique sectorielle de l'environnement et des ressources naturelles, le Programme National de la Gestion des Déchets solides, le Programme National de Gestion des Déchets Biomédicaux, le Programme d'Urgence de Propreté et le Programme Prioritaire de Propreté.

En ce qui concerne l'assainissement liquide, le sous-secteur est en mouvement : mise en place de la Délégation de Service Public pour la gestion des stations de boues de vidange, élaboration d'une Nouvelle Stratégie de l'Assainissement Rural, Programme Décennal de Lutte contre les Inondations, etc.

Le Programme National de la Gestion des Déchets solides

Sa vision est claire : « ***Vers des territoires "zéro déchet", levier pour un Sénégal émergent*** ».

Le programme se décline en cinq composantes que sont : Réforme des lois et règlements du secteur ; Réalisation d'infrastructures de gestion des déchets solides ; Appui technique et financier aux collectivités locales ; Communication et renforcement de capacités et Coordination et suivi évaluation du programme.

Pour son exécution, le Programme National de Gestion des Déchets s'adosse à un Plan Stratégique 2015-2020. Ce plan a entre autres objectifs : la création d'un environnement favorable à la gestion du service public ; le développement d'infrastructures de gestion des déchets ; le renforcement des systèmes de gestion des déchets ; la gestion participative et responsable du secteur et la promotion d'une gouvernance performante du secteur.

Le Programme National de la Gestion des Déchets Biomédicaux

L'objectif global du programme est de contribuer au bien-être de tous les Sénégalais par une gestion durable des Déchets Biomédicaux dans les formations sanitaires qui mettent en place des systèmes viables au plan environnemental, techniquement faisable, socialement acceptable, susceptibles de garantir un environnement sain et salubre.

De manière spécifique, il vise à : renforcer le cadre juridique, institutionnel et organisationnel de gestion des déchets biomédicaux ; doter les formations sanitaires d'équipements et matériels de gestion des déchets biomédicaux ; poursuivre la formation du personnel de santé et la sensibilisation et assurer le contrôle et le suivi de la mise en œuvre du plan de gestion des déchets biomédicaux.

Programme d'Urgence de Propreté : C'est un programme qui concerne uniquement la région de Dakar. Il consiste d'abord à nettoyer toutes les 52 communes de la région sur une période de 5 mois (Novembre 2015-Avril 2016).

La mise en œuvre de cet important programme a permis l'obtention de résultats très satisfaisants avec plus de 500 Km de voirie balayés, désensablés et désherbés ; plus de 660 dépôts sauvages récurrents éradiqués grâce à 5198 rotations de camions effectuées ; plus de 85 000 tonnes de déchets, provenant des dépôts sauvages, mis en décharge.

A cela s'ajoutent les activités entreprises dans le cadre de la professionnalisation de la pré-collecte qui a pris une place importante dans le secteur et dont la synergie avec la desserte formelle est gage d'une optimisation du service de nettoyage de la région.

En outre, un mécanisme d'impulsion citoyenne à travers un appel à projet intitulé « Quartier Zéro Déchet » a été mis en place dans la région ; ceci dans le but d'accompagner les Organisations Communautaires de Base dans la mise en place de systèmes communautaires de gestion intégrée et durable des déchets solides, dans une dynamique d'innovation sociale et d'économie circulaire, pour un « Sénégal zéro déchet ».

Programme Prioritaire de Propreté : Le Programme Prioritaire de Propreté a été lancé dans le but de lutter contre l'insalubrité des collectivités locales. Les autorités étatiques avaient pris la pleine mesure de l'ampleur du problème.

Le programme intervient dans les régions de *Thiès, Kaolack, Saint-Louis, Ziguinchor, Kolda, Tambacounda, Louga, Diourbel, Fatick, Kaffrine, Sédhiou, Matam, Kédougou.*

A ces différents documents, il convient d'ajouter les plans Opérationnels de Gestion des Déchets dont dispose chaque commune.

La nouvelle Stratégie d'Assainissement Rural : Le Plan d'Action de mise en œuvre de la SNAR est bâti autour des trois axes suivants : l'établissement des conditions cadre ; la génération de la demande et le développement de l'offre en quantité et qualité et l'identification de mécanismes de financements durables.

Sur les conditions cadre, il s'agira principalement d'adapter le cadre législatif et réglementaire (Révision du Code de l'assainissement, la loi SPEPA et de la Lettre de Politique Sectorielle pour l'intégration du principe « ménage chef de projet » et les implications de l'acte 3 de la décentralisation).

Pour ce qui est des mécanismes de financement, une étude sur le financement durable sera menée en vue de définir en détails toutes les niches de financement possibles.

Le Programme Décennal de Lutte contre les Inondations en milieu urbain d'un montant de 767 milliards de FCFA comportant trois axes d'intervention : l'aménagement du territoire ; la restructuration urbaine et le relogement et la gestion des eaux pluviales.

Le secteur de la gestion des déchets est principalement géré par les acteurs ci-dessous.

- **L'Unité de Coordination de la Gestion des déchets solides**

C'est une structure du Ministère de la Gouvernance Territoriale et de la Décentralisation.

Elle est chargée d'assurer la coordination des activités de collecte, transport, mise en décharge, traitement et valorisation des déchets solides sur l'ensemble du territoire national. Elle a également pour mission d'organiser le nettoyage des rues, de contribuer à la mobilisation sociale en faveur de la salubrité et de mettre en œuvre le PNGD.

- **Les Collectivités locales**

Les conseils municipaux ont la responsabilité de la gestion des déchets conformément au code des collectivités locales. Cette responsabilité peut être exercée selon les formes d'intervention et modalités définies par la loi. Cette responsabilité porte notamment sur le financement, la collecte et l'évacuation des déchets solides, le balayage des rues, le curage des réseaux d'assainissement, l'entretien de la chaussée, des marchés, des gares routières et des jardins publics. Elles ont également en charge, l'élaboration de plans communaux d'action pour l'environnement et la gestion des déchets, la lutte contre l'insalubrité, les pollutions et les nuisances. L'intervention des collectivités locales dans le secteur de l'assainissement se fait à travers des projets, en coopération décentralisée, en collaboration avec les ONG ou les services de l'État

- **La Division Régionale de l'Hygiène**

C'est un démembrement du Service National d'Hygiène relevant lui aussi de la Direction de la Santé Publique rattaché au Ministère de la Santé et de l'Action Sociale. Sa responsabilité est de suivre et de mettre en œuvre au niveau régional la politique d'hygiène et de salubrité. Elle a aussi pour mission de sensibiliser les populations sur les questions de salubrité et de mener des prospections domiciliaires. Elle jouit de prérogatives de contrôle sur les nuisances sanitaires susceptibles d'être causées sur la population, sur la salubrité au niveau des habitations.

- **La Division Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés**

C'est un démembrement de la Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable.

Au niveau régional, la Division Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés veille, entre autres, à la prévention et au contrôle des pollutions et nuisances notamment par rapport aux décharges. Elle assure les missions de police sur les questions à incidence environnementale par rapport aux établissements classés.

- **La Direction de l'Assainissement**

Elle est chargée de définir les stratégies et les politiques sectorielles et tarifaires, d'identifier et exécuter des programmes d'assainissement, de réaliser et contrôler les programmes d'assainissement.

- **L'Office National de l'Assainissement du Sénégal**

C'est un établissement public à caractère industriel et commercial, chargé de la collecte, du traitement, de la valorisation et de l'évacuation en zone urbaine et périurbaine tant des eaux usées que des eaux pluviales.

- **Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan**

Il assure la maîtrise d'ouvrage des programmes et projets d'hydraulique et d'assainissement financés par l'État, en recherche les financements, et gère le service de la dette.

- **Les formations sanitaires (hôpitaux, centres de santé, postes de santé, ...)**

Elles sont les principales sources de production des Déchets Biomédicaux qu'elles ont l'obligation de gérer rationnellement selon le principe du « pollueur-payeur ».

- **Les structures de formations et de recherches**

Elles interviennent dans la formation et le renforcement des capacités du personnel qualifié de la gestion des déchets.

- **Le secteur privé**

Regroupe les bureaux d'études, les entreprises de travaux et services et les artisans. En milieu rural, ce sont principalement les artisans (notamment dans la maçonnerie) qui interviennent dans la construction et participent à la réalisation d'ouvrages d'assainissement individuels (latrines, puisards, fosses septiques, bac à laver, etc.)

Pour les déchets solides, des opérateurs privés ou concessionnaires sont liés avec l'Etat à travers l'Unité de Coordination de la Gestion des déchets solide par un contrat pour la collecte et le transport des déchets solides ménagers. Ces acteurs se concentrent essentiellement sur la région de Dakar où l'activité est plus rentable. Ces opérateurs intervenant dans la zone urbaine de Dakar disposent généralement des moyens logistiques constitués des camions et des bennes tasseuses.

Par contre dans les villes secondaires (zones urbaines des autres régions du pays), ces opérateurs sont généralement des Groupement d'Intérêt Economique, des associations, qui utilisent souvent des charrettes à motricité animales.

Depuis quelques années, des nombreuses unités de recyclages des déchets ménagers surtout plastiques ont été mises en place. Toutefois leurs activités se sont plus focalisées sur le plastique dur au détriment des autres types des déchets dont la gestion constitue une préoccupation majeure.

Malgré leur bonne volonté, ces sociétés privées n'ont pas toutes les capacités techniques et matérielles requises pour pouvoir intervenir efficacement dans la gestion des Déchets solides et biomédicaux.

- **Les partenaires techniques et financiers**

Des nombreux partenaires techniques et financiers accompagnent le gouvernement pour le financement et la gestion durable des déchets. Il s'agit entre autres la Banque Islamique de Développement, la Banque Mondiale, etc. qui ont appuyé l'Unité de Coordination de la Gestion des Déchets solides dans la mise en œuvre de la première phase du Programme National de la Gestion des Déchets.

- **Les organisations communautaires de base :**

Elles sont des relais communautaires efficaces pour l'animation et la sensibilisation des populations permettant de développer un programme approprié d'éducation en matière de santé et d'hygiène, de servir de liaison entre les responsables du projet et la communauté, de motiver la communauté à participer, d'expliquer les choix technologiques et de développer des mécanismes de financement appropriés en relation avec les responsables du projet.

- **Les ONG**

Elles ont un rôle important dans le secteur de l'assainissement surtout rural. Elles sont nombreuses à intervenir dans le domaine de l'assainissement liquide et solide.

Leurs activités concernent principalement les services d'appui, notamment pour le renforcement des capacités, mais peuvent également inclure des réalisations physiques à travers la conception et l'exécution de projets, ainsi que l'appui financier.

- Les récupérateurs

La récupération d'objets réutilisables ou recyclables est très pratiquée au niveau des décharges publiques. Avec leur niveau d'instruction relativement bas et leurs conditions de vie précaires, ces récupérateurs ne perçoivent pas toujours les dangers liés à la manipulation des déchets, surtout que ceux-ci sont généralement mélangés aux Déchets Biomédicaux. Eux-mêmes ne disposent aucun équipement de protection. Il est difficile de leur interdire cette activité car c'est leur gagne-pain quotidien.

Il convient toutefois de noter que d'autres départements ministériels ont des missions en relation directe ou indirecte avec l'assainissement en général, notamment en ce qui concerne l'éducation.

4.2 Identification des compétences relatives à l'économie verte dans les structures sectorielles

Les fiches emploi/métier présentées en annexe décrivent en détail les **compétences existantes** au niveau des différentes structures enquêtées. La synthèse des compétence relatives à l'économie verte est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Compétences en matière d'économie verte identifiées dans les structures

Structure	Poste	Diplôme obtenu	Spécialité
Agence Nationale d'insertion et développement agricole (ANIDA)	Chargé de programme environnement	DEA/MASTER	Gestion de l'environnement, Planification, aménagement du territoire
Agence Nationale de l'Aquaculture (ANA)	Technicien aquacole	DTS/BTSDUT/DEC	Technicien supérieur en pêche et aquaculture
	Chef du bureau régional de Sédhiou	INGENIEUR DE CONCEPTION	Aquaculture
	Ingénieur aquacole	INGENIEUR DE CONCEPTION	Aquaculture
Centre d'Education et de Formation Environnementale (CEFE)	Chargé de la formation	DEA/MASTER	Sciences de l'environnement
	Chargé de suivi évaluation et partenariat	MAITRISE	Education à l'environnement et développement durable
	Chargée de formation	DEA/MASTER	Sciences de l'environnement
	Directeur	DOCTORAT	Géographie et environnement
Direction des Aires Marines Communautaires Protégées (DAMCP)	Agent technique des parcs nationaux	Attestation en informatique	Cartographie
	Chargée des SIG	Attestation en informatique	Environnement
Direction de l'Environnement et des établissements classés (DEEC)	Administratrice base de données SIG	DSS	Géospatial
	Assistante Bureau de validation	LICENCE	Génie Civil
	Chargé de suivi des plans de gestion environnemental sociale	DEA/MASTER	Environnement
	Géographe Environnementaliste	DEA/MASTER	Suivi Evaluation
	Juriste environnementaliste chargé de l'instruction des dossiers	DEA/MASTER	Sécurité hygiène Environnement
Direction de l'Electricité	Chargé de projet d'électricité	LICENCE	Energie électrique
	Ingénieur en électricité	INGENIEUR DE CONCEPTION	Electricité

Structure	Poste	Diplôme obtenu	Spécialité
	Ingénieur énergétique	INGENIEUR DE CONCEPTION	Energétique
	Technicien en électricité	BFEM/DFEM/BEPC	Electricité
Direction de l'Elevage	Adjointe chef bureau bétail viande	INGENIEUR DES TRAVAUX	Ingénieur travaux d'élevage
	Zootechnicien	DOCTORAT	Production animale
	Ingénieur agro-alimentaire	DEA/MASTER	Qualité, hygiène sécurité et environnement
Direction des Parcs Nationaux (DPN)	Adjoint au chef de division	INGENIEUR DE CONCEPTION	Gestion des ressources naturelles et développement durable
Direction des pêches maritimes	Point focal environnemental	DSS	Ingénieur des travaux et en développement urbain
Direction de la Planification et de la Veille Environnementale (DPVE)	Assistante de veille environnementale	INGENIEUR DE CONCEPTION	Génie civil
	Economiste Environnementaliste	DTS/BTSDUT/DEC	Economie de l'environnement
Fédération nationale des femmes transformatrices et micro mareyeuses du Sénégal (FENATRAMS)	Transformatrice	BAC	Système nettoyage désinfection
	Transformatrice de poissons frais en poisson séché	BFEM/DFEM/BEPC	Hygiène et qualité
	Transformatrice de produits halieutiques	AUTRE	Hygiène qualité, sécurité
ISRA-LNRPV/URCI	Ingénieur des travaux agricoles	INGENIEUR DES TRAVAUX	Agriculture
Poste d'élevage de Niassy	Chef de poste vétérinaire	DTS/BTSDUT/DEC	Brevet technique d'élevage
Secteur des Eaux et Forêts de Sédhiou	Chef de secteur	INGENIEUR DES TRAVAUX	Eaux et Forêts
Service régional du développement rural	Directeur régional du développement rural	DTS/BTSDUT/DEC	Diplôme d'ingénieur des travaux agricole
Direction des industries de transformation des pêches (DITP)	Chef du bureau des agréments	INGENIEUR DE CONCEPTION	Ingénieur en bioressources halieutique
	Contrôleur ou inspectrice des pêches	DESS	DESS en aquaculture
Direction de la Protection des Végétaux (DPV)	Agent de bureau	DEA/MASTER	Phytopharmacie et protection des végétaux
	Assistant de laboratoire	Attestation en informatique	Nématologie
	Chef de bureau Intervention	DEA/MASTER	Ingénieur agronome
	Chef du centre et chef du laboratoire phytopathologie	DSS	Ingénieur agronome, protection des végétaux
	Division législation phytosanitaire et quarantaine des plantes	DEA/MASTER	Acrydologie
	Technicien supérieur en agriculture, chef de bureau avertissement agricole	LICENCE	Agroforesterie
	Technicien de laboratoire d'Entomologie		Entomologie
Direction des Eaux et Forêts, chasse et conservation des sols (DEFCCS)	Adjoint chef de division reboisement	INGENIEUR DES TRAVAUX	Foresterie
	Ingénieur des eaux et forêts, adjoint au chef de division	Attestation en informatique	Gestion de la faune
	Ingénieur des travaux (IT)	Attestation en informatique	Gestion des Ressources Naturelles (GRN)

Structure	Poste	Diplôme obtenu	Spécialité
Inspection Régionale des Eaux et Forêts (IREF)	Chef de secteur départemental des eaux et forêts	INGENIEUR DES TRAVAUX	Ingénieur eaux et forêt
	Chef de secteur forestier de Ziguinchor	INGENIEUR DES TRAVAUX	Ingénieur des travaux des Eaux et Forêts
Services techniques communaux de la voirie	Chargé du matériel d'assainissement	Attestation en informatique	Gestion des déchets

Source : Enquêtes ISE

Il faut cependant préciser que les informations présentées dans le tableau ci-dessus ne sont pas exhaustives du fait des contraintes relatives dans la méthodologie (manque de coopération des acteurs).

4.3 Description des compétences nécessaires au verdissement de l'économie et identification des priorités d'apprentissage

A la lecture des politiques nationales et sectorielles précédemment décrites, il apparaît que l'économie verte, même s'il y est fait explicitement allusion dans de rares cas, n'est pas suffisamment prise en compte dans les actions prioritaires, et par conséquent, dans le budget des documents stratégiques. Il est donc nécessaire que les **acteurs impliqués dans la conception** de ces documents disposent de certaines compétences en la matière pour pouvoir correctement intégrer les considérations liées à l'économie verte dès la planification.

Ces différentes **politiques nationales** sont élaborées sous l'égide de la **Direction général de la Planification et des Politiques économiques**¹ qui est chargée de coordonner les travaux d'élaboration des documents de planification pour le développement économique et social. Elle contribue aussi **au suivi de leur mise en œuvre** aux niveaux national, régional et sectoriel. L'une de ses missions est aussi d'appuyer l'élaboration des politiques sectorielles et territoriales et de procéder aux évaluations ex-ante et ex-post des projets et programmes de développement.

Au **niveau sectoriel**, ce sont les **Cellules d'études et de planification** (CEP) qui pilotent l'élaboration des documents stratégiques. Une CEP est chargée :

- de la conception et la mise en œuvre, en relation avec les autres directions et services, des plans d'étude et de recherche ;
- de l'analyse des statistiques et de la réalisation d'études prévisionnelles ;
- de l'élaboration des documents de planification stratégique ;
- du suivi et de l'évaluation des plans, des projets et programmes ;
- de la confection d'outils, de la collecte et du traitement des données statistiques ;
- du suivi du processus de contrôle qualité ;
- de la collecte de coopération notamment avec les partenaires nationaux et étrangers ;
- de l'élaboration des textes législatifs et réglementaires régissant l'organisation des activités et le fonctionnement des structures relevant du département.

Pour une bonne intégration des stratégies de l'économie verte dans les documents de politiques nationales et sectorielles, il est impératif que **les agents de la DGPPE et ceux des CEP** des différents ministères connaissent la logique de la transition verte, ses effets sur les objectifs lutte contre la pauvreté et de développement durable, ainsi que ses implications pour l'Etat et ses partenaires au développement en termes d'investissements publics et privés, mais aussi en termes de réformes des politiques économiques et de mise en place d'un cadre réglementaire approprié.

¹ <http://www.plandev.sn/la-direction/organigramme-et-ses-missions.html>

De façon pratique, ces acteurs doivent pouvoir identifier les secteurs porteurs de croissance verte et d'emplois verts ; formuler des politiques d'économie verte et en évaluer les options d'intervention ; élaborer des stratégies et des plans d'action de mise en œuvre de ces politiques et enfin suivre et évaluer les progrès réalisés dans la transition verte¹.

Cela nécessite des compétences de base en planification stratégique, en modélisation et en suivi-évaluation, qu'ils ont généralement déjà acquises au cours de leur formation (cf. fiches emploi-métier en annexe) mais aussi des compétences additionnelles spécifiques à l'économie verte telles que :

- l'utilisation des indicateurs d'économie verte (pour l'identification des problèmes, la formulation des politiques et le suivi-évaluation de leurs impacts) ;
- les outils d'évaluation des politiques et des projets et programmes (évaluation des impacts sur l'environnement)
- les outils de modélisation

Pour la modélisation, des agents de la DGPPE ont été formés (grâce à l'appui du Millenium Institut) à l'utilisation du modèle T21, basé sur la dynamique des systèmes mais les agents des CEP devraient aussi bénéficier de cette même formation. A l'occasion, la session de formation pourrait être élargie aux différents acteurs consultés à différents stades du cycle des politiques publiques.

Par ailleurs, une adaptation du modèle ayant été faite pour le Sénégal et prenant en compte les ODD (T21-iSDG-Sénégal), il serait envisageable de faire un travail d'adaptation prenant en compte de objectifs en matière d'économie verte et de former les acteurs sur son utilisation. Une formation sur le Green Economy Model (GEM) pourrait aussi être envisagée.

Au niveau opérationnel, la mise en œuvre des politiques implique les directions nationales et les services techniques déconcentrés, comme il apparaît dans l'analyse précédente, mais aussi les collectivités territoriales, les partenaires techniques et financiers, la société civile et le secteur privé. Tous ces acteurs doivent donc avoir des compétences spécifiques à leurs secteurs et/ou domaines d'intervention, en matière d'économie verte pour bien jouer leurs rôles et assumer leurs responsabilités dans la mise en œuvre des politiques d'économie verte qui ont été définies et des plans d'action y relatifs.

Au cours des enquêtes, les acteurs ont exprimé des besoins prioritaires en renforcement de leurs capacités, pour améliorer leurs performances dans l'exercice de leur métier, mais aussi pour mieux prendre en charge les problématiques liées à l'économie verte. Le tableau ci-dessous présente les besoins prioritaires qui ont été exprimés par certains acteurs.

Tableau 2 : Priorités d'apprentissage exprimées au niveau des structures sectorielles

Structures	Postes	Besoins prioritaires en formation
Agence Nationale d'insertion et développement agricole (ANIDA)	Chargé de programme environnement	Des connaissances pour pouvoir estimer la quantité de carbone séquestré par les arbres plantés, les surfaces exploitées
	Technicien aquacole	Renforcement des capacités sur l'environnement
Centre d'Education et de Formation Environnementale (CEFE)	Chargé de la formation	Capacités en leadership et management
	Chargée de formation	Savoir exploiter des guides d'écogeste
	Assistant de communication	Support de communication, agenda, flyers, des films, manuels scolaires en économie verte
	Communicant	Manuels professionnels et administratifs qui améliorent le travail
Direction des Aires Marines Communautaires Protégées (DAMCP)	Directeur	Procédures administratives, les procédures en matière de ressources humaines
	Agent technique des parcs nationaux	Capacité de maîtrise du logiciel, être bien en interprétation des images
	Chargée des SIG	Renforcement de capacité sur les logiciels de cartographie

¹ IFDD (2015)

Structures	Postes	Besoins prioritaires en formation
Direction des collectivités territoriales	Juriste planificateur	Formation en éducation environnementale
Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés (DEEC)	Administratrice base de données SIG	Renforcement de capacité en sciences de l'environnement
	Assistante Bureau validation	Formation en environnement
	Chargé de communication	Management, code de l'environnement
	Chargé de courrier	Méthodes administratives
	Chargé de suivi des plans de gestion environnemental sociale	Chimie, pédologie
	Géographe Environnementaliste	Géomatique, gestion financière
	Juriste environnementaliste chargé de l'instruction des dossiers	Compétences techniques dans le domaine du pétrole, gaz et des projets innovant au Sénégal
	Stagiaire assistant à la communication	Tout type de formation qui renforce les compétences
Direction de l'agriculture	Chargé du suivi évaluation	Gestion et évaluation d'impact environnementaux des projets et programmes agricoles, Stratégies de réduction des GES par les bonnes pratiques agricoles (gestion durable des terres, des écosystèmes et de l'eau)
Direction de l'Appui au Développement local (DADL)	Chargé de communication	Module de formation en RH et les autres nouvelles dimension
	Planificateur de formation	Compétences en environnement, géographie, économie, aménagement
Direction de l'Electricité	Chargé de projet d'électricité	Compétences en RSE
Direction de l'Elevage	Adjointe chef bureau bétail viande	Formation sur l'environnement
	Ingénieur agro-alimentaire	Biodiversité
Direction des Parcs Nationaux (DPN)	Adjoint au chef de division	Etude d'impacts sur l'environnement, géomatique ; statistiques appliquées, informatique décisionnelle
	Informaticien	Master de l'informatique à la gestion Formations en Environnement
Direction des pêches maritimes	Point focal environnemental	Cartographie, modélisation, changement climatique, négociations
Direction de la Planification et de la Veille Environnementale (DPVE)	Assistante de veille environnementale	Formation en planification et Suivi-évaluation (PSE)
	Chargé de communication	Compétences en administration
	Chargée de suivi et évaluation et des questions de genres	Suivi, manuel de procédures administratives et financière
	Economiste Environnementaliste	Manuelle de procédures, guides d'élaboration des documents
	Gestion des finances publics	Connaitre l'environnement dont nous vivons
	Statisticien Informaticien	Manuelle suivi d'évaluation
Fédération nationale de GIE (FENAGIE) de Pêche	Animateur de zone	Renforcement de capacité et des moyens de déplacement
	Animatrice principale	Renforcement des capacités au niveau de l'environnement.
	Comptable	Formation sur les projets dans le cadre des changements climatiques
Fédération nationale des femmes transformatrices et micro mareyeuses du Sénégal (FENATRAMS)	Transformatrice	Formation en gestion des risques environnementales et sociales, et le développement personnel
	Transformatrice de produits halieutiques	Renforcement de capacité en technique de transformation moderne
Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA) - Laboratoire National de	Ingénieur des travaux agricoles	Formation sur la gestion des déchets

Structures	Postes	Besoins prioritaires en formation
Recherches sur les Productions Végétales -URCI		
Direction des industries de transformation des pêches (DITP)	Contrôleur ou inspectrice des pêches	Formation environnementale sur la gestion des déchets des produits halieutiques
	Inspecteur	Etudes dans le domaine de la préservation de l'environnement (QHSE)
Cellule d'Etudes et de Planification (CEP)	Statisticien	Besoin de compétences en environnement par rapport à l'évolution de la pêche
Direction de la Protection des Végétaux (DPV)	Agent de bureau	Gestion de l'environnement
	Agent technique agricole	Compétences approfondies en nématologie, savoir identifier les nématodes
	Archiviste de la bibliothèque	Informatique, langue (anglais et arabe), Environnement
	Assistant de laboratoire	Des formations sur la manipulation du matériel utilisé
	Chef de bureau Intervention	Gestion de l'environnement
	Chef du centre et chef du laboratoire phytopathologie	Compétences en économie verte et environnement
	Division législation phytosanitaire et quarantaine des plantes	Anglais, gestion environnement
	Technicien de laboratoire	Formation dans l'analyse des résidus souvent nocifs à l'environnement
	Technicien supérieur en agriculture, chef de bureau avertissement agricole	Technique de lutte contre les ravageurs
	Technicien de laboratoire d'Entomologie	Compétences sur les nouvelles méthodes et l'utilisation de nouveaux appareils de lutte contre les ravageurs
Direction des Financements verts et des Partenariats (DFVP)	Agent économiste	Stratégie nationale pour la promotion des emplois verts
	Assistante au directeur chargée des affaires juridiques	Capacité intellectuelles, esprit d'équipe, savoir travailler sous pression
	Chargé de projet	Communication ; marketing
	Chef de division financement	Formations dans le domaine de l'environnement
	Economiste	Economie verte, environnement, développement durable
Direction des Eaux et Forêts, chasse et conservation des sols (DEFCCS)	Chef de Division des finances	Renforcement en management de l'environnement
	Adjoint chef de division reboisement	Géomatique sur la gestion des ressources naturelles
	Cartographe	Formation complémentaire orientées à l'environnement
	Ingénieur des eaux et forêts, adjoint au chef de division	Toutes formations sur l'économie verte
	Responsable Passation de Marché au niveau des fournisseurs	Une formation en gestion des ressources humaines

Source : Enquêtes de l'ISE

Par ailleurs, dans le cadre de son processus d'amélioration de l'employabilité et l'entrepreneuriat verts des chômeurs de longue durée et des non qualifiés en zones vulnérables (à forte dégradation environnementale), la Direction de l'Emploi avait initié un « **Projet d'Identification des Modes de Formation et des Métiers Verts à promouvoir dans les collectivités locales à forte dégradation environnementale** »¹.

¹DFVP/MEDD : Stratégie Nationale de promotion des Emplois verts (SNEV), 2015

Une liste des métiers verts avait ainsi été catégorisée par domaine dans l'optique d'une conduite d'études spécifiques pour cibler ceux qui s'avèreraient pertinentes et faisables et qui seraient susceptibles de répondre à des besoins immédiats et réels.

Les domaines et métiers ciblés pour la formation sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau 3 : Priorités de formation au niveau des collectivités territoriales

Domaines & métiers verts	
<p>Assainissement liquide</p> <ul style="list-style-type: none"> - Technicien traitement des eaux - Technicien évacuation et traitement des eaux usées - Technicien exploitation - Technicien contrôle des réseaux - Technicien en génie sanitaire - Technicien qualité de l'eau - Agent évacuation et traitement des eaux usées - Agent d'entretien - Agent maintenance des réseaux d'assainissement - Agent de curage - Aide laborantins - Agent d'accueil - Surveillants de travaux - Vidéaste (inspection visuelle/vidéo d'un réseau) - Ouvriers qualifiés : entretien – maintenance 	<p>Déchets ménagers et assimilés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Responsable /technicien collecte et tri - Responsable /technicien traitement & valorisation des déchets - Responsable/technicien gestion d'une décharge - Technicien de traitement des déchets - Technicien de maintenance - Agent tri et recyclage - Agent collecte & nettoyage - Agent traitement des déchets - Agent gestion des décharges <p>Paysage et espaces verts</p> <ul style="list-style-type: none"> - Technicien en irrigation/arrosage des espaces verts - Pépiniériste - Agent d'entretien des espaces verts - Ouvriers spécialisés
<p>Energies renouvelables (solaire et éolien)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Technicien en énergies renouvelables - Technicien installateur - maintenance du parc éolien - Techniciens - électriciens et électromécaniciens spécialisés en EE/ER - Technicien installateur et maintenance solaire - Artisans du bâtiment/monteur en isolation thermique - Technicien en génie climatique 	<p>Biodiversité, services écologiques et éco-tourisme</p> <ul style="list-style-type: none"> - Technicien gestionnaire des espaces naturels protégés - Technicien écologue - animateur éco-interprète - Technicien forestier - Technicien cynégétique - Garde de parc naturel - Agent technique des parcs nationaux - Ouvrier d'entretien des espaces naturels - Animalier
<p>Gestion agro-environnementale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Technicien vulgarisateur en éco-conseils - Technicien en compostage - Technicien en techniques d'application des produits agro-chimiques - Technicien de suivi de la qualité des sols - Technicien de suivi de la qualité des eaux - Technicien en agriculture biologique - Agent en agriculture biologique - Technicien en agriculture fourragère - Agent en agriculture fourragère 	

Source : DFVP (2015) – SNEV

Le type de formation proposé par le projet consistait en un **verdissement** ou une **qualification** de courte durée selon trois principales modalités :

- **une formation complémentaire qualifiante de courte durée** pour des techniciens et techniciens spécialisés : cette formation consiste en la conversion de certains métiers traditionnels en des métiers verts moyennant une formation pratique (en salle et sur plateformes) qualifiante additionnelle (Exemples : un technicien électromécanicien peut être converti en technicien de maintenance de l'énergie éolienne et un ouvrier de construction en vérificateur de bilan énergétique de bâtiment) ;

- **une qualification ou spécialisation des ouvriers ;**
- **une formation adaptée pour des chômeurs** à niveaux et profils « cosmopolites » pour certains métiers comme le recyclage, etc., cette modalité requérant une organisation associative.

Ces domaines et métiers peuvent être considérés dans le cadre de la présente étude comme étant toujours pertinents et donc pouvant être inclus dans les priorités d'apprentissage.

En définitive, les compétences nécessaires pour la prise en compte de l'économie verte dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques nationales peuvent se résumer dans le tableau suivant :

Tableau 4 : Compétences nécessaires au verdissement de l'économie Sénégalaise

Compétences techniques	Niveau politique	Compétences participatives
	Compétences managériales	
Logique de la transformation verte	Gestion des organisation	Communication
Défis et opportunités de l'économie verte	Team building	Facilitation /modération
Identification de secteurs clés de l'économie à haut potentiel écologisant	Leadership	
Concepts pertinents de l'économie verte	Management stratégique	
Cohérence et complémentarité de l'économie verte avec le développement durable	Gestion des ressources humaines	
Intégration de l'économie verte dans la planification		
Modélisation		
Rédaction et révision des documents de planification		
	Niveau organisationnel	
Conception et déroulement d'un module de formation en économie verte	Gestion axée sur les résultats	
Intégration de l'économie verte	Mécanismes de financement innovants	
	Niveau opérationnel	
Budgétisation sensible à l'environnement	Gestion intégrée des ressources humaines	Communication
Modélisation	Gestion axée sur les résultats	Techniques de négociation
Comptabilité verte	Financements verts	Coopération/partenariat
Système de collecte, de gestion et de diffusion des données	Gestion des financements verts	Intégration des politiques de genre
Suivi-évaluation axé sur les résultat	Gestion des conflits	
	Gestion des risques et catastrophes	

Source : Enquêtes de l'ISE

5 Offre de formation en économie verte

Le système éducatif sénégalais est assez structuré et offre des formations dans divers domaines, aussi bien dans le public que dans le privé.

5.1 Offre globale de formation dans les secteurs ciblés

Pour les secteurs ciblés, il existe des structures spécialisées qui dispensent des formations spécifiques dans le domaine, en formation initiale, en formation continue ou à la carte.

Tableau 5 : Offre sectorielle de formation

Secteurs	Structures de formation	Statut
	Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture (ENSA)	Public
	Institut sénégalais de recherche agricole (ISRA)	Public

Agriculture	Institut supérieur d'enseignement professionnel (ISEP)	Public
	École nationale supérieure d'agriculture (ENSA)	Public
	Institut Supérieur de Formation Agricole et Rurale (ISFAR)	Public
	L'Institut Supérieur d'Agriculture et Entreprenariat (ISAE)	Public
	Centre National de Formation des Techniciens en Agriculture (CFNTAGR Ziguinchor)	Public
	Centre Interprofessionnel de Formation aux Métiers de l'Agriculture	Privé
Élevage	École Inter-États des Sciences et Médecine Vétérinaires	Public
	Centre national de formation des techniciens en élevage et en industrie alimentaire - CNFTEIA	Public
	Centre de perfectionnement des éleveurs (CPE)	Public
Pêche	Institut universitaire de pêche et d'aquaculture (IUPA)	Public
	Centre National de Formation des Techniciens des Pêche (CNFPTPA)	Public
	Centre de perfectionnement et d'expérimentation en pêche	Public
Forêt	Centre national de formation des techniciens des Eaux et Forêts et des Parcs nationaux (CNFTEFPN)	Public
Ressources en eau	Ecole Supérieure du Bâtiment (BATISUP)	Privé
	Université de Thiès : UFR SCIENCES de l'ingénieur	Public
	Centre des Métiers de l'Eau	Privé
	ESP : Diplôme Universitaire de Technologie Génie civil Option Hydraulique	
Energie/Energies renouvelables, Efficacité énergétique	Le Centre de Formation Professionnelle et Technique (CFPT)	Public
	Centre européen de formation en énergie renouvelable (CEFER)	Privé
	Ecole Supérieure de Technologie et de Management (ESTM)	Privé
	ESP ✓ Dépt génie civil Maîtrise de l'Energie et Technologies d'Energie Renouvelable ✓ Dépt génie électrique Master Professionnel Maitrise de l'énergie électrique et de son environnement ✓ Laboratoires :	Public
	Centre international de formation et de recherche en énergie solaire (CIFRES) Laboratoires des Energies Renouvelables	
	UCAD/FST - SOLMATS (énergie solaire, matériaux et système)	Public
	Centre d'Études et de Recherches sur les Énergies Renouvelables (CERER)	Public
	École supérieure d'électricité du bâtiment et des travaux publics (ESEBAT)	Privé
Gestion des déchets	Institut des métiers de l'environnement et de la métrologie (IMEM)	Privé
	École supérieure d'électricité du bâtiment et des travaux publics (ESEBAT)	Privé
	Institut Africain de Gestion Urbaine (IAGU), ONG internationale appuie les municipalités et les autorités des villes de l'Afrique de l'Ouest et du Centre à renforcer leurs capacités de planification et de gestion	Public
Autres (transversale)	ENA (École Nationale d'Administration)	Public
	Institut des Sciences de l'environnement (ISE)	Public
	Institut des métiers de l'environnement et de la métrologie (IMEM)	Privé
	CESAG (Centre Africain d'Etude Supérieure en Gestion)	Privé
	Sup de co	Privé
	Ecole Supérieure d'Economie Appliquée (ESEA)	Public

Dans le domaine de l'Agriculture au sens large, les institutions de formation professionnelle sont sous tutelle de plusieurs ministères (Agriculture et de Equipement rural, Enseignement Technique et Formation Professionnelle, Elevage et Productions animales, Pêche et Affaires maritimes, l'Environnement et le Développement Durable, Enseignement Supérieur et Recherche, Industries et Commerce).¹

Elles couvrent tous les niveaux (du primaire au supérieur), tous les sous-secteurs (productions végétales, animales, forestières et halieutiques) et sont réparties sur tout le territoire. L'analyse de ce dispositif

¹ ANSTS (2014)

montre que le niveau supérieur offre des formations diplômantes du type doctorat, ingénieur, master/licence. Certaines de ces structures se consacrent entièrement à la formation agricole et rurale (ENSA, EISMV, ESEA, ISFAR), tandis que d'autres ne s'y consacrent que partiellement (UFR, départements de certaines universités, etc.). Au niveau intermédiaire, les institutions dispensent essentiellement une formation technique et professionnelle du type « brevet de techniciens supérieurs ». Au niveau inférieur fleurissent une gamme d'institutions formant principalement aux métiers de l'agriculture.

Parallèlement, d'autres acteurs interviennent dans le paysage de la formation agricole et rurale. Il s'agit principalement: (a) des institutions privées de formation agricole et agro-industrielle ; (b) des institutions relevant de système national de recherche agricole et agro-industrielle (cherchant à valoriser les acquis et innovations générés par la recherche) ou du système national de vulgarisation tel que l'Agence nationale de conseil agricole et rural (ANCAR); (c) des institutions ou centres créés par des ONG, ou des Organisations Paysannes (OP); (d) des centres de formation d'institutions spécialisées, financées par la coopération internationale.

Au niveau de l'ISRA, le Laboratoire National de Recherches sur les Productions Végétales (LNRPV) participe activement à la formation des étudiants à la recherche. Il accueille régulièrement des étudiants dans le cadre de la préparation de leurs mémoires de fin de cycle, de Master I et II ou de leur thèse de doctorat. Il accueille également des étudiants des écoles de formation de technicien agricoles (CFPH) ainsi que des étudiants des universités de Dakar (UCD), de Thiès et Ziguinchor.

Des producteurs et associations de paysans sont aussi accueillis pour des ateliers de formation de courte durée. Des activités de formation et d'encadrement pour le compte des paysans sont également menées au niveau des champs ou des stations de recherche de l'Institut.¹

Les activités scientifiques menées au sein du LNRPV sont structurées autour de deux programmes : « **Gestion de la biodiversité agricole et biotechnologies** » et « **Évolution des écosystèmes et gestion des ressources naturelles** ».

Les recherches sont menées au sein des Plateformes et Laboratoires suivants :

- Unité de Recherche en Culture in Vitro (URCI)
- LMI Intensification écologique des sols cultivés en Afrique de l'Ouest » (IESOL)
- LMI Adaptation des Plantes et microorganismes associés face au Stress Environnementaux (LAPSE)
- Laboratoire Commun de Microbiologie (LCM)

Dans le domaine de la **gestion des ressources en eau**, l'offre de formation n'est pas très développée au niveau national. Il n'y a pas de structure de formation spécialement dédiée aux métiers de la GIRE mais des modules y relatifs sont intégrés, en option, dans les programmes de certaines structures.

C'est ainsi que l'École supérieure d'électricité, du bâtiment et des travaux publics (ESEBAT) offre une formation en hydraulique et assainissement. Les métiers visés par cette formation concernent essentiellement les domaines suivants :

- mobilisation et gestion de l'eau ;
- aménagement urbain ;
- gestion des risques liés à l'eau ;
- aménagement rural ;
- conception et réalisation d'ouvrages hydrauliques ;

1

- gestion intégrée des ressources en eau.

L'ESP offre aussi une Option Hydraulique dans le cadre du Diplôme Universitaire de Technologie Génie civil.

Par contre, dans le domaine de **l'énergie**, il existe une offre nationale de formation diverse et variée (publique et privée).

L'École supérieure d'électricité, du bâtiment et des travaux publics (ESEBAT) délivre un Brevet de Technicien Supérieur en Electrotechnique (Programme L1+L2), accessible aux titulaires du BAC scientifique ou technique, ou d'un brevet de technicien en électricité. Cette filière englobe les études de l'électronique et de l'électricité au sens classique.

Les compétences visées par le parcours "Electrotechnique " pourront s'exercer dans les secteurs traditionnels d'embauche (industries électriques et électroniques, appareillages et instrumentation, production et transport d'énergie) C'est aussi une mention permettant au diplômé de se préparer au secteur plus précis de la distribution électrique et de la commande des actionneurs et de la maintenance industrielle.

Le **Centre de Formation Professionnelle et Technique (CFPT) Sénégal-Japon** forme au brevet de technicien industriel (BTI) en électrotechnique sur une durée de trois ans, en cours du jour et du soir, dans les modules suivants :

- Maintenance de Systèmes électriques et électroniques
- Machines électriques
- Câblages domestiques et industriels
- Bobinage moteurs et transfo
- Automates programmables
- Informatique industrielle
- Distribution d'Energie Electrique

Avec les récentes découverte de pétrole et de gaz, la formation professionnelle des cadres et techniciens aux métiers de ces secteurs est devenue une priorité.

Un **Institut national des métiers du pétrole et du gaz** a été mis en place pour former dans ces métiers avec des diplômes d'ingénieurs, de techniciens, de cadres juridiques et commerciaux. Par ailleurs, il est prévu d'élaborer une stratégie nationale de formation pour développer et renforcer les compétences nationales, de respecter les normes environnementales.

L'Office national de formation professionnelle (ONFP) a initié un programme de formation aux métiers du pétrole et du gaz destiné à 2.000 jeunes demandeurs d'emplois de quatre corps de métiers :

- graisseur/laveur
- agent de sécurité de sites pétroliers
- pompiste station-service
- gérant de dépôt de gaz

En matière de **gestion des déchets**, il n'y a pas encore de structure spécialisée de formation au niveau national mais le Ministère en charge de la Gouvernance territoriale envisage de mettre en place une école de formation aux métiers de la gestion des déchets solides. Ainsi, l'Unité de coordination de la gestion des déchets solides (UCG) a validé en juin en 2017 un plan national de formation aux métiers de la

gestion des déchets qui a pour objectif principal de disposer d'outils de renforcement de capacités, afin d'améliorer les performances et leur efficacité dans l'exécution des mandats liés au secteur.

A côté de cette offre de formation sectorielle, il existe des **structures qui sont transversales** telles que l'École Nationale d'Administration, l'École Supérieure d'Economie Appliquée (ESEA), l'Institut des Sciences de l'environnement (ISE), le Centre Africain d'Etude Supérieure en Gestion, l'École supérieure de Commerce (Sup de co), qui interviennent dans la formation des cadres et autres techniciens de l'administration

L'école nationale d'administration (ENA) a pour vocation de former les administrateurs de niveau supérieur et moyen destinés à servir dans l'administration. Il existe 7 filières dont : administration centrale et territoriale, collectivités locales, trésor, diplomatie, travail et sécurité sociale, impôts et domaines.

Il y a deux types de concours :

- le concours d'accès direct, ouvert à tout citoyen sénégalais âgé de 18 à 33 ans pour le cycle A (niveau maîtrise) ou le cycle B (niveau baccalauréat)
- le concours professionnel du cycle A, ouvert à tout fonctionnaire âgé au plus de 53 ans, titulaire dans un corps de la hiérarchie B pour le cycle A ou titulaire dans un corps de la hiérarchie B ou C pour le cycle B.

Sur autorisation du Premier Ministre et après avis du Conseil d'Administration, l'ENA peut, dans ses domaines de compétences :

- créer des annexes dans les autres régions du pays ;
- créer des centres spécialisés pour l'exécution de programmes spécifiques de formation supérieure sur la base de textes réglementaires ou de conventions spécifiques ;
- abriter d'autres établissements de formation supérieure, sur la base d'accords ou de protocoles établis à cet effet.

L'École supérieure d'économie appliquée (ESEA) de l'UCAD offre une formation initiale en cours du jour et en cours du soir, de même qu'une formation continue à la carte. La formation est assurée par les départements :

- Aménagement du Territoire, Environnement et Gestion du Développement Urbain (ATEGU)
- Planification Economique et Gestion des Organisations (PEGO)
- Education et animation du développement

Les formations dispensées sont :

- Ingénieur des travaux de planification
- Ingénieur des travaux de l'aménagement du territoire
- Ingénieur du développement urbain
- Diplôme de 3e cycle DESS en aménagement, décentralisation et développement territorial
- Diplôme de Technicien supérieur (DTS) en gestion des collectivités locales
- Licence professionnelle en gestion des collectivités locales
- DTS en gestion de projet
- DTS en micro finance
- Licence professionnelle en micro finance
- DTS en animation du développement
- Licence professionnelle en animation du développement
- Inspecteur de l'animation
- Médiateur pédagogique

L'ESEA offre également des **formations diplômantes** aux bacheliers des séries L, G, S et aux agents provenant du monde professionnel ayant au moins trois ans d'expérience professionnelle. Ces formations

portent sur des licences professionnelles en cours du jour dans le cadre de la fonction de service (formation payante) :

- Licence Professionnelle en Gestion de Projet (BAC S et BAC G)
- Licence Professionnelle en Micro finance (BAC S et BAC G)
- Licence Professionnelle en Développement Communautaire (Bac toutes séries)
- Licence professionnelle en Gestion des Collectivités Locales et de l'Environnement (Bac toutes séries)

L'Institut des Sciences de l'Environnement (I.S.E) est un institut universitaire de 3^{ème} cycle ayant une vocation de formation par l'enseignement et la recherche dans le domaine de l'environnement. Il est rattaché à la Faculté des Sciences de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

L'offre de formation de l'ISE est constituée de trois Masters :

- Sciences de l'Environnement (ENVI)
- Gestion des ressources naturelles et Développement durable (GERENAD)
- Ethique, gouvernance et responsabilité environnementale et sociale (RSE)

L'ISE organise également, à la demande du monde professionnel, des formations à la carte de courte durée.

Ses équipes des recherches sont actuellement au nombre de sept, avec un objectif de recherches bien précis pour chacune d'elles :

- Unité de recherche sur les écosystèmes naturels et l'environnement (URENE) ;
- Unité de recherche sur les sols, l'eau et les production agricoles (URSEPA) ;
- Unité de recherche changement climatique, adaptation et risques environnementaux (CAREX) ;
- Laboratoire d'études environnementales des milieux urbains (LEEMUR) ;
- Unité d'enseignement et de recherche Etique, gouvernance, responsabilité environnementale et sociale (UER EGRES) ;
- Unité de recherche et de développement des compétences en économie verte inclusive (URDCEVI) ;
- Unite de recherche Social Aspects of Health and HIV/AIDS Research in Africa (SAHARA)

Les thèmes de recherches se structurent autour de principales problématiques suivantes :

- ressources forestières et gestion rationnelle des écosystèmes ; espèces végétales rares, menacées, envahissantes ;
- développement durable, économie verte changements climatiques ; séquestration du carbone ;
- gestion des rejets miniers ; récupération des terres salées ;
- les pesticides, leurs incidences sur l'environnement et les alternatives aux pesticides ;
- assainissement et la gestion des eaux usées domestiques (épuration et valorisation) et des déchets solides ménagers et industriels (recyclage et valorisation) ;
- les pollutions atmosphériques et leurs nuisances ; les effets des problèmes d'environnement sur la santé des populations ;
- les écosystèmes urbains (habitats sous intégrés) ;
- les aspects sociaux et culturels des problèmes de santé et de développement (groupes vulnérables au VIH/SIDA, mortalité et morbidité maternelles et néonatales, violences basées sur le genre dans les milieux du travail, ...)

A côté de ces grands thèmes, des recherches d'accompagnement s'intéressent subsidiairement à d'autres aspects liés à la gestion de l'environnement parmi lesquels l'Education Relative à l'Environnement, la gestion des espaces urbains et ruraux, l'organisation sociale des populations, la pêche, le rôle de la femme...

L'Institut des Métiers de l'Environnement et de la Métrologie (IMEM) offre une formation (payante) initiale et continue¹.

En **formation initiale**, les 4 curricula débouchant sur un Diplôme de Technicien Supérieur (DTS) et ou une Licence professionnelle sont :

- Mesures Physiques (Métrologie) avec 2 options : Techniques instrumentales (SAV) & Matériaux et contrôles Physico-chimiques
- Qualité-Sécurité-Environnement (QSE)
- Hygiène-Sécurité-Environnement (HSE)
- Environnement, Eau et Assainissement (EEA)

Quant aux modules de renforcement de capacités en **formation continue**, ils ciblent les décideurs, les responsables Qualité-Sécurité-Environnement (QSE) en entreprise, les consultants techniques auprès des industriels, etc. Ils débouchent sur l'obtention d'un Certificat d'Acquis Pédagogiques et concernent, entre autres, les domaines suivants :

- Pratique du Contrôle d'Hygiène, Sécurité, Conditions de Travail (CHSCT)
- Métrologie dans l'entreprise (sciences des mesures dans le cadre des normes ISO)
- Management de la Qualité dans l'Entreprise
- Efficacité énergétique (bilan carbone)
- Management de la Qualité, Sécurité, Environnement (QSE)

5.2 Offre spécifique de formation relative à l'économie verte

En matière d'économie verte, les enquêtes auprès des structures de formation ont révélé qu'il existe une offre assez diversifiée de formation dans les domaines relatifs à l'économie verte mais pas une formation spécifiquement dédiée à l'économie verte.

Tableau 6 : Offre de formation relative à l'économie verte dans les structures de formations publiques et privées du Sénégal

Établissements	Filière de formation relative à l'économie verte
UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR	
ESP (Ecole Supérieure Polytechnique)	-Eau, qualité et usages de l'eau option climat et impact climatique -Génie électrique -Génie mécanique -Sciences de la terre, de l'univers, option science de l'atmosphère -Sciences de la terre, de l'univers, option système énergétiques
FSJP (Faculté des Sciences Juridique)	Droit de l'environnement
ISE / FST (Institut des Sciences de l'Environnement)	-Gestion des ressources naturelles et développement durable -Environnement -Responsabilité Sociale et Environnementale des entreprises -Environnement et Gestion des rejets miniers
Ecole Supérieure d'Economie Appliquée (ESEA)	-Aménagement du territoire et gestion urbaine
ÉCOLE INTER- ÉTATS DES SCIENCES ET MEDECINE	-Santé publique et environnement
UNIVERSITE GASTON BERGER DE SAINT-LOUIS	
Unité de formation et de recherches (UFR) Lettres et Sciences Humaines (LSH)	-Ecosystèmes et environnement -Espaces et sociétés rurales -Espaces et sociétés urbaines
UNIVERSITE DE THIES	
	-Productions végétales

¹ <http://www.imem-senegal.com/formations.php>

École Nationale Supérieure d'Agriculture (ENSA)	-Foresterie, Environnement pour une gestion durable des chaînes de valeur -Agronomie et protection des cultures
Institut Supérieur de Formation Agricole et Rurale (ISFAR)	-Productions forestières -Productions végétales
UFR SET	-Licence en gestion intégrée de l'eau et de l'environnement Master en Ingénierie d'Hydraulique et d'Assainissement (MIHA)
Ecole Polytechnique (EPT)	-Génie électromécanique
UNIVERSITE DE ZIGUINCHOR	
UFR ST	-Agroforesterie
UNIVERSITES ET STRUCTURES DE FORMATIONS PIVEES	
EUROMED UNIVERSITE	-Décoration intérieur
ESFIAM	-Electrotechnique -Electromécanique
ESGE	-Electromécanique -Electronique industrielle
INSTITUT SUPERIEUR DE DEVELOPPEMENT LOCAL	-Eau, hygiène et assainissement -Environnement
ISEG	-Management de la qualité
IMEM	-Qualité-Sécurité-Environnement (QSE)
ESITA	-Maintenance industriel
GROUPE SUP DE CO	-Management de la qualité
IICF	-Qualité
ISM-DAKAR	-Management de la qualité
INST SUP ING TERRITORIALE	-Urbanisme
ISTI	-Electronique, froid, climatisation -Electronique industrielle

Source : *Enquêtes de l'ISE*

NB/ L'offre de formation en économie verte présentée dans le tableau n'est pas exhaustive

Dans le **domaine de l'agriculture**, il faut noter que l'agroécologie est quasiment absente de la formation professionnelle publique. Le centre de formation professionnelle horticole de Camberene (CFPHC) aborde le sujet à travers un cours sur le micro jardinage et les techniques biologiques de culture sur table. A un niveau supérieur, l'école nationale supérieure d'agriculture (ENSA) de Thiès assure un DEA en Agronomie et Protection des cultures. L'UCAD a créé, en partenariat avec le CIRAD, un Master en Gestion durable des agroécosystèmes horticoles¹.

Tous les **centres de formation** axés exclusivement sur l'agroécologie sont des centres privés gérés par des associations.

La ferme agroécologique de Kaydara située dans le village de Samba DIA, qui forme des jeunes à une agriculture autonome, performante, maîtrisable et respectueuse de l'environnement. La formation intègre l'arboriculture, le maraîchage, la floriculture et l'élevage. Au sein de ces activités, la formation aborde la fabrication d'engrais et de produits phytosanitaires naturels ainsi que la gestion de l'exploitation, de la planification des cultures jusqu'à la commercialisation des produits, en passant par la gestion financière.

Le **centre de formation agricole de Mbour** où les élèves sont formés sur l'itinéraire technique de 8 spéculations, sur la préparation des pépinières, la fabrication du compost, la gestion du système de goutte à goutte mais aussi sur la planification des cultures, la commercialisation et la gestion financière.

Les **fermes écoles écologiques de l'ONG Action Solidarité (ACTSOL)** à Ziguinchor, Sédhiou et Podor où la formation est axée sur l'agriculture, la pisciculture, l'élevage, la production et l'utilisation d'engrais, de produits phytosanitaires biologiques. Elle associe cours théoriques et pratiques.

¹ OIT, 2013

Tous ces centres visent à former de jeunes entrepreneurs agricoles. A côté de ces structures de formation, de nombreuses **organisations d'appui** forment des paysans aux techniques agroécologiques.

C'est ainsi que la **Fédération nationale des agriculteurs biologiques** œuvre dans le renforcement des capacités des producteurs, l'appui à la transformation et à la commercialisation des produits biologiques, la mise en place d'un système de certification et la communication sur l'agriculture biologique.

Dans la même dynamique, l'ONG **ENDA Pronat** s'est engagée dans la sensibilisation des producteurs aux dangers des pesticides et dans l'expérimentation des alternatives aux pratiques agricoles conventionnelles.

Pour sa part, **Agrecol Afrique**, ONG sénégalaise qui promeut l'agriculture biologique, écologique et le commerce équitable au Sénégal et en Afrique de l'Ouest, appuie les initiatives individuelles et collectives et renforce l'auto apprentissage des pratiques de promotion d'une agriculture écologique et durable.

Quant à l'**Association sénégalaise de promotion de l'agriculture biologique (ASPAB)**, elle s'active dans l'appui aux organisations paysannes pour le développement de l'agroécologie au Sénégal à travers la formation et la labélisation. C'est ainsi qu'elle a mis en place le label BIOSAIN, en partenariat avec les groupements appuyés.

Plusieurs autres organisations (Aide aux forces vives africaines par la formation agroécologique, VECO Sénégal, Green Sénégal, etc.) appuient les producteurs à s'engager dans l'agroécologie.

En matière de **gestion des ressources en eau**, parmi les filières porteuses identifiées pour les **ISEP de Bignona et de Richard Toll**, figurent les systèmes de gestion et les métiers de l'eau, ce qui offre un potentiel d'élargissement de l'offre de formation dans le domaine. Les métiers ciblés sont :

- Traitement et qualité des eaux ;
- Maintenance des ouvrages hydrauliques et réseaux de distribution ;
- Installation et maintenance de systèmes d'irrigation (Groupe motopompe et circuit de distribution) ;
- Gestion et maîtrise de l'eau

Au vu de la faiblesse de l'offre locale de formation, pour renforcer les connaissances de la GIRE auprès des cadres sénégalais impliqués dans la gestion de l'eau, l'Etat fait souvent appel à l'expertise étrangères (l'unité « Eau et Environnement » du Département en Sciences et Gestion de l'Environnement de l'Université de Liège appui depuis 2015, grâce à la coopération technique Belge, la formation de diverses catégories d'acteurs impliqués dans la GIRE au Sénégal)

En matière d'énergie renouvelable, l'offre de formation relève surtout de structures privées.

Le **Centre international de formation et de recherche en énergie solaire (CIFRES)**, abrité par l'École supérieure polytechnique (ESP), offre des formations pouvant permettre à des étudiants de s'insérer professionnellement dans les filières de l'audit énergétique, de la maîtrise des techniques d'efficacité énergétique et de la valorisation des énergies renouvelables dans le secteur du bâtiment.

L'**Ecole Supérieure de Technologie et de Management (ESTM)** compte une branche génie électrique et **énergies renouvelables** (Licence – Master) qui ouvre aux métiers suivants :

- agent de développement des énergies renouvelables ;
- auditeur énergétique ;
- chef de projet « énergies renouvelables » ;
- conseiller en maîtrise de l'énergie ;
- électrotechnicien en énergies renouvelables ;
- ingénieur commercial en énergies renouvelables ;
- technicien supérieur en génie climatique ;
- technicien thermicien concepteur ;

- technicien en énergies renouvelables ;
- technicien énergétique.

L'**ESEBAT** offre aussi une formation en énergies renouvelables et efficacité énergétique, de même que le **Centre européen de formation en énergie renouvelable**.

Quant à la **gestion des déchets**, la problématique est prise en charge à travers des modules de formation spécifiques relatifs à une catégorie de déchets.

Par exemple, l'**Institut des sciences de l'environnement (ISE)** développe des modules de formation et des recherches sur les pollutions et nuisances dues soit à des activités urbaines (pollution et épuration des eaux usées ; déchets urbains et traitement ; pollution et protection des mers et des plages ; pollution de l'air), soit à des activités agricoles (nuisances dues aux pesticides, destruction et protection de la faune).

L'**Institut africain de gestion urbaine (IAGU)** intervient aussi dans le domaine de la gestion des déchets, par l'entremise de l'appui technique aux collectivités locales, la diffusion des innovations issues de la recherche et des expérimentations locales, la conduite de missions de prestation de services et de renforcement de capacités.

L'économie verte est aussi prise en compte dans les offres de formation des structures transversales.

C'est ainsi que l'**ENA** organise, en partenariat avec l'IFDD des séminaires sur la RSE et le développement durable.

Quant à l'**ESEA**, elle délivre dans son département « Aménagement du territoire, **environnement** et gestion urbaine », des formations permettent à ses diplômés :

- d'intégrer et coordonner une équipe d'étude d'impact sur l'environnement ;
- de concevoir et superviser des opérations de gestion des ressources naturelles ;
- d'identifier, suivre et évaluer des programmes de recherche et formation en gestion des ressources naturelles et de l'espace.

Pour sa part, l'ISE, en plus des modules dispensés dans ses programmes de Masters, a mis en place l'Unité de **Recherches et de Développement de Compétences sur l'Economie verte Inclusive** l'URDCEVI dont l'objectif est de fournir aux acteurs publics et privés les outils nécessaires qui leur permettent de s'engager dans la transition vers une économie verte et de mesurer les progrès réalisés dans le domaine.

En plus, avec les nouvelles découvertes de pétrole et de gaz, l'ISE vient de lancer, en juillet 2018, un Master en **Environnement et Gestion des rejets miniers**, commun avec l'IST, avec l'appui de l'Ecole polytechnique de Montréal (Canada) et des sociétés minières. La première promotion va démarrer dès l'année universitaire 2018-2019. Cette nouvelle offre de formation vise à doter le Sénégal de ressources humaines de qualité capables de prendre en compte les externalités négatives engendrées par l'exploitation des ressources minière. Il est ouvert aux étudiants formés en géologie, en hydrologie et en physique-chimie, mais aussi à ceux formés sur les questions environnementales, éthiques, sanitaires, économiques et sociales, de gouvernance et de développement durable.

Dans son offre de formation, l'**IMEM** a ciblé les métiers verts porteurs suivant¹ :

- Auditeur Qualité
- Responsable Qualité-Sécurité-Environnement (QSE)
- Contrôleur d'exploitation du réseau d'eau
- Biologiste en environnement

¹ http://www.imem-senegal.com/metiers_verts.php

- Responsable de la métrologie en éco-industrie
- Spécialiste en dépollution industrielle
- Chargé d'hygiène et de sécurité
- Chef de projet en chimie et physique industrielles

6 Gap de capacités de formation en économie verte et stratégies de résorption

Il faut noter qu'en général, l'offre de formation n'est pas souvent en adéquation avec les besoins du marché de l'emploi. C'est pourquoi, le gouvernement et le secteur privé ont introduit une innovation majeure dans la formation professionnelle par l'introduction du modèle dual, une formation par alternance à raison de 80% du temps de formation en entreprise et 20% en centre de formation.

En application de cette nouvelle option de formation, le gouvernement a mis en place par le décret 2018-1290 un programme de formation école entreprise (PF2E) concrétisant ainsi sa volonté d'apporter une réponse concrète au besoin important de qualification et d'employabilité des jeunes.

En contribuant à l'objectif assigné à la formation professionnelle et technique dans le cadre du Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence (PAQUET) et visant à orienter **30 % des sortants du cycle fondamental vers la Formation professionnelle et technique à l'horizon 2025**, le Programme PF2E vise à expérimenter, avant sa généralisation, **le modèle de formation duale** retenu afin d'améliorer l'employabilité d'au moins **25 000** jeunes.

Les cibles du PF2E sont :

- **Les jeunes** âgés de 16 ans au moins en quête d'une qualification professionnelle avec un focus sur :
 - Les sortants du cycle fondamental ;
 - les exclus du système d'éducation et de formation (ni en éducation/formation, ni en emploi) ;
 - les filles et les femmes ;
 - les personnes handicapées ;
- **Les entreprises** évoluant dans les différents secteurs d'activités suivants et souhaitant contribuer aux efforts de formation de la jeunesse sur les métiers qu'elles auraient retenus et pour lesquels elles sont évaluées compétentes :

Agriculture	Energie	Electromécanique	Transport	Habitat social	Chimie
Aviculture	Hôtellerie Restauration	Mécanique	Habillement / Confection	Pêche	...
BTP	Tourisme	TIC	Mine	Art / Culture	...

- **Les établissements publics et/ou privés de formation** professionnelle et technique évalués compétents pour accueillir en alternance.

Ce système pourrait être mis à profit pour faciliter l'acquisition de compétences techniques opérationnelles en matière d'économie verte.

Dans le domaine spécifique de l'économie verte, la description de l'offre de formation faite précédemment montre que les formations nécessaires pour répondre aux besoins de compétences identifiés sont pour la plupart dispensées au niveau des structures de formation présentes sur le marché de la formation (cf. ci-dessus). Cependant, les modules sont souvent dispersés entre plusieurs unités d'enseignement et certains acteurs ont souhaité bénéficier d'une formation spécifique et exclusivement dédiée à l'économie verte, ce qui n'existe pas pour le moment. En outre, certains domaines sont insuffisamment pris en

compte dans les filières existantes et il sera nécessaire de développer une stratégie globale de résorption des gaps.

Pour ce faire, il faut envisager des **mesures de graduelles** de court, moyen et long terme. L'objectif est d'arriver, à long terme, à la généralisation de la prise en charge de l'économie verte dans tous les curricula de la formation, à tous les ordres d'enseignement (du préscolaire au supérieur) et au secteur non formel.

A court terme, il convient de mettre l'accent sur la **formation continue et/ou à la carte** pour permettre aux agents en exercice de pouvoir améliorer leurs pratiques. Il s'agira ensuite d'intégrer progressivement les modules relatifs à l'économie verte dans les curricula de la formation initiale.

En effet, l'intégration de ces modules d'économie verte dans les curricula peut s'avérer difficile, surtout dans les grandes écoles publiques (cas de l'Ecole Nationale d'Administration dont les programmes de formation sont fixés par arrêté du Premier Ministre) et les procédures de certification peuvent être longues.

La mise en œuvre de ces formations requiert l'élaboration des référentiels pédagogiques et des supports de formation basés sur l'**Approche Par Compétence (APC)**, l'engagement des actions de formation des formateurs et le montage de dispositifs de partenariat.

A cet effet, un partenariat pourra être noué entre UNITAR, l'ENA et la Plateforme Nationale sur l'économie verte (PNEV).

Ainsi, UNITAR et la PNEV pourront assurer l'**ingénierie de formation** :

- Conception d'une offre de formation
- Elaboration des référentiels de métiers, d'emploi verts
- élaboration de référentiels de formation
- Elaboration des plans de formation
- Implantation des programmes au niveau des établissements
- recherche de formateurs

Au niveau stratégique, à l'attention de la DGPPE, des CEP, des autres cadres de l'administration et de ses auditeurs, l'ENA assurera, en collaboration avec la PNEV l'**ingénierie pédagogique** :

- Elaboration des programmes de formation en économie verte dans ses domaines de compétences
- Définition des contenus de formation
- Mécanismes de suivi et évaluation de la formation
- Evaluation du module ou de la formation
- Evaluation niveau de satisfaction de la -demande

Les sessions de formation pourront se dérouler à distance (formation en ligne) ou dans les locaux de l'ENA qui dispose d'une capacité d'accueil importante (une centaine d'auditeurs en résidentiel) et d'infrastructures adéquats.

Au niveau opérationnel, l'ingénierie pédagogique pourrait être assurée par la PNEV, en collaboration avec les structures de formation sectorielles telles que le Bureau de Formation Professionnelle Agricole (BFPA), le Centre national de Formation des Techniciens des Pêches et de l'Aquaculture, le Centre national de formation des techniciens des Eaux et Forêts et des Parcs nationaux (CNFTEFPN), etc.

Pour les agriculteurs, les connaissances requises sont techniques, organisationnelles et en relation avec les réglementations et les normes (traçabilité, qualité, calibrage), etc. Ces connaissances ne pourront être dispensées seulement au cours de la formation initiale, mais devront être apportées aussi tout au long de la carrière professionnelle des individus. Dans le segment supérieur du dispositif, des

changements structurels de curriculum de formation seront nécessaires pour mieux répondre aux demandes changeantes du marché de travail agricole¹.

Dans le domaine de la **foresterie**, le seul centre de formation en Eaux et Forêts de Djibélor (Ziguinchor), ne forme qu'au niveau de technicien (BT). Il serait par conséquent souhaitable, qu'une filière de formation au métier de technicien supérieur (BTS) soit ouverte (en formation initiale ou continue) dans ledit centre ou dans les Instituts supérieurs d'enseignement professionnel ISEP.

Pour relever les nouveaux défis auxquels le Sénégal est confronté dans la perspective de l'exploitation des ressources pétrolières et gazières, l'**Institut national des métiers du pétrole et du gaz** devrait intégrer dans son offre :

- la formation en santé sécurité au travail (pour les travailleurs des plateformes pétrolières). Toutefois, celle-ci étant difficile à faire du fait des coûts élevés du matériel de formation (pour simuler les accidents notamment), il faut une mutualisation des efforts des structures de formation (à l'échelle sous-régionale) pour prendre en charge ce type de formation.
- la gestion de la pollution marine pour mettre en place une capacité d'analyse de produits polluants au niveau des services publics ainsi que des laboratoires privés, pour l'application des normes ;
- la gestion des risques et des dangers liés aux opérations de prospection et de production de pétrole et de gaz ;
- les études des risques écotoxicologiques de toutes les substances chimiques (dispersants, additifs et autres) déjà homologuées par le Sénégal ou devant faire l'objet de prochaines homologations avant leur utilisation.

En outre, pour une équité territoriale l'offre de formation doit être décentralisée. Le tableau suivant montre les types de formations qui pourraient être développées au niveau de chaque région, compte tenu de sa spécificité.

Il faut noter que l'Etat a déjà entrepris cette décentralisation de l'offre de formation par la décision prise depuis 2013 de mettre en place, d'ici 2023, un réseau d'Instituts supérieurs d'enseignement professionnel (ISEP) avec un établissement spécifique dans chaque région en fonction des potentialités, des besoins des territoires et des priorités de l'Etat. Ainsi, les ISEP ont pour missions :

- de contribuer à la diversification de l'offre de formation supérieure professionnelle ;
- d'offrir des opportunités de poursuite d'études professionnelles aux bacheliers ou tout titulaire d'un diplôme admis en équivalence ;
- de participer à la formation des techniciens supérieurs de niveau Bac + 2 ans ;
- de procéder à des expertises et de développer des projets à l'intention des entreprises publiques et privées et au monde socio-économique ;
- de former des agents opérationnels dans des secteurs bien définis ;
- de contribuer à la mise en place des conditions de qualification permanente des citoyens ;
- de promouvoir et de développer les atouts de son site d'emplacement et des zones voisines ;
- **d'organiser également des formations spécifiques, à temps partiel ou à temps plein, destinées aux personnes engagées dans la vie professionnelle.**

Le réseau d'ISEP pourra être utilisé pour la décentralisation de l'offre de formation en économie verte. Déjà au niveau de l'ISEP de Bignona, les métiers verts figurent parmi les filières porteuses validées localement lors d'un atelier de cadrage technique de l'offre de formation pédagogique.

Tableau 7 : Filières porteuses identifiées pour l'ISEP de Bignona

AGROINDUSTRIE
1. Gestion d'exploitation d'activités agro industrielles :

¹ ANSTS (2014)

2. Gestion d'exploitation d'activités de production végétale ;
3. Gestion d'exploitation d'activités de production animale ;
4. Gestion d'exploitation d'activités de transformation ;
5. Machinisme agricole
TOURISME ET ARTISANAT
6. Management de produits touristiques
7. Entrepreneurs artisanaux
SYSTEMES DE GESTION & METIERS DE L'EAU
8 Traitement et qualité des eaux,
9 Maintenance des ouvrages hydrauliques et réseaux de distribution
10 Installation et maintenance de systèmes d'irrigation (Groupe motopompe et circuit de distribution)
AGROFORESTERIE
11 Techniques de gestion d'exploitation forestière et agricole
METIERS VERTS : BIODIVERSITE ET DEVELOPPEMENT DURABLE
12. Aménagement et Gestion durable des écosystèmes naturels
13. Assainissement et Gestion des déchets
14. Aménagiste - Paysagiste
15. Techniques de gestion et d'exploitation des activités de production durable

Source : ISEP de Bignona

Il faudra en faire de même pour toutes les régions et définir des offres spécifiques de formation selon les potentialités locales. Le tableau donne un aperçu des domaines qui pourraient être développés par région.

Tableau 8 : Formation relative à l'économie verte pouvant être développer par région

Région	Offre de formation potentielle relative à l'économie verte
DAKAR	-Exploitation agricole (horticole, avicole, maraichère) -Gestion des déchets solides
THIES	-Gestion et exploitation d'activités agricoles -Métiers du rail -Gestion et exploitation minière -Construction et entretien d'ouvrages hydrauliques -Construction et entretien de machines et d'outils agricoles
KAFFRINE	-Agro-industrie -Gestion et exploitation d'activités agrosylvopastorales
KEDOUGOU	-Agriculture, agro-industrie -Gestion et exploitation minière
TAMBACOUNDA	-Exploitation agricole et agro industrielle -Gestion et exploitation minière
LOUGA	-Gestion et exploitation d'activités agrosylvopastorales
MATAM	-Agriculture, agro-industrie
SAINT-LOUIS	-Agriculture et Agro-industrie -Gestion et exploitation d'activités agrosylvopastorales
KOLDA	-Agriculture et agro-industrie -Elevage
SEDHIOU	-Exploitation agricole et agroindustrielle
ZIGUINCHOR	-Gestion et exploitation agricole et agro-industrielle --Gestion et exploitation activités forestières -Biodiversité et Développement durable
DIORBEL	-Gestion d'exploitation agricole ou agroindustrielle
FATICK	-Exploitation agricole et agroindustrielle -Biodiversité e Développement durable
KAOLACK	-Biologie animale et végétale (Techniciens de laboratoires...)

Source : Enquêtes ISE, 2018

7 Conclusions et recommandations

7.1 Conclusions

Les concepts d'économie verte, d'emplois verts et de compétences vertes restent très peu maîtrisés des personnes, acteurs de premier plan, de la transition vers une économie verte.

Au niveau politique, on constate un manque de vision très claire sur l'économie verte, malgré la forte volonté politique affichée de s'inscrire dans une transition verte. Au niveau de l'administration, les niveaux d'éducation et de compétences en économie verte sont encore relativement bas et les domaines couverts assez limités.

Par ailleurs, la transition vers une économie verte n'est pas véritablement prise en charge tant dans l'enseignement général que la formation professionnelle et technique. Souvent, l'offre de formation n'est pas en adéquation avec les besoins du marché du travail.

Il y a donc une nécessité de mieux intégrer l'économie verte dans les politiques nationales et sectorielles et d'informer, sensibiliser et renforcer les capacités des acteurs de la transition verte.

A cet effet, le système éducatif doit s'ouvrir au monde extérieur et faire de la veille pédagogique pour anticiper sur les mutations du marché de l'emploi en rapport avec les exigences de l'économie verte.

Au niveau central, l'Etat doit veiller à la mise en place d'une politique de gestion des ressources humaines basée essentiellement sur une démarche normalisée de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (recrutements, formation, gestion des plans de carrière, ...).

7.2 Recommandations

A l'attention de l'Etat

Pour faciliter l'identification des gaps de compétences, la généralisation des fiches de poste au niveau de l'administration s'impose.

Il faudrait ensuite initier un programme de renforcement des capacités en économie verte des agents de l'administration en commençant par la formation continue des agents actuellement en exercice puis la formation initiale des futurs agents. Cela passe, **dans le court terme**, par l'organisation de séminaires ou de formations en ligne ou par vidéo-conférence au profit des agents actifs (avec une priorité pour ceux impliqués dans la planification des politiques publiques). Dans le moyen et long terme, il faudra parvenir à une intégration de l'économie verte à tous les niveaux d'éducation et dans tous les types et programmes d'éducation et de formation et développer des curricula adaptés aux besoins en emplois verts dans l'ensemble des secteurs de l'économie sénégalaise. A cet effet, l'Etat doit :

- mettre à profit les fiches emploi métiers verts produits dans le cadre de cette étude pour implanter des offres de formation professionnelle relatives à ces métiers. Ainsi, les **métiers et emplois verts doivent être codifiés** (sur la base des Nomenclatures d'activités et de produits des États Membres d'AFRISTAT – NAEMA et NOPEMA) et un **répertoire opérationnel des métiers et des emplois verts** élaboré.
- Elaborer pour chaque métier, le programme de formation complet suivant l'Approche par Compétences (référentiels métier, référentiels de compétences, référentiels de formation, référentiels de certification).
- mettre en place une **structure nationale de pilotage et de suivi évaluation des emplois et métiers de l'économie verte** (Observatoire national des métiers et emplois de l'économie verte) et des mécanismes de mise en œuvre et de suivi au niveau des régions (observatoires régionaux)

Parallèlement il faudrait **renforcer les capacités des structures des formation** à délivrer ce type de formation par de développement de curricula adaptés et la formation des formateurs. Une Instance de régulation devra être mise en place pour veiller sur la qualité des formations, des formateurs et les établissements agréés par l'Etat du Sénégal.

Enfin, **la recherche** dans le domaine de l'économie verte **doit être soutenue** pour encourager les innovations technologiques.

A l'attention de l'UNITAR

Les Fiches emploi/métier produites devraient être utilisées pour **éditer une première version de répertoire opérationnel des métiers et emplois verts** dans les secteurs ciblés et qui pourrait être complétée et mise à jour régulièrement. L'UNITAR doit appuyer l'édition de ce répertoire, en collaboration avec les autres partenaires qui interviennent déjà dans le domaine des emplois verts au Sénégal, tels que le BIT et le Global Green Growth Institut (GGGI). Dans le cadre des activités du PAGE au Sénégal, cette activité pourrait être intégrée dans le plan d'actions 2019.

Il faut signaler que le PAGE et GGGI ont déjà un accord de partenariat et ce dernier devrait être mis à profit pour la mise en synergie de leurs interventions et la mutualisation des moyens.

En effet, le BIT (une des Agences du PAGE) a initié un travail de mesure statistique des emplois verts au Sénégal avec la méthodologie développée par le Green Jobs Assessment Institutions Network (GAIN). Au même moment, GGGI a entamé un processus d'estimation des emplois verts actuels au Sénégal (une situation de référence) et une projection du potentiel de création d'emplois verts dans un scénario de croissance verte, ainsi qu'une évaluation des gaps de compétences.

UNITAR devrait donc partager avec ces structures les résultats de la présente étude qui pourraient servir de base de travail pour les travaux initiés. En retour, les nouveaux besoins en compétences vertes qui seraient identifiés par ces travaux seront utilisés par UNITAR pour mieux cibler ses interventions et mieux appuyer ses partenaires dans l'adaptation de l'offre de formation.

La PNEV pourraient être mise à profit pour assurer un suivi régulier et une mise à jour de la base de données à produire à l'issue de ces différents travaux.

Pour plus de visibilité, UNITAR pourrait **appuyer la création d'un site web** de la PNEV qui servirait d'interface pour les formations en ligne et le partage d'informations sur les outils, les processus et les méthodologies ; les documents de référence ; les acteurs, les activités et les meilleures pratiques en matière d'économie verte. Ce site pourrait aussi héberger l'observatoire à créer.

Dans la même lancée, UNITAR pourrait appuyer la **mise en réseau des institutions de formation et de recherche dans le domaine de l'économie verte** qui ont été identifiées (avec une mise à jour continue), pour harmoniser leurs programmes et mutualiser leurs moyens. Sur ce point, il faut noter qu'une note conceptuelle a déjà été élaborée en 2016 (cf. Concept Note for a Green Economy Network of Education and Research Institutions in Senegal, december 2017). Une actualisation de cette note s'impose, au vu des évolutions postérieures (lancement officielle de la PNEV effective en 2018, formalisation des organes de gouvernance en cours, différentes études sur l'identification des besoins en formation, etc.).

En attendant la formalisation officielle du réseau, UNITAR pourrait **organiser une première session de formation de formateurs en économie verte** dont le format serait défini de concert avec la PNEV.

Le réseau élaborera un plan d'actions à court, moyen et long terme sur la base des priorités d'apprentissage et de recherche identifiées et UNITAR pourra ainsi identifier les actions à appuyer ainsi que les modalités d'intervention. Le plan d'actions sera évalué et mis à jour annuellement pour permettre la prise en compte de nouvelles priorités et l'adaptation permanente de l'offre de formation.

Recommandations pour une meilleure prise en compte de l'économie verte dans les secteurs

➤ **Agriculture au sens large**

- Renforcer les compétences des acteurs sur les techniques de pratique de l'agriculture écologique et durable ;
- Former les structures d'encadrement sur les principes de l'agriculture durable et renforcer leurs compétences en plaidoyer en faveur du changement de pratiques agricoles ;
- Renforcer les capacités en recyclage des sous-produits de l'élevage pour générer de la valeur ajoutée par la production de biogaz et de fertilisant organique ;
- Outiller les structures d'encadrement sur la gestion de la biodiversité

➤ **Ressources en eau**

- Renforcer les capacités des acteurs en GIRE pour une meilleure gestion de l'eau,
- Pour augmenter les ressources en eau, former sur les techniques comme le dessalement de l'eau de mer ;
- Former les acteurs sur les techniques pour traiter et réutiliser les eaux usées dans les activités agricoles

➤ **Foresterie et environnement**

- Faire une promotion des énergies de substitution, renforcer la distribution des foyers améliorés, appui à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans d'aménagement des forêts.
- Former les cartographes pour la connaissance des écosystèmes.
- Renforcer les capacités en inventaire de la faune, valorisation des zones amodiées.
- Renforcer les capacités sur les défis et enjeux liés aux emplois verts ;
- Renforcer les capacités des formateurs en Technique des Eaux et Forêts dans le partage du savoir (formation pédagogique)
- Formation sur les mécanismes de financement verts
- Renforcement des capacités sur l'évaluation environnementale et sociale
- Renforcements des capacités sur la valorisation des déchets ; exemple la production de biogaz à partir des déchets à fort pouvoir méthanogène.
- Formation des Agents techniques des Parcs (ATP) en Gestion des ressources naturelles.
- Formation à la connaissance des écosystèmes et mode de leur valorisation,
- Renforcer les capacités des Chargé de Gestion et Suivi de Plan Environnemental et Social sur une parfaite maîtrise des impacts de la mise en œuvre des activités.
- Former aux pratiques d'adaptation ou atténuation, maîtrise des enjeux internationaux.

➤ **Energie**

- Intégrer la dimension QHSE dans le processus de formation, module sur les sources de production d'énergies propres

➤ **Gestion des déchets :**

- Création d'un centre de formation aux métiers liés à la déchetterie,
- Formation sur les risques liés au poste de travail ;
- Renforcement de capacités en collecte et tri
- Renforcement de capacités en valorisation et recyclage des déchets

8 Répertoire opérationnel des métiers et emplois de l'économie verte dans l'administration sénégalaise

Glossaire

Activités de l'économie verte : incluent les éco-activités et les activités périphériques. (Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte – France).

Activités périphériques : produisent des biens et services favorables à la protection de l'environnement ou à la gestion des ressources naturelles.

Approche par compétences (APC) : Approche qui consiste essentiellement à définir les compétences inhérentes à l'exercice d'un métier et à les transposer dans le cadre de l'élaboration d'un référentiel de formation ou programme d'études

Compétence « pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches, des activités de vie professionnelle ou personnelle, et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs : connaissances et habiletés de divers domaines, stratégies, perceptions, attitudes, etc. ».

Compétences vertes : compétences nécessaires pour mener des activités contribuant au développement d'une économie sobre en carbone et favorable à une utilisation durable des ressources naturelles. Elles sont directement ou indirectement liées à la protection de l'environnement mais aussi à l'utilisation optimale (moins de ressources pour plus de résultats) dans d'autres secteurs comme l'agriculture, l'énergie, les procédés industriels.

Curriculum : Ensemble des concepts, approches, documents et procédures qui permettent la mise en place d'une démarche ou d'un processus (cursus) de formation.

Eco-activités : regroupent les activités produisant des biens et services ayant pour finalité la protection de l'environnement ou la gestion des ressources naturelles.

Economie verte : « une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources » (PNUE).

Emploi vert : « toute activité humaine décente, individuelle ou collective, qui procure des revenus, préserve l'environnement et assure une utilisation rationnelle des ressources naturelles » (Ministère de l'Environnement et du Développement durable – Stratégie nationale de promotion des emplois verte au Sénégal – SNPEV).

Ingénierie pédagogique : Outils et méthodes conduisant à la conception, à la réalisation et à la mise à jour continue des programmes d'études ou des référentiels de formation ainsi que des guides pédagogiques qui en facilitent la mise en œuvre.

Les **emplois verts** réduisent l'impact environnemental des entreprises et des secteurs économiques, pour finalement le maintenir à un niveau acceptable. Il s'agit, entre autres, des emplois qui contribuent à préserver les écosystèmes et la biodiversité, à réduire la consommation d'énergie, de matières premières et d'eau grâce à des stratégies à haut rendement, à réduire les émissions de carbone dans l'économie et à minimiser, voire à éviter, la formation de toutes formes de déchets et de pollution (BIT).

Métier (ou profession) verdissant : un métier (ou profession) « qui est, ou sera prochainement, amené à évoluer pour s'adapter aux nouvelles exigences et préoccupations environnementales et dont la finalité n'est pas environnementale, mais qui intègre de nouvelles « briques de compétences » pour prendre en compte de façon significative et quantifiable la dimension environnementale dans le geste de métier » (Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte – France).

Métier (ou profession) vert : un métier (ou profession) « dont la finalité et les compétences mises en œuvre contribuent à mesurer, prévenir, maîtriser, corriger les impacts négatifs et les dommages sur l'environnement » (Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte – France).

Tâches : Actions qui correspondent aux principales activités à accomplir dans un métier ; elles permettent généralement d'illustrer des produits ou des résultats du travail.

METIERS ET EMPLOIS VERTS

FORESTERIE ET ENVIRONNEMENT

Intitulé : **Technicien (ne) supérieur (e) des Eaux et Forêts**

CODE : **Appellations :**

Conditions générales

Définition : Il ou Elle
Veille à la sauvegarde de l'environnement et à la mise en œuvre des plans d'aménagement, et au respect des dispositions légales et réglementaires applicables en matière de conservation des sols et d'exploitation et des ressources en eau, de la faune et de la flore.

Conditions générales d'exercice :
L'emploi-Métier s'exerce au sein d'une administration des Eaux et forêts, dans des bureaux et espaces naturels ou aménagés (cours d'eau, forêts et autres réserves), en tenant compte de la cartographie. S'exerce en toute autonomie ou sous la supervision d'un ingénieur.

Conditions d'accès au métier :
L'Emploi métier est accessible avec le diplôme d'Agent technique

Compétences techniques de base (ou communes)

- Maîtriser les plans d'aménagement techniques de protection et de conservation de la nature ;
- Pouvoir identifier et connaître les espèces protégées ;
- Maîtriser les techniques contre le braconnage ;
- Préserver la biodiversité ;
- Protéger les espèces endémiques et préserver les peuplements

Compétences associées

- Gestion des espèces animales et végétales ;
- Maîtrise de la géographie physique et topographique ;
- Maîtrise des cycles de production végétale et de reproduction et transformation des espèces animales ;
- Formation para militaire ;
- Maîtrise de l'outil informatique et de la statistique.
- Sens de l'organisation et de management d'équipe

Capacités liées à l'emploi

- Adaptation aux exigences des milieux ;
- Rédaction de rapports circonstanciés
- Accueil et sensibilisation des visiteurs sur des enjeux de la préservation des écosystèmes.

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Inventaires, exécution de projets et programmes de développement de la foresterie ;
- Formation et appui-conseil du monde rural et aux autorités locales ;
- Identification localisation d'espèces menacées ;
- Suivi et évaluation.

Conditions particulières de travail :
Travaille sous le soleil, dans le froid, sous la pluie.
Travail les jours fériés et les nuits

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte
* Le seul centre de formation en Eaux et Forêts de Djibélor (Ziguinchor), ne forme qu'au niveau de technicien (BT) : nous suggérons par conséquent, qu'une filière de formation au métier de technicien supérieur (BTS), soit ouverte (en formation initiale ou continue) dans ledit centre ou dans les ISEP (DISEP).

Intitulé : **Chef Secteur des Eaux et Forêts**

CODE : **Appellations :**

Conditions générales

Définition : Il ou Elle

Met en œuvre la politique forestière et cynégétique au niveau départemental en s'appuyant sur les brigades. Assure la gestion durable du potentiel forestier et de sa biodiversité au niveau local. Veille au respect de la législation forestière.

Conditions générales d'exercice :

L'emploi-métier s'exerce dans un service départemental des Eaux et Forêts, sous la supervision d'un inspecteur régional

Conditions d'accès au métier :

Le poste est accessible aux ingénieurs des eaux et forêts et ingénieurs des travaux des eaux et forêts

Compétences techniques de base (ou communes)

- Concevoir des programmes et projets de développement de la foresterie ;
- Concevoir des plans d'aménagement,
- Maîtriser les techniques de protection et conservation de la nature ;
- Concevoir et mettre en œuvre des techniques de lutte contre le braconnage.

Compétences associées

- Gestion des espèces animales et végétales ;
- Maîtrise de la géographie physique et de la topographie
- Suivi et évaluation du programme de développement

Capacités liées à l'emploi

- Rigueur,
- Endurance,
- Disponibilité, Communication,
- Vigilance et sens de l'observation

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans d'aménagement des forêts.
- Collecte des données auprès des brigades et organisation et supervision des activités des brigades, lutte contre le trafic de bois ;
- Exécution de programmes de lutte contre les feux de brousse, suivi de la campagne d'exploitation forestière et de reboisement.
- Formation et appui-conseil au monde rural et aux collectivités territoriales
- Rédaction de rapports, coordination des activités des agents sur le terrain,
- Participation aux réunions du Comité Départemental de Développement CDD)
- Suivi de l'application des textes législatifs et réglementaires en matière de protection de la nature.

Conditions particulières de travail :

Il s'exerce généralement aux horaires habituels de travail. Il peut requérir, également, des heures voire jours de travaux supplémentaires, de fins de semaines, de jours fériés et de nuit. Savoir s'adapter aux exigences du métier.

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte :

Faire une promotion des énergies de substitution, renforcer la distribution des foyers améliorés

Intitulé : Ingénieur des Eaux et Forêts

CODE : **Appellations :**

Conditions générales

Définition : Il ou Elle
Elabore des plans de gestion de la forêt, organise le travail des équipes sur le terrain, conçoit l'approche méthodologique pour des études spécifiques (inventaire).
Il gère des projets d'aménagement et d'exploitation et assure le suivi des activités.

Conditions générales d'exercice :
Travail d'équipe, tâche de terrain et/ou administrative, responsabilité, conseil, relation avec les populations, travail concret, relations humaines

Conditions d'accès au métier :
Le métier est accessible à partir de BAC+5 en Foresterie ou Diplôme équivalent

Compétences techniques de base (ou communes)

- Concevoir des programmes et projets de développement de la foresterie ;
- Concevoir des plans d'aménagement ;
- Initier des techniques de protection et conservation de la nature ;
- Réaliser des inventaires forestiers
- Identifier et localiser les espèces protégées ou menacées ;
- Elaborer des stratégies de prévention et de lutte contre les feux de brousse,
- Faire le suivi et évaluation ;
- Concevoir et mettre en œuvre les techniques de lutte le braconnage.
- Connaître le domaine forestier et sa législation.

Compétences associées

- Gestion des espèces animales et végétales
- Maîtrise de la géographie physique et de la topographie ;
- Connaissances sur le cycle de reproduction et de la transhumance des espèces animales.

Capacités liées à l'emploi

- Capacités relationnelles et de communication
- Rigueur et Disponibilité,
- Vigilance, sens de l'observation et endurance ;
- Sens de l'initiative,
- Capacité d'analyse et de synthèse.

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Gestion administrative relative au domaine d'activité ;
- Inventaire de produits, de matériels, équipements, dossiers ;
- Application des textes législatifs et réglementaires en matière de protection de la nature

Lieux d'exercice :
Structures Publiques et privées tant sur le plan national qu'international

Conditions particulières de travail :
il s'exerce généralement aux horaires habituels de travail. Il peut requérir, également, des heures voire jours de travaux supplémentaires, de fins de semaines, de jours fériés et de nuit Savoir s'adapter aux exigences du poste de travail.

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte :

Intitulé : **Chef de Division de Gestion de la Faune**

CODE : **Appellations :**

Conditions générales

Définition : Il ou Elle

Elabore la stratégie de protection et de gestion de la faune et de son habitat, des parcs et des réserves fauniques ainsi que de l'environnement ; s'assure qu'aucune infraction aux lois et règlements sur la faune (absence de permis, capture de poissons ou de gibier d'espèces interdites ou en quantité illégale, méthodes de capture non autorisées) ne soit commise ou signale aux autorités compétentes les situations d'urgence (déversement de pétrole ou de produits chimiques, par exemple).

Conditions générales d'exercice :

Logé à la Direction des Eaux et Forêt, Chasse et Conservation des sols, il peut exercer son métier au niveau central comme dans les services régionaux. Il peut Travailler en environnement externe, dans des zones isolées et rurales, dans tous les milieux naturels, par toutes conditions climatiques, nécessitant notamment une bonne condition physique ;

Conditions d'accès au métier :

Cet Emploi métier est accessible à partir du BAC+5 en foresterie spécialisé en gestion de la faune avec une longue expérience ;

Compétences techniques de base (ou communes)

- Connaître la faune et les techniques d'inventaire
- Connaître les services écosystémiques
- Connaître le code forestier et le code de la chasse

Compétences associées

- Animation des réunions de concertation
- Contrôle de la régulation de populations d'animaux indésirables

Capacités liées à l'emploi

- Vigilance ;
- Rigueur

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Etude des évolutions de la faune et de la flore dans les milieux naturels ;
- Surveillance des espaces naturels pour la prévention des risques d'accidents, de pollution, d'incendie
- Diagnostic de l'état d'un site et définition des priorités d'action au sein des milieux inventoriés
- Déploiement des directives des Institutions chargées de la gestion de la faune et Flore.

Conditions particulières de travail :

Port d'arme et maniement des moyens de défense ;

Une activité de terrain plus ou moins intense qui revêt une pénibilité spécifique nécessitant une aptitude physique et un certificat médical adapté.

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte :

Renforcer les capacités en inventaire de la faune, valorisation des zones amodiées.

Intitulé : **Chargé de Projets de promotion d'emplois verts**

CODE : **Appellations : Chargé de Suivi et Evaluation**

Conditions générales

Définition : Il ou Elle
Etudie les projets et les programmes de développement et de création d'emplois verts

Conditions générales d'exercice :
L'emploi-métier s'exerce dans les services en charge de la mise en œuvre et /ou du suivi de la politique d'emplois verts.
Travail généralement en équipe au sein d'un comité de sélection des projets

Conditions d'accès au métier :
Cet emploi métier est accessible à partir de Master en Sciences Economiques et de Gestion (BAC+5 ans)

Compétences techniques de base (ou communes)

- Maîtriser les outils informatiques (bases de données), statistiques de suivi évaluation ;
- Savoir choisir et utiliser des méthodes de recherche documentaire et d'enquête ;
- Planifier et budgétiser des activités
- Traiter des demandes de financement de projets ;
- Piloter le processus de passation des marchés.

Compétences associées <ul style="list-style-type: none">▪ Connaissances en emplois verts▪ Gestion axée sur les résultats▪ Méthodes statistiques	Capacités liées à l'emploi <ul style="list-style-type: none">▪ Capacité d'analyse, méthode et rigueur ;▪ Aptitude à se conformer aux objectifs de conception de projets de promotion d'emplois verts
--	--

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Evaluation des de projets soumis (élaboration de grilles de notation)
- Traitement des demandes de décaissement ;
- Suivi des activités, évaluation des objectifs de départ
- Appui aux demandeurs dans la formulation de requête de financement ;
- Accompagnement des bénéficiaires dans la réalisation des projets

Conditions particulières de travail :
En relation avec toutes les Institutions publiques, privées nationales et Internationales évoluant dans le secteur

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte :
Renforcement de capacités sur les défis et enjeux liés aux emplois verts

Intitulé : **Formateur en Technique des Eaux et Forêts**

CODE : **Appellations :**

Conditions générales

Définition : Il ou Elle
Exécute les programmes de formation des Techniciens dans le domaine des Eaux et Forêts ;
Evalue les apprenants et apprécie la pertinence du programme de formation et ses limites
Participe au processus de reformulation du programme

Conditions générales d'exercice :
L'emploi-métier s'exerce au sein d'un Centre de Formation et sur les terrains de simulation. Le déroulement du programme de formation s'opère dans les salles de cours, dans les espaces naturels et sécurisés (cours d'eau, Forêts)

Conditions d'accès au métier :
L'Emploi métier est accessible à partir du niveau B+3 en Foresterie ou d'un diplôme équivalent.

Compétences techniques de base (ou communes)

- Identifier des besoins de formation ;
- Concevoir et dérouler un programme de formation
- Utiliser les méthodes et outils de partage du savoir
- Suivre et évaluer les connaissances acquises des apprenants ;

Compétences associées	Capacités liées à l'emploi
<ul style="list-style-type: none">▪ Gestion des espèces animales et végétales ;▪ Formation para militaire ;▪ Maîtrise de l'outil informatique.	<ul style="list-style-type: none">▪ Esprit d'initiative▪ Communication▪ Animation d'équipe

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :
Initier les usagers aux techniques de protection et conservation de la nature

Conditions particulières de travail :
Travaille les jours ouvrables et souvent sous le soleil et sous la pluie

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte :
Renforcement des capacités en économie verte (formation de formateurs)

Intitulé : Directeur du Centre de Formation des Eaux/ Forêts

CODE : | **Appellations :**

Conditions générales

Définition : Il ou Elle
Est chargé d'évaluer, d'analyser et d'établir les besoins de formation les mieux adaptés dans le domaine des Eaux et Forêts. Il Planifie le programme d'activités de formation et veille au bon fonctionnement du centre et au bon déroulement des enseignements –apprentissage.

Conditions générales d'exercice :
Le pilotage du centre est assuré dans les locaux du centre de Djibélor en collaboration avec son équipe.

Conditions d'accès au métier :
L'Emploi métier est accessible à partir du niveau d'ingénieur des Eaux et Forêts (bac+5) et d'une expérience professionnelle de 5 ans minimum.

Compétences techniques de base (ou communes) <ul style="list-style-type: none">▪ Compétences en ingénierie de formation▪ Connaître le secteur des Eaux et forêt ;▪ Définir un projet d'école▪ Concevoir et exécuter un programme de formation▪ Evaluer les formateurs▪ Gérer	
Compétences associées <ul style="list-style-type: none">▪ Innovations pédagogiques▪ Formation para militaire ;▪ Connaissances sur la formation professionnelle▪ Maîtrise de l'outil informatique et de la statistique.▪ Maîtrise des techniques de gestion forestière ;▪ Management des ressources humaines	Capacités liées à l'emploi <ul style="list-style-type: none">▪ Capacité d'animation▪ Aptitudes de communication avec les équipes d'enseignants et avec les élèves▪ Disponibilité et réactivité▪ Rigueur. - Autonomie. – Diplomatie▪ Sens du dialogue et▪ Qualités relationnelles.

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Identification des besoins de formation
- Définition et mise en œuvre la stratégie de pilotage et de développement de l'offre de formation
- Conduite de la réalisation de projets d'ingénierie de formation et.
- Définition et coordination de la valorisation de l'offre de formation.
- Planification et budgétisation des activités du centre

Conditions particulières de travail :
Travaille tous les jours ouvrables parfois même pendant les jours fériés et durant le week-end

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

Formation des formateurs en économie verte

Intitulé :	Chef de Division des Etudes, Aménagement, Suivi- Evaluation de Projets forestiers
-------------------	--

CODE :	Appellations :
---------------	-----------------------

Conditions générales

Définition : Il ou Elle Impulse et coordonne l'élaboration et le suivi des plans d'aménagement forestier ; planifie et suit les campagnes d'exploitation forestière et suit les aspects de la politique énergétique relatifs aux combustibles domestiques. Il assure le suivi et l'évaluation des plans et projets.

Conditions générales d'exercice Cet emploi peut s'exercer dans l'administration des Eaux et forêts
--

Conditions d'accès au métier : Cet emploi métier est accessible à partir d'un diplôme d'ingénieur spécialisé en environnement, Master en Ecologie ou en hydrologie ; Master en aménagement du territoire et géographie.

Compétences techniques de base (ou communes) <ul style="list-style-type: none">▪ Exécuter des plans d'aménagement techniques de protection et de conservation de la nature ;▪ Identifier et localisation les espèces menacées et les eaux favorables aux différents usages ;▪ Identifier et localiser les espèces Protégées ;▪ Appliquer les techniques contre le braconnage,▪	
Compétences associées <ul style="list-style-type: none">▪ Maîtrise des outils informatique et Statistiques▪ Maîtrise de la géographie physique et topographique▪ Biodiversité	Capacités liées à l'emploi :

Conditions spécifiques Activités spécifiques : <ul style="list-style-type: none">▪ Préservation de la biodiversité et protection des espèces endémiques ;▪ Lutte contre le braconnage▪ Promotion et valorisation des ressources forestières▪ Exécution et suivi évaluation des plans et programmes de développement.▪ Constitution d'une banque de données.
--

Conditions particulières de travail : En relation avec les Institutions publiques et Internationales évoluant dans le secteur. Animer une équipe complète sur une activité opérationnelle ou un projet de l'entreprise.
--

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte :
Renforcement des capacités dans la prise en compte de l'économie verte dans la planification

Intitulé : Chef de division Veille Environnementale

CODE : | **Appellations :**

Conditions générales

Définition : Il ou Elle
Veille au respect des cadres législatifs et réglementaires en matière d'environnement, d'hygiène et de sécurité des organisations. Il contrôle l'impact de la production industrielle sur l'environnement.

Conditions générales d'exercice :
L'emploi-métier s'exerce au niveau des directions techniques et services déconcentrés, seul ou en équipe en collaboration avec les autres Directions techniques du Ministère de l'Environnement et du Développement durable.

Conditions d'accès au métier :
Diplôme d'ingénieur spécialisé en environnement, Master en Ecologie ou en hydrologie
Master en aménagement du territoire et géographie avec une expérience professionnelle d'au moins 5 ans.

Compétences techniques de base (ou communes)

- Avoir une bonne connaissance du droit de l'environnement
- Connaître les écosystèmes et la biodiversité
- Maîtriser l'évaluation environnementale

Compétences associées	Capacités liées à l'emploi
<ul style="list-style-type: none">▪ Connaissance du code de l'environnement▪ Maîtrise des normes environnementales ;▪ Techniques de négociation	<ul style="list-style-type: none">▪ Rigueur▪ Vigilance

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Collecte régulière des données susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement
- Elaboration d'un rapport détaillé sur les informations collectées à la hiérarchie ;
- Alerte et proposition de mesures idoines.

Conditions particulières de travail :
Travaille de manière continue, peut être sollicité les week-end et jours fériés.

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte :
Formation aux traitements des données

Intitulé : **Assistant en veille Environnementale**

CODE : **Appellations :**

Conditions générales

Définition : Il ou Elle
Assiste le chargé de la veille environnementale en matière d'application des textes législatifs et réglementaire dans le domaine de l'environnement, de l'hygiène et de la sécurité des organisations. Il contribue au contrôle de l'impact de la production industrielle sur l'environnement.

Conditions générales d'exercice :
S'exerce au sein de directions techniques, de bureaux d'études de conseil et d'ingénierie, dans des associations de protection de l'environnement, des organismes professionnels agricoles ou des parcs naturels. Il travaille sous la responsabilité du chargé de la veille environnementale au niveau des structures publiques (services centraux ou déconcentrés), au niveau des bureaux d'études, au niveau des entreprises privées ou des ONG

Conditions d'accès au métier :
Diplôme d'ingénieur spécialisé en environnement, Master en Ecologie ou en hydrologie
Master en aménagement du territoire et géographie avec une expérience professionnelle d'au moins 5 ans.

Compétences techniques de base (ou communes)

- Connaître le droit de l'environnement
- Connaître les écosystèmes et la biodiversité
- Maîtriser l'évaluation environnementale

Compétences associées	Capacités liées à l'emploi
<ul style="list-style-type: none">▪ Informatique : logiciel : World, Excel, Power point, les logiciels de télédétection▪ Compétences relatives à l'assistanat de direction▪ Techniques de négociation	<ul style="list-style-type: none">▪ Rigueur▪

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Relai entre le responsable de la veille et les partenaires
- Planification des activités sous la supervision du responsable de la veille environnementale
- Planification des rendez-vous
- Préparation et gestion de la documentation en matière de veille au niveau de la structure
- Elaboration de rapports périodiques
- Participation à la définition de la politique environnementale
- Définition et optimisation des procédures pour mettre en place le processus d'assistance ;
- Appui à l'identification et l'analyse des incidents/dysfonctionnements ;
- Gestion des rendez-vous, élaboration de rapports d'activités périodiques, planification des activités, la réception des partenaires

Conditions particulières de travail :
Travail en équipe ; il ou elle travaille sous l'autorité du chargé de la veille environnementale
Pour assurer ses missions, il est amené à se déplacer fréquemment.

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte : formation aux traitements des données ;
Renforcement des capacités en matière d'économie verte

Intitulé : Agent Technique des Parcs nationaux

CODE : **Appellations :** ATPN

Conditions générales

Définition : Il ou Elle
Assure la conservation et la mise en valeur du parc national, dans lequel il exerce ;
Participe, sur un secteur déterminé, aux missions suivantes (Surveillance et protection de la nature, Conservation et mise en valeur du patrimoine naturel) ;
Balisage de sentiers, Accueil et Informe le public.

Conditions générales d'exercice :
S'exerce dans les aires marines protégées, les Parcs nationaux ou les directions techniques ou autres aires protégées publiques. Nécessite des déplacements fréquents.

Conditions d'accès au métier
Cet Emploi métier est accessible à partir d'un Brevet de Technicien des Eaux et Forêts, Chasse et Parcs nationaux ou un diplôme équivalent.

Compétences techniques de base (ou communes) <ul style="list-style-type: none">Faire des inventaires,Lire la cartographie de la nature,Exécuter les projets et les programmes de développement de la foresterie ;Identifier et localiser les espèces menacées ; Identifier et localiser les espèces Protégées ;Faire appliquer les techniques contre le braconnage ;Exécuter les plans et programmes de développement.	
Compétences associées <ul style="list-style-type: none">Très bonne connaissance de la faune sauvage et la nature.Formation paramilitaire	Capacités liées à l'emploi <ul style="list-style-type: none">Aptitudes physiques ;Une grande disponibilitéAptitudes relationnelles

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Surveillance et aménagement de la forêt dont il a la charge ;
- Préservation de la biodiversité ; protection des espèces endémiques
- Exécution des plans d'aménagement techniques de protection et de conservation de la nature
- Suivi et évaluation

Lieux d'exercice :
.

Conditions particulières de travail :
Bonnes capacités physiques requises pour éventuellement effectuer des missions de plusieurs jours en forêt

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte :

Formation en Gestion des ressources naturelles

Intitulé : Chargé de Suivi de Plan de Gestion Environnemental et Social

CODE : **Appellations :**

Conditions générales

Définition : Il ou Elle
Réalise des activités de surveillance et de suivi environnementale et sociale. Il est chargé de **mesurer et d'évaluer les impacts d'un projet sur les composantes environnementales et sociales affectées et de mettre en œuvre des mesures correctives, si nécessaire.**

Conditions générales d'exercice :
Cet emploi s'exerce au sein de la direction de l'environnement et des établissements classés. Il peut aussi s'exercer au niveau des entreprises qui ont une politique environnementale, au sein des collectivités territoriales ou au niveau d'autres structures publiques. Il se fait en équipe pluridisciplinaire.

Conditions d'accès au métier :
Cet emploi métier est accessible à partir d'un :

- Master 2 généraliste en environnement, en sciences de la vie, en géographie ou en Aménagement du territoire et urbanisme et plus de 5 ans d'expérience.
- Master 2 en chimie ou dans les sciences liées à l'eau
- Diplôme d'ingénieur spécialisé en environnement, plus orienté vers les risques, l'hygiène et la sécurité en entreprise

Compétences techniques de base (ou communes)

- Maîtriser les méthodes d'inventaires et d'analyse de la biodiversité,
- Avoir une culture générale large sur les différentes thématiques environnementales
- Connaître les outils, méthodes et techniques d'études, de relevé, mesures ou inventaires ou d'audit, utilisés dans sa spécialité
- Pouvoir évaluer la qualité, la valeur patrimoniale et la sensibilité d'un écosystème

Compétences associées

- Etude d'impact environnemental et social
- Maîtrise scientifique, technique et réglementaire d'une spécialité environnementale et sur le contexte des acteurs
- Audit environnemental
- MARP : conduite des audiences publiques
- Aisance dans l'utilisation des outils et logiciels informatiques, d'infographies, SIG
- Compétences en gestion des milieux naturels et en mesures de prévention, de réduction ou de compensation des impacts d'un projet,
- Connaissance des politiques publiques, des enjeux socio-économiques.

Capacités liées à l'emploi

- Sens de l'écoute et de la tolérance.
- Très bonne capacité de synthèse et de rédaction
- Savoir-faire en communication, animation, conduite de réunion, gestion de projet
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Organisation et rigueur

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Surveillance de l'effectivité de la mise en œuvre et l'efficacité des mesures d'atténuation et de bonification proposées dans les PGES
- Estimation quantitativement des impacts réels d'un projet sur les composantes environnementales et sociales affectées
- Production de rapports d'activités périodiques.

Conditions particulières de travail :
Nécessite de travailler avec les couches vulnérables et faire constamment des missions sur le terrain pour le suivi évaluation des projets.

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte :

Renforcer les capacités sur une parfaite maîtrise des impacts de la mise en œuvre des activités.

Intitulé : **Assistant de Bureau de validation des études d'impact environnemental et social**

CODE :

Appellations :

Conditions générales

Définition : Il ou Elle

Participe à l'évaluation de la recevabilité des évaluations d'impact sur l'environnement et à la préparation pour le Ministre de l'Environnement de la décision relative au certificat de conformité environnementale.

Conditions générales d'exercice :

L'emploi-métier s'exerce au sein de la Direction de l'environnement et des Etablissements classés dans la division des études d'impacts environnementales. Il peut aussi s'exercer dans les bureaux d'étude. Il travaille en équipe sous la tutelle du chef de bureau validation technique des études d'impact environnemental et social

Conditions d'accès au métier :

Sciences et gestion de l'environnement ou tout autre diplôme admis en équivalence

Compétences techniques de base (ou communes)

- Avoir des compétences en assistantat de direction
- Maîtriser les problématiques de conservation (liées aux espèces et en lien avec les activités humaines)
- Droit de l'environnement national
- Savoir analyse des données et interprétation des résultats

Compétences associées

- Compétence sur les techniques administratives : lettre administrative, gestion du courrier, rédaction des rapports techniques ;
- Maîtrise des technologies de l'information et de la communication.
- Notions de base en matière de validation technique
- Compétences en informatique
- Accueil et orientation

Capacités liées à l'emploi

- Communication
- Relations interpersonnelles

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Validation des termes de référence des évaluations environnementales d'impact des projets, des évaluations environnementales stratégiques des politiques et programmes, des audits
- Accueil et prise en charge des personnes (agents, usagers) ;
- Contrôle des données / documents ;
- Recueil, saisir, mise à jour et / ou sauvegarde de données, d'informations, fichiers et diffusion de dossiers ;
- Traiter des courriers, dossiers, documents (enregistrement, tri, traitement, diffusion, archivage).

Conditions particulières de travail :

Travailler en équipe pluridisciplinaire sous la tutelle du chef de bureau en charge de la validation technique

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte :

Renforcement des capacités pour le traitement des données environnementales.

Intitulé : Agent des Parcs et Aires Marines Protégées

CODE : **Appellations :** Agent technique des parcs nationaux

Conditions générales

Définition : Il ou Elle
Assure la conservation et la mise en valeur du parc national ou de l'aire marine protégés dans lequel il exerce ; Participe sur un secteur déterminé, aux missions suivantes (Surveillance, protection de la nature, conservation et mise en valeur du patrimoine naturel)

Conditions générales d'exercice :
L'emploi-métier s'exerce au sein de la Direction des Aires marine communautaires protégées, sous l'autorité d'un technicien. Il peut aussi s'exercer dans des bureaux d'études, de conseil et d'ingénierie, dans des associations de protection de l'environnement, des organismes professionnels agricoles ou des parcs naturels. L'emploi nécessite des déplacements fréquents sur le terrain.

Conditions d'accès au métier
Cet Emploi métier est accessible à partir d'un Brevet de Technicien des Eaux et Forêts, Chasse et Parcs nationaux ou un diplôme équivalent.

Compétences techniques de base (ou communes)

- Faire des inventaires,
- Lire la cartographie de la nature ;
- Porter une estocade aux criminels de l'environnement (destructeurs de la nature)

Compétences associées	Capacités liées à l'emploi
<ul style="list-style-type: none">▪ Bonne connaissance de la faune sauvage et la nature.▪ Connaissance des bonnes pratiques en matière de pêche	<ul style="list-style-type: none">▪ Aptitudes physiques ;▪ Grande disponibilité ;▪ Aptitudes relationnelles

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Surveillance et aménager l'aire protégée dont il a la charge
- Conservation de la diversité biologique marine et côtière
- Recherche scientifique dans les aires marines protégées,
- Exécution de projets et programmes de développement ;
- Exécution de plans d'aménagement techniques de protection et de conservation de la nature ;

Conditions particulières de travail :
Bonnes capacités physiques requises pour éventuellement effectuer des missions de plusieurs jours en forêt tropicale humide. Il peut travailler la nuit et le week-end. Il est assermenté et doit faire preuve d'autorité et de psychologie dans ses rapports avec les usagers du parc.

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

Intitulé : **Coordonnateur de Programmes d'adaptation au Changement climatique**

CODE :

Appellations :

Conditions générales

Définition : Il ou Elle

Suit les projets d'adaptation au changement climatique et assiste l'autorité nationale désigné (AND) du Fonds vert climat. Il assure aussi le secrétariat du Comité national Changement climatique (COMNACC)

Conditions générales d'exercice :

L'emploi-métier s'exerce au sein de la division changement climatique, sous la supervision du chef de division. Il peut nécessiter des déplacements fréquents dans les régions.

Conditions d'accès au métier :

Cet emploi métier est accessible à partir d'un Diplôme d'études universitaires supérieures ou ingénieur donnant des aptitudes notamment dans les Sciences de l'Environnement, Changement climatique, atténuation des GES et thématiques similaires.

Compétences techniques de base (ou communes)

- Maîtriser la gestion et le suivi évaluation de projets de développement,
- Connaître les enjeux liés aux changements climatiques et aux ressources naturelles
- Avoir une bonne expérience en matière d'évaluation de la vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques
- Avoir de bonnes informations sur les nouveaux concepts «NAMAs, LEDS, MRV ».

Compétences associées

- Connaissances en géographie et en biologie ;
- Maîtrise de l'outil informatique
- Maîtrise de l'Anglais
- Expérience en matière de plaidoyer
- Connaissance théorique sur la législation sociale et la réglementation
- Connaissances du matériel de mesure climatologique
- Connaissances pratiques d'élaboration et de mise en œuvre d'actions et programmes concrets en matière d'atténuation des GES

Capacités liées à l'emploi

- Sensibilité aux questions environnementales
- Très bonne maîtrise rédactionnelle et orale du français
- Dynamisme
- Très bon relationnel, ouverture d'esprit et capacité à mobiliser et convaincre
- Bonne capacité de gestion des conflits
- Capacité à travailler de façon autonome
- Esprit d'équipe

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Sensibilisation et formation sur les changements climatiques ;
- Information et communication sur les changements climatiques ;
- Validation des études relatives aux changements climatiques ;
- Appui à la prise en considération des changements climatiques dans les politiques, plans et programmes ;
- Validation et suivi des Projets relatifs au MDP ainsi que les procédures et mécanismes y afférents ;
- Suivi des projets sur le Climat ;
- Développement et mise en œuvre des projets sur les Mesures Appropriées Nationales d'Atténuation (NAMAs) des GES ;
- Elaboration et soumission de la position nationale pour les négociations internationales

Conditions particulières de travail :

Travail sous pression, volume de travail très important

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte :

Former aux pratiques d'adaptation ou atténuation, maîtrise des enjeux internationaux liés au changement climatique

Intitulé : Chargé de Programme Agricole, Forestier et Autres Usages de terre

CODE : **Appellations :**

Conditions générales

Définition : Il ou Elle

Assure la coordination des activités relatives à un secteur spécifique en rapport avec le changement climatique

Conditions générales d'exercice :

L'emploi-métier s'exerce au sein de la Division changement climatique, sous l'autorité du chef de division ou dans les organisations. Nécessite des déplacements fréquents au niveau national et international.

Conditions d'accès au métier :

L'emploi est accessible avec un diplôme de BAC + 5 ans (maîtrise, master, ingéniorat, Doctorat/PhD, ...) en agriculture, élevage, développement rural, sociologie, économie agricole ou en développement coopératif et 5 ans d'expérience ou d'un Master 2 en Sciences de l'environnement

Compétences techniques de base (ou communes)

- Maîtriser les enjeux nationaux et internationaux des changements climatiques
- Connaître les secteurs et leur vulnérabilité face au changement climatique
- Connaître les mesures d'adaptation et d'atténuation

Compétences associées

- Connaissance des engagements internationaux du pays en matière de changement climatique
- Maîtrise de l'anglais et de l'outil informatique
- Connaissances en agronomie, gestion durable des terres et pastoralisme
- Connaissances en montage et gestion de projets

Capacités liées à l'emploi

- Capacité d'analyse, méthode et rigueur ;
- Sens de l'initiative,
- Capacités d'analyse et de synthétiser ;
- Capacités relationnelles et de communication

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Coordination des activités relatives à l'agriculture, l'élevage, la foresterie et autres usages des terres
- Facilitation de la mise en œuvre des mesures de lutte contre les changements climatiques dans les secteurs ciblés ;
- Faciliter le dialogue intersectoriel sur les changements climatiques ;
- Participation à la validation et appui à l'élaboration de projets et actions de lutte contre les changements climatiques dans les secteurs ciblé

Conditions particulières de travail :

Travail sous pression, au-delà des heures normales de bureau, le soir, les weekend et jours férie

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte :

AGRICULTURE – ELEVAGE

Intitulé :

Agro-Ecologiste

CODE :

Appellations :

Conditions générales

Définition : Il ou Elle

Apporte méthodes et conseils aux agriculteurs, par des interventions collectives et individuelles, pour les aider à atteindre leurs objectifs de production de qualité, en fonction des contraintes techniques, économiques et environnementales.

Conditions générales d'exercice :

S'exerce au sein des services du ministère en charge de l'Agriculture. Il peut aussi s'exercer dans les Coopératives agricoles et groupements de producteurs, chambres d'agriculture, organismes professionnels agricoles, instituts techniques, collectivités territoriales et entreprises privées. Sous l'autorité de la direction de sa structure, il dispose d'une forte autonomie dans l'organisation de son travail. Son activité exige une forte disponibilité et ses déplacements sont fréquents. Peut être amené à représenter sa structure auprès d'autres organismes.

Conditions d'accès au métier :

Cet emploi/métier est accessible à partir de BAC+5 en agriculture, écologie, gestion de l'environnement.

Compétences techniques de base (ou communes)

- Maîtriser les bonnes pratiques agricoles
- Connaître les techniques de labélisation
- Connaître les enjeux de l'agro écologie et des autres outils et dispositifs liés au foncier
- Maîtrise de la réglementation en matière d'agriculture biologique

Compétences associées

- Maîtrise des outils informatiques de bureautique et connaissance des bases de données et des outils SIG.
- Connaissance des logiques d'acteurs en milieu rural et du fonctionnement des Parcs naturels régionaux

Capacités liées à l'emploi

- Qualité rédactionnelle
- Autonomie, rigueur, capacité d'organisation, sens du travail en équipe
- Capacités relationnelles et du sens de la communication

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Analyse des besoins des agriculteurs et proposition de services et prestations adaptés aux contraintes environnementales de l'exploitation (diagnostic des cultures, conseil de fertilisation, assolement...)
- Accompagnement des pratiques agro écologiques en viticulture
- Promotion des systèmes alimentaires viables respectueux des hommes et de leur environnement
- Conception et/ou mise en œuvre de projets liés à fois à la production agricole, l'aménagement et la gestion de l'espace, et leurs effets sur l'environnement.
- Prévision de systèmes qui engagent des modes de productions agricoles et des filières valorisant les potentialités écologiques, économiques et sociales d'un territoire.
- Etablissement de la base d'un système global de gestion d'une agriculture multifonctionnelle et durable, qui valorise les agroécosystèmes, optimise la production et minimise les intrants

Conditions particulières de travail :

Les missions seront à conduire en binôme avec l'environnement et l'agriculture

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

GESTION DES RESSOURCES EN EAU

Intitulé :	Planificateur / trice ressources en eau
CODE :	Appellations :

Conditions générales

Définition : Il ou Elle

Conduit des études générales relatives aux ouvrages hydrauliques, et à l'inventaire, la planification et à la gestion des ressources en eau.

Conditions générales d'exercice :

L'emploi/métier s'exerce au sein d'un service public, d'une entreprise privée et en relation avec d'autres acteurs comme les cabinets de conseil, les bureaux d'études et de contrôle, les collectivités territoriales, les ONG et partenaires techniques et financiers, intervenant dans le développement rural et hydraulique.

Conditions d'accès au métier :

Cet emploi/métier est accessible avec un diplôme de niveau Bac+5 (Master ou Ingénieur) en statistique et économie, management de système d'information, ressources humaines, sciences sociales, ...Il est également accessible à partir d'un diplôme de niveau Bac + 2 (BTS, DUT, DISEP, ...) complété par une expérience professionnelle dans la gestion de projets hydrauliques d'au moins trois (03) années.

Compétences techniques de base (ou communes)

- Maîtriser les outils de planification des Ressources en eau
- Connaître les Méthodes et techniques de gestion quantitatives et qualitatives des ressources en eau
- Elaborer un plan de gestion des eaux
- Suivre les aquifères

Compétences associées

- Maîtrise du Code de l'eau
- Droit foncier et décentralisation
- Gestion des conflits
- Maîtrise de logiciels de gestion de bases de données
- Politiques publiques, enjeux de la GIRE

Capacités liées à l'emploi

- Capacité d'adaptation
- Sens de l'écoute
- Sens de l'analyse
- Sens de la pédagogie

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Inventaire, planification et gestion des ressources en eau
- Evaluation du réseau de suivi et analyse des données sur les eaux souterraines ;
- Suivi des eaux de surface et collecte de données sur le climat
- Elaboration des textes réglementaires relatifs à la gestion et à la protection des ressources en eau et le suivi de l'application de ces textes
- Collecte de données sur les niveaux statiques et sur les paramètres physicochimiques (température, pH, conductivité et minéralisation totale)

Conditions particulières de travail :

L'emploi-métier s'exerce généralement aux horaires habituels de travail : même si en période de tension de la demande des heures supplémentaires sont exigées. Aussi, des interventions en dehors des bureaux sont fréquemment requises.

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte :

Renforcement de capacités pour une meilleure gestion de l'eau :

Réglementation portant sur les responsabilités respectives des producteurs et usagers de l'eau

Réglementation relative à la gestion écologique de l'eau

Modalités de réduction des consommations

Techniques d'éco-gestion

Augmenter les ressources en eau par d'autres techniques comme le dessalement de l'eau de mer

Traiter et réutiliser les eaux usées dans les activités agricoles

GESTION DES DECHETS

Intitulé : Assistant (e) Technique Chargé (e) de la gestion des déchets

CODE : **Appellations :**

Conditions générales

Définition : Il ou Elle
Conçoit et/ou met en œuvre des actions liées à la gestion de la collecte des déchets.

Conditions générales d'exercice :
L'emploi/métier s'exerce dans l'unité de coordination de la gestion des déchets, au niveau national comme dans les antennes locales, sous l'autorité du coordonnateur (national ou local). Il peut aussi s'exercer dans les bureaux d'études spécialisés, les associations, les syndicats, les organisations professionnelles, les collectivités territoriales, les grosses entreprises.

Conditions d'accès au métier :
Cet emploi/métier est accessible à partir d'un BTS en Gestion de déchets. Il est également accessible au diplôme BT avec une grande expérience professionnelle en matière de gestion des déchets

Compétences techniques de base (ou communes)

- Assurer l'accueil, l'accompagnement des différents usagers et le bon déroulement du tri des apports
- Gérer le petit matériel
- Elaborer un schéma d'organisation du système de gestion
- Animer une réunion, des groupes de travail ou une session de formation.

Compétences associées <ul style="list-style-type: none">▪ Comptabilité analytique▪ Gestion des ressources humaines▪ Législation du travail	Capacités liées à l'emploi <ul style="list-style-type: none">▪ Capacité d'analyse, de synthèse et rédactionnelle▪ Aptitudes à communiquer
---	---

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Visite de terrain
- Pointage des agents travaillant sur le terrain
- Elaboration des états de paiement
- Répartition et distribution du petit matériel
- Correction des schémas organisationnels
- Coordination des réunions de chantiers et reporting

Lieux d'exercice :
Les aires de stockage et de traitement des déchets

Conditions particulières de travail :
L'activité nécessite des déplacements dans un environnement exposé aux poussières, aux odeurs, aux bruits et à la chaleur. Le port d'équipements de protection (gants, combinaison, ...) peut être requis.

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

Création d'un centre de formation aux métiers liés à la déchetterie, formation sur les risques liés au poste de travail ;
Renforcement de capacités en collecte et tri sélectif
Renforcement de capacités en valorisation et recyclage des déchets

Intitulé : **Gestionnaire des déchets solides ménagers**

CODE : **Appellations : Economiste des déchets**

Conditions générales

Définition : Il ou Elle

Aide à réduire la production de déchets d'une entreprise, d'une administration et organiser la valorisation de ces déchets par leur retraitement, voire leur vente.

Conditions générales d'exercice :

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein de l'Unité de Coordination de la gestion des déchets, au niveau de la cellule d'études et de planification ou dans les centres de traitement des déchets ou dans les organisations privées. Appui la mise en place d'infrastructures de gestion (centres intégrés de valorisation des déchets, centre de regroupement commercial).

Conditions d'accès au métier :

Ce métier est généralement accessible avec un diplôme de bac+5 dans les Ecoles d'ingénieurs spécialisés dans ce domaine ou d'un Master en environnement, gestion des déchets, traitement des eaux

Compétences techniques de base (ou communes)

- Connaître les matériaux à trier ;
- Connaître les règles du tri, les techniques d'inventaire, la typologie des risques ;
- Connaître les procédures d'accueil et de dépôts,
- Assurer l'accueil des usagers du site et tenir les registres de l'activité.
- Maîtriser la gestion des infrastructures

Compétences associées

- Connaissances en génie civil
- Bonne connaissance des différentes filières et technologies de traitement de gestion des déchets, des acteurs du monde des déchets
- Maîtrise des outils informatiques ainsi que celle des logiciels de systèmes d'informations géographiques (SIG)
- Maîtrise de l'anglais technique

Capacités liées à l'emploi

- Résistance physique
- Savoir faire preuve de réactivité et d'adaptabilité en cas d'incident

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Etude des méthodes, procédure, guides et notes sur les infrastructures et équipements de gestion des déchets
- Elaboration, planification des activités
- Conception et mise à jour des bases de données nécessaires à l'activité
- Alignement des activités sur les stratégies nationales
- Veille sur les évolutions techniques et technologiques des installations, infrastructures, ouvrages, équipements ais également sur les outils et méthodes utilisés
- Production de rapports périodiques d'activités.

Conditions particulières de travail :

L'activité nécessite des déplacements dans un environnement exposé aux poussières, aux odeurs, aux bruits et à la chaleur.

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

Création d'un centre de formation aux métiers liés à la déchetterie, formation sur les risques liés au poste de travail

Intitulé : **Facilitateur Social de traitement de déchets solides urbains**

CODE :

Appellations :

Conditions générales

Définition : Il ou Elle

Dirige le flux des discussions et est chargé de favoriser le dialogue respectueux. S'assure de répondre pleinement aux besoins des usagers, contribue à développer la confiance entre les partenaires.

Conditions générales d'exercice :

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein des centres de traitement des déchets ou dans les organisations

Conditions d'accès au métier :

Ce métier est accessible avec un Brevet de technicien (BT) en gestion de production, gestion de flux, logistique ou dans le secteur d'activité de l'entreprise et complété par une expérience professionnelle.

Compétences techniques de base (ou communes)

- Maîtriser la typologie des déchets (caractérisation)
- Connaître les règles du tri, Technique d'inventaire, Typologie des risques ;
- Connaître les procédures, d'accueil et de dépôts, Gestes et postures ;

Compétences associées

- Compétences en matière de développement communautaire
- Travail social
- Gestion des ressources humaines
- Respect des consignes notamment de sécurité.

Capacités liées à l'emploi

- Capacités relationnelles
- Sens du dialogue et de l'écoute
- Capacité à travailler en équipe.
- Capacité de communication.

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Organisation d'ateliers d'échange et d'orientation avec les acteurs locaux
- Appui à la création et à la gestion de structures économiques communautaires (sociétés, coopératives)
- Renforcement des capacités des acteurs par des formations
- Dotation des membres des coopératives de pré-collecteurs (charretiers) de matériel de pré-collecte moderne et adapté

Conditions particulières de travail :

L'activité nécessite des déplacements dans un environnement exposé aux poussières, aux odeurs, aux bruits et à la chaleur. Elle peut s'exercer les fins de semaine, jours fériés ou de nuit.

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

Création d'un centre de formation aux métiers liés à la déchetterie, formation sur les risques liés au poste de travail
Renforcement des compétences sur les emplois verts et sur la gestion des déchets

Intitulé : **Chargé de la Formation et du renforcement des capacité en gestion des Déchets**

CODE :

Appellations :

Conditions générales

Définition : Il ou Elle

Conçoit, planifie, met en œuvre et évalue les actions de formation et de renforcement des capacités des acteurs de la gestion des déchets. Peut également être amené à sensibiliser les habitants au réemploi des objets, ainsi qu'aux gestes de tri.

Conditions générales d'exercice :

L'emploi métier s'exerce au sein de l'Unité de Coordination des déchets, sous la supervision du Coordonnateur.

Conditions d'accès au métier :

Cet emploi/métier est accessible à partir d'un BTS en Traitement de déchets. Il est également accessible au diplôme BT avec une grande expérience professionnelle en matière de transformation des déchets organiques.

Compétences techniques de base (ou communes)

- Maîtriser les outils de formation et les techniques de communication
- Savoir utiliser de l'outillage manuel (scies, clés, pinces...).
- Maîtriser les notions de base en mécanique générale, en électricité, menuiserie...

Compétences associées

- Ingénierie de formation
- Economie du travail
- Gestion des ressources humaines
- Systèmes d'information des ressources humaines

Capacités liées à l'emploi

- Capacité à travailler en équipe.
- Capacité de communication
- Sens du dialogue et de l'écoute.

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Pilotage du Plan national de formation sur les métiers de la gestion des déchets,
- Pilotage de la Stratégie du plan de développement du capital humain
- Exécution des formations
- Exécution du plan de développement du personnel
- Mise en œuvre des activités du comité d'hygiène et de sécurité des conditions de travail

Conditions particulières de travail :

L'activité nécessite des déplacements

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

Création d'un centre de formation aux métiers liés à la déchetterie, formation sur les risques liés au poste de travail

ENERGIE RENOUVELABLE

Intitulé :	Expert (e) en énergie renouvelable
CODE :	Appellations : Energéticien (ne)

Conditions générales

Définition : Il ou elle

Est chargé (e) de la conception et de la mise en œuvre de projets et programmes en énergie renouvelable. Etudie le cadre législatif et réglementaire applicable à l'exploitation de l'énergie solaire, éolienne, hydraulique et autre biomasse. Aussi, Il ou elle participe- à la définition de la politique énergétique. Il ou elle identifie, évalue et exploite le potentiel énergétique du soleil, du vent et des cours d'eau dans les localités et terroirs.

Conditions générales d'exercice :

L'emploi/métier s'exerce au sein d'un service public, d'une entreprise privée et en relation avec d'autres services (bureaux d'études, de méthodes, fournisseurs, clients, prestataires de services, organismes de vérification et de contrôle techniques, de certification...) Il peut s'effectuer aussi sur le terrain.

Conditions d'accès au métier :

Cet emploi/métier est accessible avec un Diplôme d'ingénieur des travaux de niveau Bac+4 en génie électrique ou en génie énergétique. Il est également accessible à partir d'un diplôme de niveau Bac + 2 (BTS, DUT, DISEP...) complété par une expérience professionnelle dans le secteur d'au moins trois (03) années.

Compétences techniques de base (ou communes)

- Analyser un cahier des charges,
- Calculer ou définir des puissances, grandeurs, contraintes physiques des composants ;
- Réaliser et faire évoluer les schémas et plans détaillés ;
- Apporter assistance technique aux services de l'entreprise ou aux clients

Compétences associées

- Maîtrise du marché des énergies et des règles de gestion budgétaire, des procédures de maintenance tout en étant capable de diriger un service ou une équipe.
- Bonnes notions en gestion de projet parfois, requises.
- Technologie de groupe assistée par Ordinateur, TGAO
- Maîtrise des contraintes électromagnétiques

Capacités liées à l'emploi

- Dynamisme et persévérance
- Rigueur et précision
- Sens du contact
- Esprit d'analyse et de logique,
- Aptitude à travailler avec les clients et en équipe,
- Compétences en communication.

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Réaliser et assembler des maquettes, concevoir un dossier d'exécution technique,
- Etablir un cahier de charges,
- Etudier la faisabilité et la rentabilité d'un projet d'énergie renouvelable,
- Contrôler la réalisation d'un projet,
- Sélectionner des fournisseurs et sous-traitants,
- Piloter un projet.

Conditions particulières de travail :

L'emploi-métier s'exerce généralement aux horaires habituels de travail. Il peut requérir, également, des heures voire jours de travaux supplémentaires, de fins de semaines, de jours fériés et de nuit.

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte :

Intégrer la dimension QHSE dans le processus de formation.

METIERS ET EMPLOIS VERDISSANTS

FORESTERIE – ENVIRONNEMENT

Intitulé : **Cartographe**

CODE : **Appellations :**

Conditions générales

Définition : Il ou Elle
Conçoit des cartes en vue de préciser les limites des zones d'interventions, assure une représentation temporelle et spatiale des différentes activités à réaliser.

Conditions générales d'exercice :
Il peut s'exercer dans les services d'urbanisme des collectivités territoriales et de l'Etat, des bureaux d'études ou même des maisons d'éditions
Le cartographe est un spécialiste qui travaille à partir d'observation directe ou de documentation (cartes topographiques, géologique), il est indépendant de toutes disciplines, mais aide chacune d'elles au niveau de la conception et du traitement des données sous toutes ses formes (cartes, diagrammes, courbes).
Les cartographes réalisent les documents de base, les représentations de l'espace,

Conditions d'accès au métier :
Emploi-métier accessible avec le niveau BAC+2,

Compétences techniques de base (ou communes)

- Concevoir des cartes de toutes natures à partir d'outils graphiques traditionnels ou informatiques ;
- Posséder des connaissances en aménagement et en urbanisme.
- Maîtrise des SIG

Compétences associées	Capacités liées à l'emploi
<ul style="list-style-type: none">▪ Connaissance en télédétection (optique et radar)▪ Connaissance en gestion des bases de données	<ul style="list-style-type: none">▪ Habilité manuelle▪ Minutie et de rigueur▪ Solide condition physique

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Contribution à l'élaboration et à la mise en œuvre de plan stratégique d'urbanisation.
- Etablissement de cartes géographiques
- Spatialisation des ressources naturelles,

Conditions particulières de travail :
Travail en équipe. Travaillant parfois dans des conditions peu favorables

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte :
Formation pour la connaissance des écosystèmes.

Intitulé : **Géologue**

CODE : **Appellations :**

Conditions générales

Définition : Il ou Elle
Planifie les travaux d'exploitation et d'exploration minière

Conditions générales d'exercice :
Le travail du géologue s'effectue sur le terrain de recherches et d'exploitations minières

Conditions d'accès au métier :
L'emploi métier est accessible à partir du BAC+5 en géologie

Compétences techniques de base (ou communes)

- Sélectionner et traiter les minerais ;
- Utiliser les logiciels adaptés et les équipements appropriés ;
- Concevoir un projet de recherche minière
- Exécuter un projet de recherche des mines ;
- Faire le suivi évaluation d'un projet de recherche minière
- Contrôler l'application de la réglementation dans les mines ;
- Faire le choix des minerais à traiter ; faire le rapport de traitement ;
- Faire l'aménagement général de la mine ;
- Faire l'étude d'impact environnemental et social des mines
- Proposition un plan de gestion environnemental et social des mines

Compétences associées <ul style="list-style-type: none">▪ Suivie de la gestion quotidienne des mines ;▪ Détermination des appareils de traitement des minerais ;▪ Etablissement des plans d'usine.	Capacités liées à l'emploi <ul style="list-style-type: none">▪ Disponibilité à tout moment ;▪ Rigueur dans le travail
---	---

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Conception de la méthodologie adaptée pour extraire les minerais utiles dans les mines ;
- Sondage des minerais ;
- Détermination de la teneur de minerais avant de procéder à son extraction ;
- Essais gros volume et essais de traitement ;
- Construction d'ouvrages miniers
- Planification de l'exploitation des mines.

Conditions particulières de travail :
Travail en équipe ;
Le Travail s'effectue sur le terrain souvent en pleine chaleur et Froid et dans les carrières

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte :

Renforcement des capacités en économie verte
Renforcement des capacités sur l'évaluation environnementale et sociale

Intitulé : **Géographe Environnementaliste**

CODE : **Appellations :**

Conditions générales

Définition : Il ou Elle
Aide les décideurs pour la gestion des problèmes d'urbanisme, d'environnement, d'aménagement de l'espace. Est chargé (e) d'études en aménagement à partir de données quantitatives et qualitatives et apprécie des situations pour préconiser des choix et fournir des outils d'aide à la décision.

Conditions générales d'exercice :
Cet Emploi métier s'exerce selon le territoire d'intervention (quartier, ville, pays) et selon la spécificité de son service de rattachement ; (habitat, tourisme, développement durable, environnement, social), au sein des institutions utilisatrices des informations sur l'environnement, direction technique, structure privée, ONG.

Conditions d'accès au métier :
Cet emploi métier est accessible à partir de Masters Professionnels en Aménagement du territoire et urbanisme ou en Sciences de l'environnement

Compétences techniques de base (ou communes)

- Dresser une cartographie de la nature,
- Concevoir des programmes et projets de développement environnemental ;
- Concevoir des plans d'aménagement ;
- Initier des techniques de protection et conservation de la nature ;

Compétences associées	Capacités liées à l'emploi
<ul style="list-style-type: none">▪ Informatique, infographie ;▪ Mise en place des informations et fixation des indicateurs statistiques.▪ SIG : cartographie, télédétection	

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Réalisation de diagnostics socio-organisationnels,
- Elaboration de Projets d'Organisation et de développement et de plans d'action et appui à leur mise en œuvre ;
- Contribution à la protection de l'environnement social (habitat, équipements, services et culturel.

Conditions particulières de travail :
Peut être amené à aller régulièrement sur le terrain et pilote les programmes rattachés à une zone géographique dont il a la responsabilité.

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte :

Formation à la connaissance des écosystèmes et mode de valorisation, Renforcement de capacités en économie verte

Intitulé :	Administrateur de Bases de Données environnementales SIG
-------------------	---

CODE :	Appellations :
---------------	-----------------------

Conditions générales

Définition : Il ou Elle Gère la base de données et assure la charge de la supervision des logiciels et de l'optimisation des données de la structure. Pour cela, il doit mettre en place des systèmes de gestion de bases de données (SGBD), effectuer des mises à jour régulières et suivre l'évolution technique des systèmes.
--

Conditions générales d'exercice : Au sein d'une entreprise, l'administrateur de base de données. Il est responsable du ou des logiciels permettant d'assurer une gestion performante des fichiers clients, du niveau des stocks de marchandises, des catalogues de tarifs, des fonds documentaires
--

Conditions d'accès au métier : Cet Emploi métier est accessible à partir du BTS informatique/DUT informatique / BA+5 Master en géographie (option environnement)
--

Compétences techniques de base (ou communes) <ul style="list-style-type: none">▪ Déterminer les paramètres d'accès à la base de données ;▪ Attribuer des mots de passe aux utilisateurs ;▪ Informer et aider les utilisateurs à effectuer des recherches dans la base de données,▪ Améliorer le système de classement pour réduire les temps de réponse ;▪ Mettre en place un système de veille technologique ;▪ Assure le suivi administratif et renseigner les tableaux de bord du service (suivi du personnel, programmation des travaux).

Compétences associées <ul style="list-style-type: none">▪ Techniques de numérisation et de digitalisation▪ Maîtrise de l'utilisation de logiciel de cartographie et de SIG▪ Analyse statistique▪ Compétences techniques en matière de programmation informatique et de sécurité.	Capacités liées à l'emploi <ul style="list-style-type: none">▪ Vigilance▪ Rigueur▪ Compétences relationnelles
--	--

Conditions spécifiques

Activités spécifiques : <ul style="list-style-type: none">▪ Mise en place de base de données,▪ Contrôle du bon fonctionnement des progiciels de système de gestion de base de données ;▪ Création de dictionnaires de données ;▪ Accompagnement et conseil des développeurs,▪ Détermination des paramètres d'accès à la base de données ;▪ Information des utilisateurs et appui à la recherches dans la base de données.

Conditions particulières de travail : Capacité à travailler de façon autonome dans un cadre défini et à rendre compte. Conditions particulières d'exercice. Le métier requiert un sens de l'autonomie
--

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

AGRICULTURE – ELEVAGE

Intitulé : **Responsable départemental du développement rural**

CODE : **Appellations Chef de service départemental du développement rural**

Conditions générales

Définition : Il ou Elle
Assure la gestion du personnel et coordonne les activités agricoles du département, le suivi de la politique agricole de l'État au niveau départemental. Supervise les études et les projets dans les filières agricoles à l'échelle du département

Conditions générales d'exercice :
L'activité de cet emploi métier s'exerce au niveau départemental. Elle implique des déplacements.

Conditions d'accès au métier
Cet emploi métier est accessible avec un BAC + 3, comme ingénieur des travaux agricoles.

Compétences techniques de base (ou communes) <ul style="list-style-type: none">▪ Collecter des données ;▪ Veiller à ce que les producteurs aient accès à l'information au conseil et au renforcement de capacité par les services commettants ;▪ Contrôler l'utilité des projets mis en œuvre dans le département.	
Compétences associées <ul style="list-style-type: none">▪ Encadrement d'équipes,▪ Coordination d'enquêtes pendant les campagnes agricoles ;▪ Evaluation d'impacts des formations et des projets agricoles▪ Gestion des ressources humaines	Capacités liées à l'emploi <ul style="list-style-type: none">▪ Capacités de communication et relationnelles▪ Travail en équipe

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Appui-conseil aux décideurs et sensibilisation de façon institutionnelle et non d'une manière opérationnelle
- Suivi de toutes les activités agricoles, d'accompagnement et d'intermédiations entre les différents partenaires du développement rural ;
- Collecte les données liées à la production agricole, à la distribution des intrants et du matériel agricole.

Conditions particulières de travail :
Beaucoup de déplacement dans des conditions parfois difficiles nécessitant assez d'équipement et des moyens de déplacement

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte
Renforcer les compétences sur les techniques de pratique de l'agriculture écologique et durable ;
Se former sur les principes de l'agriculture durable ;

INTITULE	Directeur régional du développement rural
-----------------	--

CODE :	Appellations directeur régional de l'agriculture
---------------	---

Conditions générales

Définition: Il ou Elle

Réfléchit à l'opérationnalisation de politique agricole au niveau régional pour atteinte des objectifs fixés par l'Etat. Appuie les communes en matière de politique agricoles et garantie l'application de la réglementation sur l'usage des pesticides.

Conditions générales d'exercice :

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein de la direction régionale du développement rural.

Conditions d'accès au métier :

Cet emploi/métier est accessible avec un (BAC+ 5) comme ingénieur des travaux agricole

Compétences techniques de base (ou communes)

- Suivre les activités agricoles au niveau régional.
- Superviser,
- Conseiller

Compétences associées

- Management,
- Réglementation,
- Administration
- Gestion des projets
- Gestion des ressources humaines

Capacités liées à l'emploi

- Capacités relationnelles et de communication

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Suivi de la campagne agricole,
- Accompagnement des communes dans la distribution ;
- Organisation des activités des filières (semence, coopératives, commercialisation, intrant)
- Conseil au Gouverneur en matières agricole ;
- Supervision des enquêtes agricoles ;
- Rédaction de rapports ;
- Valide des statistiques agricoles ;
- Suivi des postes pluviométriques
- Accompagnement et intermédiation entre différents partenaires du développement rural gestion et mise en œuvre des produits agricole au niveau régional.
- Appui conseil des projets programmes (collectivités local, sécurité alimentaire, changement climatique environnement hydraulique)

Conditions particulières de travail :

Horaire normale

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

Intitulé :	Chargé (e) des programmes environnementaux à l'ANIDA (Agence national d'insertion est de développement agricole)
------------	---

CODE :	Appellations : Chargé (e) de programme environnemental
--------	---

Conditions générales

Définition : Il ou Elle

Assure la prise en charge de la dimension environnementale dans les activités de l'Agence. Veille à l'intégration de l'arbre dans les fermes ainsi que la gestion des déchets et des pesticides dans les fermes.

Conditions générales d'exercice :

L'activité de cet emploi/métier s'exerce dans les agences (ANIDA) ou autres structures publiques ou privées, en relation avec différents services et intervenants. Elle varie selon le secteur et la taille de la structure. L'environnement et les conditions sanitaire du travail sont satisfaisants avec un matériel adéquat et un cadre approprié. La liberté association n'est pas autorisée pour cette catégorie et le travail se fait en équipe.

Conditions d'accès au métier :

Cet emploi/métier est accessible avec un (BAC+5) mais aussi avec un DEA ou un Master en gestion de l'environnement, planification et aménagement du territoire et une expérience dans le domaine.

Compétences techniques de base (ou communes)

- Maîtriser la gestion durable des terres
- Connaître l'agroforesterie et l'agroécologie
- Maîtriser les techniques de compostage
- Connaître les normes en matière d'utilisation des pesticides

Compétences associées

- Gestion de l'environnement
- Planification aménagement du territoire
- Ecotoxicologie

Capacités liées à l'emploi

- Rigueur
- Capacités relationnelles
- Communication
- Travail en équipe

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Aménagement de domaines agricoles communautaires
- Accompagnement de petits exploitants agricoles
- Management des activités (maraichage, pisciculture, élevage, arboriculture, aviculture)
- Gestion des déchets

Conditions particulières de travail :

Selon les horaires de travail

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

Intitulé : **Coordonnateur d'un Domaine agricole communautaire (DAC)**

CODE :

Appellations : Chef du domaine agricole communautaire (dac)

Conditions générales

Définition: Il ou Elle

Coordonne les activités dans un DAC notamment en matière de Gestion administrative et financière, de supervision des travaux et de Gestion des ressources humaines et matérielles. En outre, assure le suivi du PTH, des travaux, des infrastructures, de la production au niveau des unités autonomes d'exploitation (maraichage et pisciculture). Enfin, assure l'encadrement, l'organisation et la formalisation des groupements agricoles et appuie la commercialisation des produits du DAC.

Conditions générales d'exercice :

L'activité de cet emploi/métier s'exerce dans les domaines agricoles communautaires (DAC), en relation avec différents services et intervenants. Elle varie selon le secteur et la taille de la structure. L'environnement et les conditions sanitaire du travail son satisfaisant avec un matériel adéquat et un cadre approprié.

Conditions d'accès au métier :

Cet emploi métier s'exerce avec un (BAC+5) avec une expérience dans le domaine de l'agriculture, ou avec un diplôme de formation en ingénierie agronome

Compétences techniques de base (ou communes)

- Maîtriser les techniques d'aménagement agricole ;
- Connaître les chaines de valeur agricoles
- Savoir évaluer les projets soumis et les demandes d'attribution de parcelles

Compétences associées

- Compétence dans la pratique sur l'emploi des jeunes, technique de production
- Connaissances en gestion des projets
- Connaissances en économie rural et en entrepreneuriat agricole
- Gestion des ressources humaines

Capacités liées à l'emploi

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Supervision des aménagements
- Evaluation des demandes d'attribution
- Suivi de projets
- Encadrement, formalisation des exploitants
- Appui/conseil en production

Conditions particulières de travail :

Horaires normale

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

Intitulé : Chef de bureau Intervention

CODE :

Appellations :

Conditions générales

Définition: Il ou Elle
organise et dirige la lutte phytosanitaire sur l'ensemble du territoire national contre les ennemis des cultures justifiables d'une lutte collective.

Conditions générales d'exercice :
L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein de la Direction de la Protection des végétaux, dans un environnement peu satisfaisant à cause des conditions de sécurité et sanitaire et de risque. Le travail se fait en équipe. Le port d'équipements de protection est nécessaire au cours des interventions.

Conditions d'accès au métier :
Cet emploi/métier est accessible avec un diplôme niveau (Bac+3) dans une formation phytosanitaire avec une spécialisation en analyse des résidus de particules.

Compétences techniques de base (ou communes)

- Maîtriser la gestion durable des ravageurs de cultures,
- Connaître la législation phytosanitaires, réglementation de l'exportation et de l'importation des fruits et légumes, des pesticides et des produits phytosanitaire

Compétences associées

- Lutte biologique
- Gestion des résidus de particules gestion de l'environnement

Capacités liées à l'emploi

- Prudence
- Rigueur
- Capacités relationnelles

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Définition des actions de lutte contre les déprédateurs des cultures en relation avec les populations rurales
- Préparation du matériel de traitement (unités des traitements et disponibilité des produits)
- Supervision unité de traitement
- Evaluation de l'efficacité du traitement

Conditions particulières de travail : horaires normaux.

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

Intitulé : **Agent du bureau Intervention**

CODE :

Appellations : Agent d'intervention

Conditions générales

Définition : Il ou Elle

Participer au travail d'intervention du bureau et de la division. Posage de pièges à phéromone pour capturer les insectes. Fait les inventaires des pesticides obsolètes.

Conditions générales d'exercice :

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein de la Direction de la protection des végétaux, dans un environnement convenable grâce à la mise à disposition d'équipements de protection individuelle de qualité contre les inhalations de pesticides. Risque permanent d'accident aux pesticides. Le travail se fait en équipe.

Conditions d'accès au métier

Cet emploi/métier est accessible avec un diplôme de niveau Bac+3. Il est également accessible avec un diplôme en phytopharmacie et protection des végétaux

Compétences techniques de base (ou communes)

- Maîtrise des produits phytosanitaires et de leurs techniques d'application
- Maîtrise de la réglementation des pesticides

Compétences associées

- Lutte Biologique ;
- Gestion des résidus de pesticides ;
- Gestion de l'environnement

Capacités liées à l'emploi

- Prudence
- Rigueur

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Exécution des actions de lutte contre les déprédateurs des cultures en relation avec les populations rurales
- Développement de méthodes alternatives aux pesticides chimiques

Conditions particulières de travail :

Suivant les horaires normaux

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

Connaissance de certaines méthodes de luttes biologiques pour la préservation de l'environnement

INTITULE : **Chef du laboratoire de phytopathologie**

CODE :

Appellations :

Conditions générales

Définition : Il ou Elle

Assure la formation des agents de la DPV, des ONG et leur recyclage en protection des végétaux. Analyse les échantillons et appuie les différents services de la DPV dans le domaine de la phytopathologie.

Conditions générales d'exercice :

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein des laboratoires d'établissements publics, en relation avec différents interlocuteurs ou services. Dans un environnement très satisfaisant contre les risques de pesticides des produits du laboratoire. Le travail se fait en équipe avec une certaine mobilité

Conditions d'accès au métier :

Cet emploi/métier est accessible avec un BAC+5 formation supérieure (docteur, ingénieur...), spécialisé en pathologie ou biologie végétale, avec une expérience du management et une expertise en pathologie végétale ou avec un diplôme d'ingénieur agronome et protection des végétaux. Cela nécessite une formation en suivie et évaluation, en informatique et en gestion

Compétences techniques de base (ou communes)

- Maîtriser le domaine de la microbiologie, virologie, biologie moléculaire
- Pouvoir délivrer des résultats fiables et rapides à aux clients internes

Compétences associées

- Techniques d'analyse,
- Techniques traitement de l'information et de recherche
- Techniques de détection des pesticides
- Maitrise de l'anglais et des outils informatiques

Capacités liées à l'emploi

- Qualités de manager, de communication,
- Objectivité,
- Pragmatisme et rigueur

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Assurer le fonctionnement du laboratoire : management d'une équipe, budget, investissements,
- Encadrement du développement méthodologique au sein du laboratoire : mise en application de nouvelles technologies, amélioration des méthodes existantes, veille bibliographique
- Formation, recyclage, encadrement de stagiaires, recherche de bourses.
- Recherche et développement

Conditions particulières de travail :

Jours de semaine

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

Intitulé : Agent technique agricole

CODE : **Appellations :** TECHNICIEN AGRICOLE

Conditions générales

Définition : Il ou Elle

Réalise les opérations de contrôle ou de diagnostic sur les lieux de production agricole selon les règles d'hygiène, de sécurité et la réglementation sanitaire et environnementale. Peut procéder à des contrôles de conformité et verbaliser les contrevenants à la réglementation. Conseille les agriculteurs dans leur conduite de cultures, dans leur gestion de l'exploitation. Participe également à des expérimentations sur de nouvelles pratiques culturales ;

Conditions générales d'exercice :

L'activité de cet Emploi/métier s'exerce au sein des directions nationales ou des services techniques déconcentrés ou décentralisés de l'Etat ou des sociétés de services. Les déplacements sont fréquents sur une zone géographique assez étendue. Les horaires sont très irréguliers. Le port d'équipements de protection stériles (combinaison de protection, gants, masque) peut être requis

Conditions d'accès au métier :

Cet emploi/métier est accessible avec un niveau moyen (3eme) avec un diplôme en formation sur la reconnaissance des nématodes et leur identification, complété par une expérience professionnelle dans le domaine de l'agriculture ou avec un BTSA technologies végétales, génie rural, environnement

Compétences techniques de base (ou communes)

- Analyser les résultats d'une expérimentation
- Mettre en place des actions correctives et préventives
- Identifier une anomalie de réaction ou développement d'une exploitation agricole
- Prélever des échantillons de matières ou de produits, les référencer et les enregistrer pour analyse,
- Concevoir les solutions technico-économiques (reprise d'exploitation, reconversion, ...) adaptées aux problématiques d'un site de production (environnement, pollution, rendements, ...)

Compétences associées

- Prélèvement biologique ;
- Utilisation d'outils de pesage/dosage;
- Normes environnementales ;
- Outils bureautiques ;
- Règles d'hygiène et de sécurité ;
- Bonnes Pratiques Agricoles (BPA)

Capacités liées à l'emploi

- Pédagogie
- Management

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Formation des agriculteurs
- Conseils aux agriculteurs sur les différentes méthodes de culture l'utilisation de produits phytosanitaires et d'engrais
- Conception de plan d'action
- Rédaction de rapport d'inspection et de contrôle

Lieux d'exercice :

Entreprise public et privée ; Organisation humanitaire, administration

Conditions particulières de travail :

Selon les horaires de travail

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

Formation en Agriculture biologique

Intitulé : **Assistant de laboratoire phytopharmacie et nématologie**

CODE :

Appellations : Assistant laborantin

Conditions générales

Définition : Il ou Elle

Contrôle les produits pharmaceutiques commandés par le laboratoire. Effectue la distribution au niveau national. Réalise l'échantillonnage du sol et des racines sur le terrain pour l'étude des nématodes. Effectue le traitement de nématode.

Conditions générales d'exercice

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein des laboratoires d'établissements publics (notamment dans la direction en charge de la protection des végétaux), en relation avec différents interlocuteurs ou services ; dans un environnement exposé aux pesticides et autres produits de laboratoire. Le travail se fait en équipe avec une certaine mobilité.

Conditions d'accès au métier :

Cet emploi/métier est accessible avec un niveau secondaire (Bac) complété par une expérience professionnelle en phytosanitaire et en lutte contre les nématodes

Compétences techniques de base (ou communes)

- Préparer et réaliser des analyses techniques, scientifiques et/ou des activités expérimentales dans le cadre de procédures définies
- Préparer des milieux de culture, des consommables et stérilisation du matériel
- Maîtriser les procédures relatives à l'hygiène et à la sécurité
- Maîtriser les techniques et les protocoles de nettoyage et de désinfection
- Maîtriser les procédures de gestion des déchets spécifiques aux analyses mises en œuvre
- Maîtriser les démarches de qualité et les bonnes pratiques mises en œuvre par le laboratoire

Compétences associées

- Formation en lutte contre les nématodes et maîtrise des techniques en phytopharmacie
- Maîtrise des produits phytopharmaceutiques
- Connaissance en environnement et en pédologie
- Utilisation de l'outil informatique

Capacités liées à l'emploi

- Culture scientifique
- Rigueur
- Respect des consignes

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Prélèvement d'échantillons
- Nettoyage et désinfection des locaux et des matériels
- Préparation de la mise en œuvre des analyses en tenant compte des prescriptions et des protocoles prévus à cet effet
- Gestion des déchets spécifique à chaque analyse
- Traitement de nématodes.

Conditions particulières de travail :

Règles d'hygiène et de sécurité contraignantes ; travail de laboratoire avec astreinte ; pics d'activité liés aux situations d'urgence ou aux commandes exceptionnelles, risques biologiques, chimiques et électrique

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

Intitulé : **Chef de division phytosanitaire**

CODE :

Appellations :
Chef division législation phytosanitaire et quarantaine des plantes

Conditions générales

Définition : Il ou Elle

Coordonne les activités de contrôle phytosanitaire, de la qualité des produits agricoles, des pesticides importés et supervise les activités de terrain et l'application de la législation. Cherche à comprendre les interactions entre les plantes et leurs ennemis naturels et à développer des approches de lutte aux organismes nuisibles, qu'elles se basent sur des composés chimiques, des agents de lutte biologique ou des plantes résistantes développées par croisements sexués ou par transgénèse.

Conditions générales d'exercice :

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein de la direction de protection des végétaux du ministère de l'agriculture et de l'équipement rural, dans un environnement exposé aux pesticides. Le travail se fait en équipe.

Conditions d'accès au métier :

Cet emploi/métier est accessible avec un diplôme de niveau (BAC +5) sanctionnée par une certification en mesure sanitaire, phytosanitaire, réglementation en produits agricole sur le marché et sanctionnée par un diplôme spécialisé de 3^{ème} cycle en acrydologie.

Compétences techniques de base (ou communes)

- Connaître la réglementation en matière de la protection phytosanitaire et la législation sur les produits phytosanitaires
- Alerter sur une situation à risque
- Gérer une situation de crise, d'urgence ou dangereuse

Compétences associées

- Connaissances en commerce international et des normes et conformité
- Bonnes connaissances en droit
- Gestion du personnel, connaissance de la législation et de la réglementation des produits agricoles

Capacités liées à l'emploi

- Rigueur
- Capacité d'analyse ;
- Esprit de synthèse ;
- Sens relationnel ;
- Gestion et résolution des conflits ;
- Capacité managériale

Conditions spécifiques

Activités spécifiques : coordonné, contrôlé, supervisé

- Réglementation en matière de la protection phytosanitaire et de la législation sur les produits phytosanitaires ;
- Elaboration des modalités d'emploi des spécialités phytopharmaceutiques ;
- Police phytosanitaire aux frontières, dans les postes frontaliers, gares et aéroports tant à l'importation qu'à l'exportation ;
- Contrôle de l'introduction, de la vente, de la distribution et de l'application des produits phytopharmaceutiques ;
- Elaboration des textes législatifs et réglementaires relatifs au conditionnement et au contrôle du conditionnement des végétaux et produits végétaux ;
- Application des textes en relation avec les ministères concernés

Conditions particulières

Disponibilité en cas de crise
Possibilités d'astreintes

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

Intitulé : **Technicien supérieur agricole**

CODE :

Appellations :
Chef de bureau avertissement agricole

Conditions générales

Définition : Il ou Elle
Charger de faire des études, de la prospection et vulgarisation. Peut procéder à des contrôles et verbaliser des contrevenants

Conditions générales d'exercice :
L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein des services de la direction de la protection des végétaux du ministère de l'agriculture et de l'équipement. L'activité peut s'effectuer à l'extérieur avec des contraintes et le travail se fait en équipe.

Conditions d'accès au métier :
Cet emploi/métier est accessible avec un diplôme de niveau (BAC+3) avec une expérience professionnelle sur la méthode de lutte et de la protection est une spécialité en agroforesterie

Compétences techniques de base (ou communes)

- Maîtriser les connaissances essentielles dans les domaines économiques, scientifiques et techniques concernant les systèmes d'exploitation et les filières agricoles (production, transformation, commercialisation)
- Analyser et diagnostiquer des systèmes de production végétale ;
- Optimiser les procédés de production végétale en termes de ressources et de rentabilité
- Contrôler au laboratoire des semences et plants

Compétences associées

- Agroforesterie, informatique, norme qualité
- Compétences en droit rural, en fiscalité ou en normes environnementales.
- Analyse des chaînes de valeur agricoles
- Etude de faisabilité d'un projet agricole
- Entrepreneurat agricole
- Etude d'impact sur l'environnement

Capacités liées à l'emploi

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Prospection, études et vulgarisation des techniques de lutte contre les ravageurs
- Avertissement contre les insectes et déprédateurs
- Animation et gestion concertée des territoires ruraux en vue du maintien d'une activité agricole compatible avec la préservation de l'environnement,
- Orientation des productions végétales et animales,
- Protection des végétaux : surveillance de la santé des végétaux sur le territoire national et aux frontières, contrôle des conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et autres intrants,
- Enquêtes et études statistiques et économiques

Conditions particulières de travail : horaire
Amené à se déplacer pour intervenir dans les exploitations.

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

Intitulé : **Technicien en vitro plants**

CODE :

Appellations : Production des vitro plants

Conditions générales

Définition : Il ou Elle

Travaille sur l'agronomie, sur la recherche agricole pour aider les producteurs à trouver des variétés résistantes pour améliorer leur productivité. Assure les opérations de préparation des milieux de culture, multiplication des vitro plants acclimatation et mise au champ.

Conditions générales d'exercice :

L'activité de cet emploi métier s'exerce au sein des unités de recherche en culture in vitro.

Conditions d'accès au métier :

Cet emploi/métier est accessible avec un diplôme de niveau (Bac+ 3) dans une spécialité agricole dans le domaine de l'agriculture accompagné stage pour la modernisation et l'augmentation productivité au sein de ISRA

Compétences techniques de base (ou communes)

- Maîtriser les technologies en sélection variétale
- Maîtriser les techniques de multiplication végétative classiques et les vitro méthodes adaptées aux ligneux fruitiers ou forestiers
- Maîtriser les méthodes de propagation in vitro
- Produire des clones d'arbres sélectionnés

Compétences associées

- Connaissances en agriculture, lutte biologique contre les mouches des feuilles de maraichage,
- Microbiologie des sols, biologie cellulaire, biochimie
- Production de compost

Capacités liées à l'emploi

- *Rigueur scientifique*
- *Sens de l'innovation*
- *Travail en équipe*

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Préparation des compostes, gestion et réalisation de suivi des opérations des cultures sur le terrain ;
- Sélection en milieu naturel et mobilisation en pépinière des individus à cloner ;
- Rajeunissement des sujets adultes par des méthodes de multiplication végétative classiques (bouturage ou greffage en cascade...) et/ou in-vitro (culture de méristème, micro-greffage...);
- Propagation végétative par micro-propagation en vue de constituer rapidement des populations homogènes importantes ;
- Acclimatation des vitro-plants en vue de leur implantation sur le terrain ;
- Constitution de vergers à graines de clones produisant des semences améliorées (test clonaux),
- Diffusion de variétés clonales

Conditions particulières de travail :

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

Intitulé : **Technicien laboratoire d'entomologie agricole**

CODE :

Appellations : **TECHNICIEN DE LABORATOIRE AGRICOLE**

Conditions générales

Définition : Il ou Elle

Etudie les insectes, leur mode de reproduction et leur impact sur l'environnement. **Effectue des tests** pour établir des mesures de lutte biologique ou chimique. Peut être sollicité pour lutter contre les nuisances des insectes sur les cultures ou même utiliser des insectes dans l'agriculture ou les forêts pour résoudre un problème donné. Peut également recenser les espèces présentes dans un environnement, et déduire l'état écologique du lieu.

Conditions générales d'exercice

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein des laboratoires entomologie ou géologie agricole du ministère de l'agriculture et du développement rural

Conditions d'accès au métier :

Cet emploi/métier est accessible avec un master en biologie, agriculture, entomologie médicale et vétérinaire ou écologie, ou d'un diplôme d'ingénieur spécialisé

Compétences techniques de base (ou communes)

- Connaître et reconnaître les espèces d'insectes, et plus particulièrement les différents stades d'évolution des individus de sa spécialité ;
- Avoir une très bonne connaissance des milieux naturels et des éléments qui les composent (propriétés de la terre, les plantes et leurs maladies, etc.

Compétences associées

- Connaissances en en agronomie
- Sciences de l'environnement
- Maîtrise de l'outil informatique

Capacités liées à l'emploi

- Bonne capacité physique et mobilité.
- Curiosité
- Rigueur
- Patience

Conditions Spécifiques

Activités spécifiques :

- Inventaires de zones agricoles
- Conseils sur les choix de protocoles d'étude et de suivi en fonction des problématiques et des groupes d'insectes ciblés
- Analyses d'échantillons
- Réalisation des protocoles standardisés
- Interprétation, présentation et valorisation des résultats
- Aller sur le terrain afin de recueillir des informations, observer, réaliser des prélèvements. Analyser les prélèvements, interpréter et rédiger un compte rendu. Proposer des solutions concrètes au problème de départ grâce à ses recherches.

Conditions particulières de travail :

Travaille sur le terrain, observe et réalise des prélèvements. Il étudie ensuite sa collecte dans un laboratoire

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

Intitulé :	Responsable du suivi des campagnes agricoles et de commercialisation
------------	---

CODE :	Appellations :
--------	----------------

Conditions générales

Définition : Il ou Elle

Est chargé (e) du suivi des activités des campagnes agricoles et de commercialisation des produits agricoles.

Conditions générales d'exercice :

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein de la direction de l'agriculture dans la Division des productions vivrières.

Conditions d'accès au métier :

Cet emploi/métier est accessible avec un diplôme de niveau Bac à Bac+5 avec une formation en agronomie, gestion de projet.

Compétences techniques de base (ou communes)

- Connaître la politique agricole du pays
- Gérer des stocks (intrants et matériels agricoles)
- Maîtriser les outils de suivi évaluation
- Maîtriser les règles du commerce international

Compétences associées

- Communication, GRH, informatique
- Encadrer une équipe, organiser, planifier

Capacités liées à l'emploi

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Suivi des opérations de mise en place des intrants et de distribution du matériel agricole
- Observation des évolutions de marché des produits agricoles
- Elaboration du bilan de campagne par produits ou gammes de produits
- Préparation de la future campagne (la prochaine période de vendange ou de fournitures d'engrais par exemple),
- Rédaction de rapports hebdomadaires, mensuels et annuels de suivi des campagnes agricoles et de commercialisation.

Conditions particulières de travail :

Modification des méthodes de travail en fonction des exigences de la période et en fonction de la demande.

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

Intitulé : Ingénieur des Travaux Agricoles

CODE : **Appellations :**

Conditions générales

Définition : Il ou Elle
Coordonne et supervise toutes les activités liées aux travaux agricoles dans sa structure d'affectation. Peut ainsi s'atteler à des domaines aussi divers que variés comme l'agronomie, la production, la transformation, la commercialisation et le suivi de la qualité des produits agricoles, la santé et la protection animale, l'hygiène alimentaire, l'élevage, l'aménagement de l'espace rural et les statistiques agricoles.

Conditions générales d'exercice :
L'activité de cet emploi métier s'exerce au sein de structures publiques, d'unités de recherche, de sociétés de services en contact avec différents intervenant. Le métier s'exerce en partie sur le terrain et en partie au bureau ou au laboratoire.

Conditions d'accès au métier :
Cet emploi métier est accessible à partir du Bac +4 (Ecoles d'ingénieurs agronomes);
Autre possibilité, un cursus entièrement universitaire jusqu'au doctorat en sciences et technologies santé, agronomie, écologie et biologie des populations, physiologie, biologie cellulaire et moléculaire.

Compétences techniques de base (ou communes)

- Réaliser des mesures
- Réaliser des observations
- Réaliser un prélèvement
- Réaliser une étude d'impact environnemental
- Evaluer l'impact de projets d'aménagement sur la faune et la flore et préconiser les solutions adaptées à la préservation de la biodiversité
- Identifier des risques environnementaux liés à un projet agricole

Compétences associées <ul style="list-style-type: none">▪ Agronomie▪ Botanique techniques culturelles▪ Normes environnementales▪ Climatologie Droit rural▪ Toxicologie▪ Techniques pédagogiques	Capacités liées à l'emploi <ul style="list-style-type: none">▪ Esprit d'analyse, de synthèse▪ Aisance relationnelle et rédactionnelle▪ Autonomie, polyvalence▪ Ouverture d'esprit, bonne culture générale▪ Créativité, imagination et sens de l'innovation.
---	--

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Préparation des milieux de cultures
- Multiplication des vitro plants, acclimatation et mise au champ
- Education aux bonnes pratiques agricoles -BPA- et sensibilisation à la protection de l'environnement à l'endroit de différents publics.
- Recherche agricole pour aider les producteurs à trouver des variétés résistantes pour améliorer leur productivité.

Conditions particulières de travail :
Autonome dans l'organisation de son travail.

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

Intitulé : **Chef de division réglementation et promotion des filières horticoles**

CODE :

Appellations :

Conditions générales

Définition : Il ou Elle

Facilite la concertation et la coordination entre les différents opérateurs publics et privés et les agriculteurs afin d'améliorer la fourniture des services nécessaires à la production horticole et appui la promotion de la filière horticole.

Conditions générales d'exercice :

L'emploi-métier s'exerce au sein de la direction de l'horticulture. Il s'exerce en équipe et nécessite des déplacements fréquents pour le suivi des producteurs.

Conditions d'accès au métier :

Cet emploi métier est accessible à partir du BAC+5 dans une formation en horticulture ou en agronomie suivi d'une expérience professionnelle

Compétences techniques de base (ou communes)

- Maîtriser les bonnes pratiques agricoles
- Connaître la réglementation nationale et internationale sur l'utilisation des pesticides et autres produits phyto
- Connaître la biologie des végétaux, leurs ennemis et leurs pathologies, ainsi que les moyens de lutte tels que les produits phytosanitaires.
- Avoir des connaissances en suivi-évaluation

Compétences associées

- Gestion des ressources naturelles
- Gestion axée sur les résultats
- Avoir des compétences supplémentaires en en management, économie et en gestion de projets

Capacités liées à l'emploi

- Communication
- Travail en équipe

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Définition et à la conduite d'une politique de diversification des productions horticoles et orientation des investissements de production, de transformation et de commercialisation en ce sens ;
- Définition des programmes de recherche, de vulgarisation et d'information des agriculteurs en ce qui concerne les productions horticoles ;
- Promotion des techniques culturales permettant de réduire les coûts, de maîtriser les caractéristiques des produits et proposition des systèmes de culture les plus performants ;
- Promotion des techniques de conditionnement et de conservation visant à maintenir la qualité tout au long du processus de production et de distribution ;
- Fourniture des informations sur les équipements et les conditions d'emploi du matériel ;
- Etablissement des références sur le matériel végétal,
- Sélection des variétés, les portes greffes et les semences les mieux adaptés aux besoins de production et des marchés.

Conditions particulières de travail :

L'agent horticole est aussi doté d'une forte capacité de réactivité pour gérer l'imprévu.

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

Intitulé : **Ingénieur Agronome**

CODE : **Appellations :**

Conditions générales

Définition : Il ou Elle
Est un scientifique chargé d'optimiser les systèmes de productions agricoles, en trouvant les méthodes de culture les plus rentables ou en améliorant la résistance des espèces végétales et animales.

Conditions générales d'exercice :
L'activité de cet emploi métier s'exerce au sein de structures publiques, d'unités de recherche, de sociétés de services en contact avec différents intervenant. Le travail se partage entre laboratoire et sorties fréquentes sur le terrain. Le travail s'organise de façon autonome.

Conditions d'accès au métier :
Cet emploi métier est accessible à partir du Bac +5 (Ecoles d'ingénieurs suivies d'un diplôme de doctorat préparé à l'université).
Autre possibilité, un cursus entièrement universitaire jusqu'au doctorat en sciences et technologies (mentions biologie, santé, agronomie, écologie et biologie des populations, physiologie, biologie cellulaire et moléculaire).

Compétences techniques de base (ou communes)

- Connaître l'agronomie
- Avoir une connaissance générale de toutes les sciences du vivant (sciences et technologies des aliments, sciences et technologies de l'environnement
- Avoir des compétences en gestion de projet
-

Compétences associées	Capacités liées à l'emploi
<ul style="list-style-type: none">▪ Maîtrise des outils de communication ;▪ Animation de groupe de travail ;▪ Management▪ Conduite du changement pour faire évoluer les pratiques	<ul style="list-style-type: none">▪ Dynamisme,▪ Mobilité,▪ Sens du contact,▪ Intérêt pour le monde économique et social et esprit pratique▪ Capacité d'adaptation▪ Gestion de l'incertitude et du risque

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Etudes de l'amélioration génétique des plantes ;
- Analyse des chaînes de valeur agricoles ;
- Analyse et diagnostic des systèmes de production végétale ;
- Optimisation des procédés de production végétale en termes de ressources et de rentabilité ;
- Contrôle au laboratoire des semences et plants ;
- Etude d'impact sur l'environnement ;
- Etude de faisabilité d'un projet agricole

Conditions particulières de travail :

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

Intitulé : Ingénieur agronome zootechnicien

CODE : **Appellations :** INGENIEUR ZOOTECHNICIEN

Conditions générales

Définition : Il ou elle

Conduit des études sur l'élevage et les filières agricoles. Elabore et met en œuvre des stratégies de développement des productions animales, peut coordonner une équipe et appuyer au renforcement des capacités des éleveurs et leurs organisations. Contribue à l'élaboration de la réglementation. Assure le suivi-évaluation de projets agricoles.

Conditions générales d'exercice :

L'emploi/métier s'exerce dans des structures publiques, parapublique et privée. Il peut s'exercer dans des **structures d'élevage**, mais aussi des **zoos** ou des **laboratoires**.

L'activité nécessite un travail en équipe et des déplacements dans un environnement exposé aux poussières, aux odeurs au bruit et à la chaleur.

Conditions d'accès au métier :

Cet emploi/métier est accessible avec un Brevet de technicien agricole (BTA) option animalier de laboratoire ou productions animales/ Formation à l'expérimentation animale de niveau II

Compétences techniques de base (ou communes)

- Avoir des notions de base en physiologie et santé animale
- Connaître les techniques d'élevage
- Identifier des projets de développement de productions animales ;
- Mener des projets et en assurer le suivi-évaluation ;
- Former et sensibiliser les acteurs dans le domaine.
- Participer à la professionnalisation des acteurs (éleveurs et leurs organisations).

Compétences associées

- Sciences naturelles
- Productions animales
- Management d'équipe
- Techniques pédagogiques,
- Formulation et gestion de projets,
- Informatique,
- Economie rurale
- Statistique

Capacités liées à l'emploi

- Aimer être au contact des animaux
- Rigueur professionnelle

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Développement des stratégies de productions animales ou d'améliorations des productions animales
- Coordination des équipes de la division
- Elaboration de statistiques de production annuelle

Conditions particulières de travail :

Nécessite l'adaptation aux contraintes de service (horaires décalés et astreintes le week-end et jours fériés). Adaptation éventuelle aux exigences du travail en milieu confiné, en zone protégée ou en extérieur Travail en milieu ouvert

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

Renforcer ses capacités en recyclage des sous-produits de l'élevage pour générer de la valeur ajoutée par la production de biogaz et d'un fertilisant organique

Intitulé : Docteur Vétérinaire

CODE : **Appellations :** VETERINAIRE

Conditions générales

Définition : Il ou elle
Travaille avec le monde animal. Diagnostique, soigne et opère les animaux domestiques ou sauvages

Conditions générales d'exercice :
L'emploi/métier s'exerce dans des structures publiques, parapublique et privée. Il peut exercer en ville ou à la campagne
L'activité nécessite des déplacements dans un environnement exposé aux poussières, aux odeurs au bruit et à la chaleur.

Conditions d'accès au métier :
Cet emploi/métier est accessible avec un diplôme d'Etat de docteur vétérinaire

Compétences techniques de base (ou communes) <ul style="list-style-type: none">▪ Etablir des diagnostics ;▪ Mettre en place des traitements ;▪ Procéder à des interventions chirurgicales ;▪ Vacciner et vermifuger les animaux ;▪ Pratiquer des inséminations artificielles	
Compétences associées <ul style="list-style-type: none">▪ Spécialisation dans le domaine des animaux de laboratoire requise ;▪ Maîtrise des principes éthiques ;▪ Maîtrise de la réglementation en vigueur, ainsi que des normes qualité ISO9001 V2015 et des Bonnes Pratiques de Laboratoire▪ Analyses biologiques▪ Imagerie médicale▪ Pédagogie et tact	Capacités liées à l'emploi <ul style="list-style-type: none">▪ Passion pour les animaux▪ Manipulation de toutes les races sans crainte, avec assurance▪ Sens de l'observation développé▪ Rapidité, rigueur et habileté▪ Bonnes performances physiques

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Diagnostic, soin et prévention des maladies ;
- Délivrance de médicaments nécessaires.
- Pratique d'analyses biologiques.
- Conseil concernant la production animale (hygiène, alimentation, reproduction) ;
- Veille à l'application des règles concernant la santé et la protection des animaux
- Intervention sur site dans les **élevages** et les fermes, soit au cours de campagnes systématiques, soit à la demande expresse de l'éleveur.

Conditions particulières de travail :
Intervention sur des urgences, travaille parfois le dimanche, la nuit et assurer certains jours de garde dans l'année

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

Intitulé : Inspecteur départemental d'Elevage

CODE : **Appellations :**

Conditions générales

Définition : Il ou Elle
Est chargé(e) d'assurer la gestion administrative et technique dans la limite départementale dont il a la charge.
Chargé (e) également de concevoir un programme de recherche et de développement dans la perspective d'accroître la productivité et la production animale.

Conditions générales d'exercice :
L'emploi métier s'exerce au sein des services départementaux du Ministre de l'élevage le plus souvent dans un bureau, sur le terrain, dans les laboratoires ;
L'activité demande un contact régulier avec les services techniques extérieurs à l'exploitation.

Conditions d'accès au métier :
Niveau d'études supérieures (BAC+5) en élevage ou Diplôme équivalent.

Compétences techniques de base (ou communes)

- Maîtriser le milieu rural ;
- Concevoir et exécuter les programmes et projets de développement en élevage ;
- Initier les techniques d'accroissement et d'amélioration de la race animale ;
- Maîtriser les méthodes et les conditions d'élevage et de production des animaux ;
- Assurer le suivi des animaux ;
- Maîtriser les différents aliments et la nutrition animale ;
- Produire un rapport mensuel.

Compétences associées <ul style="list-style-type: none">▪ Gestion et Aménagement pastoraux ;▪ Connaissance des notions médecine vétérinaire et en agronomie ;▪ Maîtrise de l'outil informatique et de la statistique.	Capacités liées à l'emploi Rigueur, Sens de l'observation et de l'innovation.
--	--

Conditions spécifiques

Activités spécifiques

- Conduite d'expérimentations et de croisements ;
- Promotion des filières de productions animales ;
- Contrôle de la qualité des aliments ;
- Conception de plans et programmes de développement ;
- Appui et formation des techniciens.
- Collecte et Analyse les informations économiques sur les productions dont il a la charge sur l'exploitation.
- Suivi de l'évolution des animaux ;
- Appui Technique aux ONG et Associations.

Conditions particulières de travail :
Travail en équipe ;
Possibilités de travailler tous les jours ;
Pouvoir s'adapter aux exigences du milieu rural.

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

Intitulé : **Chef de poste Vétérinaire**

CODE :

Appellations : Auxiliaire vétérinaire

Conditions générales

Définition : Il ou Elle
Anime et coordonne la mise en œuvre des politiques publiques dans le domaine de l'élevage à l'échelle de l'Arrondissement. Assure par ailleurs le rôle de conseil auprès des organisations d'éleveurs.

Conditions générales d'exercice :
L'emploi-métier s'exerce au niveau de l'Arrondissement, sous la supervision du chef de service départemental de l'élevage. L'activité demande un contact régulier avec les services techniques extérieurs à l'exploitation.

Conditions d'accès au métier :
L'emploi-métier est accessible avec un Brevet technique d'élevage

- Compétences techniques de base (ou communes)**
- Animer un réseau
 - Conduire le changement
 - Décider
 - Elaborer une stratégie, une politique
 - Piloter la performance

- Compétences associées**
- Techniques d'amélioration des races locales
 - Maîtrise de la langue locale
 - Notions en informatiques

- Capacités liées à l'emploi**
- Efficacité
 - Bonnes qualités rédactionnelles et organisationnelles
 - Autorité
 - Diplomatie
 - Leadership
 - Réactivité

Conditions spécifiques

- Activités spécifiques :**
- Conseils aux éleveurs, sensibilisation sur les pratiques de l'élevage ;
 - Soins vétérinaires ;
 - Vaccination du bétail
 - Immatriculation du bétail pendant la vaccination
 - Organisation des éleveurs en association

Conditions particulières de travail
Le métier suppose une grande disponibilité pour intervenir sur des urgences. Pendant les vaccinations ou les épidémies, se lève très tôt (vers 7h) ou en pleine nuit ou le weekend pour intervenir dans les problèmes de mise bas ou de maladies brusques

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

Intitulé : Chef de la division de la modernisation des systèmes de productions animales

CODE :

Appellations :

Conditions générales

Définition: Il ou Elle

Est chargé(e) de la mise en œuvre de la politique définie pour l'accroissement de la productivité du secteur, à travers des systèmes de production durables et un meilleur contrôle des maladies animale.

Conditions générales d'exercice :

L'emploi-métier s'exerce au sein de la direction de l'élevage, dans le Ministère en charge de l'élevage et des productions animales. Le travail se fait dans un bureau mais nécessite des déplacements fréquents sur le terrain pour les besoins du suivi des activités.

Conditions d'accès au métier :

L'emploi-métier est accessible à partir d'un diplôme d'études supérieures en élevage

Compétences techniques de base (ou communes)

- Améliorer la qualité et la productivité
- Utiliser des matériels et les techniques de production
- Faire une insémination artificielle
- Coordonner et encadrer une équipe
-

Compétences associées

- Ingénierie agronomique
- Sécurité et les règles environnementales
- Techniques d'élevage
- Maîtrise de l'outil informatique
- Connaissance de l'anatomie et du comportement des animaux
- Connaissances en comptabilité et en informatique

Capacités liées à l'emploi

- Polyvalence et capacité s'adaptation
- Réactivité
- Mobilité
- Autonomie
- Communicatif
- Curiosité
- Rigueur
- Responsabilité

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Programmation des activités
- Supervision et encadrement du personnel
- Informe les éleveurs sur les quantités et qualités de leurs produits dans leurs exploitations
- Suivi des producteurs

Conditions particulières de travail

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

Intitulé : **Ingénieur Agro-alimentaire**

CODE :

Appellations :

Conditions générales

Définition: Il ou Elle

Intervient à différents niveaux de la production et participe à la transformation des biens agricoles en produits destinés à la consommation. Contribue également au développement de nouvelles formules pour proposer des produits innovants. Est responsable des contrôles rigoureux de la qualité, de l'hygiène et des caractéristiques nutritionnelles que définissent les réglementations en vigueur.

Conditions générales d'exercice :

L'emploi-métier s'exerce dans les laboratoires de recherche du Ministère en charge de l'agriculture.

Conditions d'accès au métier:

Cet emploi/métier est accessible à partir de la formation en ingénierie alimentaire (BAC+5)

Compétences techniques de base (ou communes)

- Tester des formules pour proposer de nouveaux produits
- Proposer des modes de fabrication industrielle
- Vérifier la qualité du produit transformé
- S'assurer du respect du cahier des charges et des normes en vigueur.

Compétences associées

- Marketing, innovation et gestion des risques
- Notions d'informatique (système d'exploitation).
- Recherche & développement

Capacités liées à l'emploi

- Créativité
- Rigueur
- Esprit d'équipe

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Contrôle et organise du programme des essais en atelier-pilote
- Conception des nouveaux produits
- Mise en place de plusieurs batteries de tests pour vérifier les caractéristiques du produit et sa conformité avec les normes alimentaires

Conditions particulières de travail

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

Intitulé : Chef de division d'appui aux organisations Professionnelles d'élevage

CODE : **Appellations :**

Conditions générales

Définition : Il ou Elle
Met en œuvre les stratégies et actions d'appui aux producteurs et aux organisations socioprofessionnelles du secteur de l'élevage.

Conditions générales d'exercice :
L'Emploi métier s'exerce généralement au sein de la direction en charge de l'élevage comporte des déplacements sur une zone géographique déterminée.

Conditions d'accès au métier :
Cet emploi/métier est accessible avec un diplôme de niveau Bac+3 au Master en Sciences sociales ;

Compétences techniques de base (ou communes)

- Diriger une structure, un service
- Elaborer des dossiers de projets des OP
- Concevoir et animer des modules de formation au profit des organisations d'éleveurs

Compétences associées	Capacités liées à l'emploi
<ul style="list-style-type: none">▪ Méthode de gouvernance et de pilotage▪ Connaissances en sciences humaines ;▪ Connaissances en droit et en économie ;▪ Comprendre et se faire comprendre dans la langue locale	<ul style="list-style-type: none">▪ Sens du dialogue et de la conciliation▪ Capacités managériales avérées▪ Autorité▪ Capacité de communication▪ Organisation▪ Bon relationnel▪ Résolution de problèmes▪ Rigueur, pragmatisme et méthode

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Appui à l'émergence et à l'organisation des organisations de producteurs
- Appui à la professionnalisation des acteurs
- Renforcement des capacités des OP

Conditions particulières de travail

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

Intitulé : **Agent Technique d'Élevage**

CODE : **Appellations :**

Conditions générales

Définition: Il ou Elle
Réalise les opérations de contrôle ou de diagnostic (surveillance, prélèvements, relevés de mesures) sur les lieux de production (élevages, abattoirs, ...) et de stockage (chambre froide, silo, ...) selon les règles d'hygiène, de sécurité et la réglementation sanitaire et environnementale. Peut procéder à des contrôles de conformité et verbaliser les contrevenants à la réglementation. Peut coordonner une équipe

Conditions générales d'exercice :
Sous l'autorité d'un responsable d'élevage, l'agent d'élevage travaille dans les structures du ministère en charge de l'élevage, au bureau, en laboratoire ou dans une exploitation agricole.

Conditions d'accès au métier:
Brevet Professionnel Agricole Travaux de la production animale, spécialité en Elevage de ruminants
Bac pro Conduite et gestion de l'exploitation agricole, spécialité Système à dominante élevage
Certificat de spécialisation Conduite de l'élevage laitier

- Compétences techniques de base (ou communes)**
- Prélever des échantillons de matières ou de produits, les référencer et les enregistrer pour analyse
 - Préconiser des actions préventives ou curatives (aménagements anti-pollution, sélection de bovins, ...) et accompagner leur mise en œuvre
 - Etablir les rapports d'inspection et de contrôle et les transmettre aux directions de répression des fraudes, aux services vétérinaires
 - Apporter un appui technique (valeur génétique d'un cheptel, évolution technologique, ...) à des professionnels (éleveurs, industriels, ...)
 - Identifier des manques de soin ou des maltraitements sur des animaux et transmettre aux services concernés
 - Dresser un procès-verbal aux contrevenants à la réglementation sur les produits, les animaux, les règles sanitaires
 - Etablir des documents administratifs relatifs aux obligations légales et transmettre à la Direction Départementale des Services Vétérinaires,
 - Coordonner l'activité d'une équipe

<p>Compétences associées</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Normes environnementales▪ Pathologies animales▪ Propriétés des produits vétérinaires▪ Réglementation sanitaire▪ Règles d'hygiène et de sécurité▪ Techniques d'élevage▪ Techniques de prélèvement biologique▪ Traçabilité des produits	<p>Capacités liées à l'emploi</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Sens de l'observation et de l'organisation.▪ Savoir prendre des initiatives.
--	--

Conditions spécifiques

- Activités spécifiques**
- Collecte et Analyse des informations économiques sur les productions dont il a la charge sur l'exploitation.
 - Suivi de l'évolution des animaux ;
 - Appui Technique aux ONG et Associations.

Conditions particulières de travail :
Il faut d'abord aimer travailler au contact des animaux et avoir l'œil observateur afin de détecter rapidement un animal malade.

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

PECHE ET AQUACULTURE

Intitulé : **Chef du Bureau d'Agréments des industries de transformation de la pêche**

CODE : **Appellations :**

Conditions générales

Définition : Il ou Elle

Est en charge du suivi de l'application de la réglementation en matière de pêche industrielle et de la gestion des agréments. S'assure du contrôle de la qualité, de la certification des produits de la pêche à exporter, de l'application du concept de l'Analyse des Dangers, de la maîtrise des Points critiques (A.D.M.P.C) sur toute la filière de production.

Conditions générales d'exercice :

L'activité s'exerce au sein du ministère en charge de la pêche, au niveau de la division des inspections et du contrôle de la direction des industries de transformation des produits de la pêche

Conditions d'accès au métier :

Cet emploi/métier est accessible à partir de BAC+5 (Diplôme en Pêche et Aquaculture/Gestion des écosystèmes marins/ Environnement) ou d'un Master en biologie, option science halieutique.

Compétences techniques de base (ou communes)

Compétences associées

- Contrôler la salubrité et la qualité des produits de la pêche
- Gérer la délivrance et le retrait des agréments des industries de transformation
- Maîtriser les normes de transformation, de traitement, de conservation et de commercialisation des produits de la pêche maritime

Capacités liées à l'emploi

- Rigueur
- Impartialité et probité morale

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Etude des demandes des clients
- Coordination des équipes
- Supervision de la conformité
- Gestion des agréments délivrés aux établissements et structures assimilées
- Suivi des relations avec les institutions nationales et internationales intervenant dans le secteur de la pêche maritime, en relation avec les autres structures et organisations concernées ;
- Programmation des inspections et du suivi techniques des entreprises

Conditions particulières de travail :

Travail en Equipe

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

Intitulé : Chef de division Aménagement

CODE : **Appellations :** Aménagement et législation de la pêche continentale

Conditions générales

Définition : Il ou Elle

Elabore des plans d'aménagement des pêcheries continentales et coordonne leur mise en œuvre.
Promeut le financement des activités de pêche continentale.

Conditions générales d'exercice :

L'activité s'exerce au sein de la direction de la pêche continentale du ministère en charge de la pêche.

Conditions d'accès au métier :

A partir de BAC+5/ Diplôme en Pêche et Aquaculture/Gestion des écosystèmes marins/ Environnement

Compétences techniques de base (ou communes)

- Organiser et renforcer les instances locales de gestion de la pêche continentale
- Collecter et traiter les statistiques de pêche continentale
- Veiller à l'application de la réglementation en matière de pêche continentale
- Diffusion des statistiques de pêche continentale
- Mettre en œuvre les techniques de planification ;
- Elaborer et mettre en œuvre des outils de programmation et de prévision

Compétences associées

- Gestion des ressources halieutiques
- Pêche durable
- Travail en équipe
- Animation de réunions

Capacités liées à l'emploi

- Qualités rédactionnelles,
- Autonomie et
- Rigueur

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Assurance et de participation à la mise en œuvre des plans d'aménagement des pêcheries continentales et de développement durable de l'aquaculture ;
- Identification des sites favorables pour le développement de l'aquaculture vivrière et commerciale ;
- Promotion du financement des activités de pêche continentale et d'aquaculture ;
- Organisation et renforcement des instances locales de gestion de la pêche continentale de l'aquaculture.

Conditions particulières de travail :

Travail en Equipe

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

Intitulé : Chef de division Pêche continentale

CODE : **Appellations:**

Définition: Il ou Elle
Coordonne les activités dans les différentes régions
Définit les réglementations en matière d'accompagnement des acteurs et en gestion durable des ressources

Conditions générales d'exercice :
L'activité s'exerce au sein de la direction de la pêche continentale du ministère en charge de la pêche

Conditions d'accès au métier :
A partir de BAC+5/ Diplôme en Pêche et Aquaculture/Gestion des écosystèmes marins/ Environnement

Compétences techniques de base (ou communes)

- Connaissance des écosystèmes marins, côtiers
- Connaissance des ressources halieutiques
- Veiller à l'application des réglementations
- Veiller à la gestion de la ressource par les acteurs
- Coordonner les activités de pêche continentale

Compétences associées <ul style="list-style-type: none">▪ Connaissance des techniques de pêche durable▪ Animation de réunions et séminaires de travail	Capacités liées à l'emploi <ul style="list-style-type: none">▪ Facilités de communication avec les acteurs▪ Capacité à gérer des équipes pluridisciplinaires
--	--

Conditions spécifiques

Activités spécifiques

- Organisation et contrôle de l'exploitation des ressources halieutiques en milieu continental ;
- Assistance des professionnels de la pêche continentale ;
- Conception, identification et de réalisation de projets de pêche continentale ;
- Collecte, traitement et diffusion des statistiques de pêche continentale et d'aquaculture ;
- Gestion et suivi des projets et programmes de pêche continentale ;
- Participation à la prévention et à la gestion des conflits dans le sous-secteur de la pêche continentale.

Conditions particulières de travail :
Travail en Equipe

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

ENERGIE

Intitulé :	Ingénieur (e) en électricité
CODE :	Appellations : Ingénieur électricien (ne) de production Energéticien (ne)

Conditions générales

Définition : Il ou elle

Organise, optimise et supervise les moyens et procédés de production, de transport, de distribution de l'énergie électrique aux ménages et entreprises. Veille au respect des normes de qualité, d'hygiène, de sécurité et de respect de l'environnement, QHSE. Peut également être amené à encadrer des équipes ou services pour l'atteinte des objectifs stratégiques de développement du service.

Conditions générales d'exercice :

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein des structures du ministère de l'énergie ou dans les entreprises de production d'électricité et en relation avec d'autres services (bureaux d'études, de méthodes, fournisseurs, clients, prestataires de services, organismes de vérification et de contrôle techniques, de certification, ...). Elle peut s'effectuer sur le terrain.

Conditions d'accès au métier:

Cet emploi/métier est accessible avec un Diplôme d'ingénieur ou Master professionnel de niveau Bac+5 en génie électrique. Il est également accessible à partir d'un diplôme de niveau Bac + 2 (BTS, DUT, DISEP, ...) complété par une expérience professionnelle dans le secteur d'au moins cinq (05) années.

Compétences techniques de base (ou communes)

- Suivre et faire évoluer l'exploitation et la production d'énergie électrique,
- Recueillir les données techniques et économiques de la production,
- Définir les mesures et actions correctives propres à améliorer la productivité des facteurs et moyens,
- Contrôler le bon fonctionnement des installations et équipements,
- Rédiger des consignes claires et compréhensibles par les destinataires,
- Elaborer des rapports d'exécution technique et de production

Compétences associées

- Maîtrise du marché des énergies et des règles de gestion budgétaire,
- Procédures de maintenance
- Diriger un service ou une équipe
- Notions en gestion de projets
- Outils bureautiques, de conception ou de dessin assistés par ordinateur (CAO/DAO),
- Normes environnementales,
- Gestion des stocks et approvisionnement

Capacités liées à l'emploi

- Interventions avec méthode et organisation
- Assistance technique en Efficacité énergétique
- Promotion QHSE et des Energies renouvelables

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Raccordement des producteurs d'énergies renouvelables ou des clients du réseau traditionnel
- Réalisation d'études afin de renouveler ou de renforcer les ouvrages des réseaux (lignes aériennes ou liaisons souterraines à haute et très haute tension, postes électriques, systèmes de surveillance du réseau)
- Conception d'installations électriques pour des immeubles de bureaux, des usines, des hôpitaux ;
- Définition d'une architecture correspondant aux besoins du client,
- Dimensionnement d'installation et description des solutions choisies pour sécuriser les apports en énergies ;
- Etablissement de plans et de schémas électriques de projets et suivi de l'exécution des travaux.

Conditions particulières de travail :

L'emploi-métier s'exerce généralement aux horaires habituels de travail. Il peut requérir, également, des heures voire jours de travaux supplémentaires, de fins de semaines, de jours fériés, de nuit, bref des astreintes liées à la production au transport ou à la distribution de l'énergie électrique dans des contextes variés.

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte : intégrer la dimension QHSE dans le processus de formation, module sur les sources de production d'énergies propres

Intitulé :	Chargé (e) de projets d'électricité
CODE :	Appellations : Chargé (e) de dossiers électrification Chef de Projets

Conditions générales

Définition : Il ou elle

Est chargé de la réception des dossiers de demande d'accès à la fourniture d'électricité, les étudie, assure le suivi administratif et technique. Effectue des visites de chantiers pour contrôler l'effectivité des travaux et la satisfaction de la clientèle. Effectue les mêmes tâches de contrôle technique et de suivi sur les travaux d'extension de réseaux d'électrification.

Conditions générales d'exercice :

L'emploi/métier s'exerce au sein d'un service public ou d'une entreprise privée de fourniture de services en électricité. Il nécessite des déplacements fréquents.

Conditions d'accès au métier:

Cet emploi/métier est accessible avec un Diplôme d'ingénieur des travaux de niveau Bac+4 en génie électrique. Il est également accessible à partir d'un diplôme de niveau Bac + 2 (BTS, DUT, DISEP, ...) complété par une expérience professionnelle dans le secteur d'au moins trois (03) années.

Compétences techniques de base (ou communes)

- Analyser un cahier des charges,
- Calculer ou définir des puissances, grandeurs, contraintes physiques des composants ;
- Réaliser et faire évoluer les schémas et plans détaillés ;
- Apporter assistance technique aux services de la structure ou aux clients
- Concevoir un dossier d'exécution technique,
- Etablir un cahier de charges,
- Etudier la faisabilité et la rentabilité d'un projet d'électrification,
- Contrôler la réalisation d'un projet,
- Sélectionner des fournisseurs et sous-traitants ;

Compétences associées

- Technologie de groupe assistée par Ordinateur, TGAO
- Maîtrise des contraintes électromagnétiques
- Bonnes notions en gestion de projet
- Maîtrise du marché des énergies et des règles de gestion budgétaire, des procédures de maintenance
- Compétences en automatismes industriels et en domotique
- Capacité à diriger un service ou une équipe.

Capacités liées à l'emploi

- Savoir prévoir, anticiper, faire face à l'imprévu
- Sens de l'organisation
- Respect des délais et des coûts prévus
- Rigueur et aptitude au management

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Etude des plans et des schémas de l'installation électrique à réaliser,
- Repérage sur le terrain du tracé des lignes de câbles et de l'emplacement des futurs équipements (disjoncteurs, armoires et tableaux électriques, etc.) ;
- En collaboration avec les techniciens et les ingénieurs, établissement des méthodes de travail des équipes de montage ;
- Suivi du chantier ;
- Encadrement de la mise en service et vérification de la qualité de l'installation avec l'aide d'un organisme de contrôle agréé ;
- Consignes d'exploitation aux utilisateurs.

Conditions particulières de travail :

Mobilité exigée. Bonne résistance physique

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte :

Intégrer la dimension QHSE dans le processus de formation

Intitulé :	Technicien (ne) en électricité
CODE :	Appellations : Agent de contrôle qualité en électricité Contrôleur (euse) technique en électricité

Conditions générales

Définition : Il ou elle

Assiste l'ingénieur en matière de planification et de suivi-évaluation de projets en électricité. Rédige les rapports et compte rendus des réunions techniques et ateliers de travail sur les différents projets et chantiers. De manière spécifique, procède aux tests de contrôle de qualité des produits et appareils électriques, réalise des dépannages et des travaux de maintenance sur les appareils et équipements électriques.

Conditions générales d'exercice :

L'activité de cet emploi/métier s'exerce dans les entreprises (publiques ou privées) de production d'électricité, ménages et autres agences d'électrification rurale, sociétés de services, projets et programmes, ONG.
Le port des équipements de protection individuelle est généralement souhaité.

Conditions d'accès au métier:

Cet emploi/métier est accessible à un titulaire de diplôme de niveau Bac Technique ou d'un Brevet de Technicien en électricité. Il est également accessible à un titulaire de CAP ou BEP dans le même secteur et justifiant de cinq (05) années d'activité dans le secteur.

Compétences techniques de base (ou communes)

- Concevoir des procédures de tests,
- Sélectionner le matériel adéquat de contrôle et d'essai,
- Vérifier la conformité des produits et leur qualité,
- Simuler les fonctionnalités des appareils et équipements,
- Evaluer la non-conformité de certains produits et recommander des mesures correctives,
- Maîtriser les procédures de maintenance...

Compétences associées

- Normes de sécurité, dimensionnement et installation,
- Lecture de plans,
- Maîtrise de logiciels de gestion de la production assistée par ordinateur, GPAO

Capacités liées à l'emploi

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Assistance en planification des projets en électricité ;
- Suivi-évaluation des projets en électricité
- Sensibilisation du public sur la sécurité des installations électriques
- Rédaction de notes techniques

Conditions particulières de travail :

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte :

Intégrer la dimension QHSE dans le processus de formation

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Intitulé : Chargé de la Communication et du Développement

CODE :

Appellations :
Responsable de la communication institutionnelle

Conditions générales

Définition : Il ou Elle
Doit, par des actions de communication ciblées, œuvrer pour défendre l'image de l'institution auprès d'un public externe (journalistes, pouvoirs publics, grand public) ;
Informe, explique et met en perspective les actions et projets menés par l'institution pour donner du sens et accompagner les changements.

Conditions générales d'exercice :
Le titulaire de l'emploi-métier intervient dans les institutions et particulièrement auprès des dirigeants des services centraux.

Conditions d'accès au métier :
L'Emploi-Métier est accessible à partir du Bac+4 de Communication ou de relations publiques

Compétences techniques de base (ou communes)

- Connaître l'institution, sa stratégie, son positionnement ;
- Comprendre l'ensemble de la communication (organisationnelle, rédactionnelle, interne, externe) ;
- Maîtriser des techniques et outils de communication (événementielle, relations médias, écoute et prospective) ;
- Connaître les principes d'édition, de l'audiovisuel et de la communication numérique ;
- Concevoir des plans de communication, assurer leur mise en œuvre et leur suivi

Compétences associées

- Outils statistiques
- Outils bureautiques et de communication
- Langue étrangère (l'anglais en général)

Capacités liées à l'emploi

- Créativité,
- Curiosité d'esprit,
- Organisation et souplesse,
- Pragmatisme et capacité à travailler avec des interlocuteurs variés

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Elaboration de la politique de communication
- Organisation, mise en place et amélioration des actions de communication
- Promotion et évolution de l'image de la société

Conditions particulières de travail :
Les déplacements extérieurs, surtout liés aux salons professionnels et aux actions de communication, peuvent entraîner des horaires irréguliers. .

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

Intitulé : **Planificateur de Formation**

CODE :

Appellations :

Conditions générales

Définition : Il ou Elle
Prépare les programmes de formation des agents dans le secteur d'activité. Organise les programmes de formation et veille au respect des règles légales et dispositions réglementaires du domaine d'activité. Veille au déroulement et à la qualité des cours dispensés à partir des objectifs pédagogiques pour une application des programmes basés sur le métier visé.

Conditions générales d'exercice :
L'activité s'exerce dans les écoles et centres de formation

Conditions d'accès au métier
L'Emploi-Métier est accessible à partir du Bac+4 en Sciences et technologies de l'éducation et de la formation

Compétences techniques de base (ou communes)

- Identifier des besoins de formation ;
- Préparer des programmes de formation et de développement dans le secteur d'activité
- Exploitation des actions de formation tirés des plans d'aménagement technique ;
- Opérationnalisation du suivi et de l'évaluation des connaissances acquises des apprenants.

Compétences associées

- Bonne qualité de communication écrite et orale
- Maîtrise de l'outil informatique et de la statistique.
- Logiciel de planification

Capacités liées à l'emploi

- Esprit d'initiative
- Communication
- Animation d'équipe
- Qualités d'organisation, de polyvalence, de dynamisme, de rigueur, de capacité à rendre compte et d'autonomie

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Planification des activités de formation
- Gestion des salles de cours et des installations pédagogiques
- Reporting régulier des activités exercées et réalisation du planning annuel de la mission planification
- Participation aux réunions, principalement à celles du conseil des études
- Recherche et mise en œuvre d'axes d'amélioration

Conditions particulières de travail

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

Intitulé : **Aménagiste urbain**

CODE : **Appellations :**

Conditions générales

Définition: Il ou Elle
Est responsable de la coordination de toutes les politiques publiques en matière d'aménagement du territoire ;
Assure le suivi et la mise à jour du plan d'aménagement du territoire et participe à différents comités dans le domaine de l'aménagement du territoire ;
Etudie le contenu des modifications aux règlements d'urbanisme.

Conditions générales d'exercice :
L'activité de cet emploi/métier s'exerce dans des structures de tous les secteurs (commercial, industriel, services publics). Son champ d'action croise celui de l'urbanisme. C'est l'ensemble d'actions concertées visant à disposer avec ordre dans l'espace les habitants, les services de bien-être.

Conditions d'accès au métier:
Cet emploi métier est accessible à partir d'un diplôme Bac + 4/5 en environnement, en Ecologie, en aménagement du territoire, urbanisme et en géographie.

Compétences techniques de base (ou communes)

- Faire le montage d'opérations d'aménagement urbain ;
- Concevoir, organiser et superviser des opérations de planification urbaine ;
- Intégrer et coordonner une équipe d'étude d'impact sur l'environnement ;
- Réaliser les études nécessaires à la connaissance du territoire, les études préalables, les études règlementaires...

Compétences associées <ul style="list-style-type: none">▪ Compétence d'urbanisme (publique ou parapublique)▪ Diriger des projets pour accompagner certains changements ;▪ Suivi écologique, design, art décoratif, géographie humaine, ...	Capacités liées à l'emploi Savoir écouter et comprendre les besoins de l'institution pour agir sur les leviers les plus efficaces.
---	--

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Suivi et la mise à jour du schéma d'aménagement ;
- Collaboration à la réalisation de certains dossiers spécifiques
- Participation à différents comités dans le domaine de l'aménagement du territoire ;
- Etudie du contenu des modifications aux règlements d'urbanisme ;
- Rédaction de cahier des charges des projets/programmes d'aménagement du territoire ;
- Réalisation des études nécessaires au développement de projet sur le terrain et leur suivi pour en évaluer les performances

Conditions particulières de travail

.

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

IEC en économie verte : renforcer les capacités des aménagistes en économie verte, en suivi écologique et en urbanisme. Développer un module de formation sur les villes vertes ou l'intégrer dans les formations qui mènent au métier d'aménagiste (formation en ligne)

Intitulé : **Juriste et Planificateur**

CODE :

Appellations :

Conditions générales

Définition : Il ou Elle
Joue le rôle de conseiller juridique et de planificateur. Intervient en amont et en aval sur le cadre juridique, sur l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des plans d'action.

Conditions générales d'exercice :
L'emploi-métier s'exerce dans des institutions publiques et privées d'aménagement ou de développement territorial

Conditions d'accès au métier :
L'Emploi-Métier est accessible à partir du Bac+4 en sciences juridiques et économique dans des écoles et instituts de formation spécialisés ou universitaires et de facultés

Compétences techniques de base (ou communes)

- Apprécier la pertinence, l'actualité et les perspectives d'évolution du cadre juridique
- Elaborer ou améliorer un cadre logique
- Définir les méthodes et outils d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des projets et programmes

Compétences associées <ul style="list-style-type: none">▪ Maîtrise du cadre législatif et réglementaire▪ Connaissance des milieux et des enjeux du secteur.	Capacités liées à l'emploi
---	-----------------------------------

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Adaptation des conditions contractuelles des partenaires aux évolutions réglementaires et/ou jurisprudentielles ;
- Veille juridique permanente ;
- Détection et analyse des risques financiers (fraude fiscale, blanchiment) ;
- Gestion et instruction de dossiers contentieux.
- Elaboration des textes législatifs et réglementaires régissant l'organisation des activités et le fonctionnement des structures relevant du département.

Conditions particulières de travail :
Il est en lien direct avec la Direction Générale, Directions commerciale et de communication.

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte:

Renforcer les capacités du juriste planificateur en droit de l'environnement et en planification du développement durable
Développer un module de formation sur les villes vertes ou l'intégrer dans les formations qui mènent au métier d'aménageur (formation en ligne)

Intitulé : **Surveillant des travaux communaux**

CODE :

Appellations :

Conditions générales

Définition: Il ou Elle
Organise la réalisation des travaux communaux à partir d'un dossier technique et les conditions de délais et de coûts définis. Effectue la gestion technique, administrative et budgétaire d'un ou de plusieurs chantiers ;
Coordonne et gère les activités de différents travaux selon le cahier de charges et dans le respect des règles de sécurité.

Conditions générales d'exercice :
L'emploi/métier s'exerce au sein des service centraux des communes ou sur les chantiers, ou lieux sollicitant toute intervention de construction, réhabilitation, réparation et maintenance des ouvrages et matériels.
Elle nécessite une grande disponibilité avec un rythme de travail conditionné par des impératifs techniques et le respect des délais.

Conditions d'accès au métier:
L'emploi/métier est accessible par un diplôme de Brevet de Technicien Professionnel ou Bac professionnel dans les spécialités de Bâtiment et Travaux Publics.

Compétences techniques de base (ou communes)

- Analyser les plans d'exécution des différents travaux de génie civil, travaux publics, maintenance et réhabilitation ;
- Prévoir et coordonner l'intervention des machines et matériels ;
- Mettre en œuvre les dispositifs de qualité, d'hygiène, de santé, de sécurité et d'environnement (QHSSE).

Compétences associées	Capacités liées à l'emploi
<ul style="list-style-type: none">▪ Connaissances de base en gestion et Organisation du travail ;▪ Savoir lire et interpréter les plans et schéma ;▪ Savoirs conduire des engins.	<ul style="list-style-type: none">▪ Esprit d'initiative▪ Communication▪ Animation d'équipe

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Constituer, affecter et coordonner le travail des équipes ;
- Assister les équipes de travail dans l'exécution de tâches complexes ;
- Contrôler l'avancement des travaux et apporter les modifications nécessaires au respect des délais et budget engagés ;
- Etablir les rapports journaliers et comptes rendus.

Conditions particulières de travail
Travaille tous les jours ouvrables et souvent sous le soleil et sous la pluie.

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte
Renforcement des capacités en QHSSE, sur le cadre institutionnel et réglementaire relatif au droit du travail, sur le développement des villes vertes
Intégrer des modules d'économie verte dans la formation

Intitulé :	Responsable Matériel et Assainissement
-------------------	---

CODE :	Appellations :
---------------	-----------------------

Conditions générales

Définition: Il ou Elle
À la responsabilité de tout le matériel nécessaire à l'assainissement de la collectivité territoriale. Assiste et conseille les responsables de la collectivité territoriale en matière d'investissement et décide des investissements de matériel de nettoyage. Programme et planifie les travaux d'assainissement et le renouvellement des équipements.
Coordonne la collecte, l'évacuation et le traitement des eaux usées et des déchets (assainissement)

Conditions générales d'exercice :
L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein des collectivités territoriales.

Conditions d'accès au métier:
Cet emploi/métier est accessible à partir d'un /BT/ BTS en logistique, en mécanique. Il est également accessible sans diplôme mais avec une grande expérience professionnelle en matière de logistique.

Compétences techniques de base (ou communes)

- Préparer et suivre des budgets d'investissement ;
- Contrôler et superviser l'entretien du ou des parcs de matériel de la collectivité territoriale relevant de son périmètre,
- Contrôler la réception du matériel ;
- Préparer des commandes ;
- Tenir un livre journal afin de consigner les entrées et sortie de matériel
- Conduire un plan d'assainissement.

Compétences associées <ul style="list-style-type: none">▪ Maîtrise l'outil informatique ;▪ Utilisation de logiciels de gestion de stock▪ Comptabilité matière▪ Organisation du stockage et de la manutention	Capacités liées à l'emploi <ul style="list-style-type: none">▪ Respect des normes et règles d'hygiène et de sécurité, de sante, d'environnement▪ Avoir une intégrité et être vigilant et dynamique
--	--

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Veille au respect des commandes ;
- Elaboration du planning d'entretien ;
- Assistance et conseil au plan technique des responsables d'établissement,
- Supervision de la mise en route des équipements d'exploitations ;
- Tenue à jour de l'ensemble des documents administratifs des matériels ;
- Gestion du personnel de nettoyage placé sous sa responsabilité (formation, promotion) ainsi que les personnels de conduite d'engins dans la mesure où ceux-ci dépendent du service matériel
- Assistance et conseil auprès des élus

Conditions particulières de travail

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

Intégrer des modules en économie verte dans les programmes de formation des écoles de formation en logistique, en génie civil et mécanique.

EMPLOI - TRAVAIL

Intitulé :	Inspecteur (trice) du travail et sécurité sociale
CODE :	Appellations :

Conditions générales

Définition : Il ou Elle

Est chargé (e) de la gestion des relations individuelles et collectives de travail et de la promotion du travail décent. Assure le contrôle du respect des dispositions du Code du travail et des Conventions collectives applicables aux liens juridiques et réglementaires régissant les relations entre employeurs et employés

Conditions générales d'exercice : Il ou Elle

Exerce au sein d'un service public ou privée et en relation avec d'autres partenaires sociaux (parlement, syndicats de travailleurs et d'employeurs, institutions de prévoyance maladie et vieillesse etc.). Cet emploi/métier s'effectue aussi bien dans un bureau que sur le terrain.

Conditions d'accès au métier :

Cet emploi/métier est accessible avec un Brevet de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA), Section Travail et sécurité sociale (Bac+6)

Compétences techniques de base (ou communes)

- Maîtriser le droit du travail (code du travail, conventions et accords collectifs inhérents à chaque secteur d'activités)
- Préparer des projets de textes relatifs au droit du travail et de la sécurité sociale
- Réaliser des profils de postes et des référentiels de formation,
- Faire des états financiers et comptables et de calcul des primes d'assurance et autres indemnités de sujétion
- Conseiller et mettre à disposition de l'autorité les documents favorables à la bonne prise de décision en matière de droit du travail ou social
- Contrôler l'application de la législation du travail
- Gérer le dialogue social

Compétences associées

- Gestion des entreprises
- Gestion sociale des agents
- Planification et coordination de missions de contrôle en entreprises
- Maîtrise de certains logiciels de gestion de primes et indemnités de travail

Capacités liées à l'emploi

- Rigueur et précision
- Impartialité et intégrité
- Respect de la confidentialité des plaintes

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Conseils et médiation auprès des employés, employeurs ou partenaires sociaux
- Contrôle et audits au sein des entreprises, constat des infractions et application des sanctions nécessaires
- Mise en place d'études et programmes d'emploi, de formation ou de lutte contre le chômage
- Gestion de primes et indemnités de travail
- Médiation et gestion des conflits sociaux dans l'entreprise

Conditions particulières de travail :

Cet emploi-métier peut requérir, des fois, des heures supplémentaires de travail notamment en cas de crises sociales, grèves et autres négociations collectives

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

Renforcement de capacités (par la formation initiale et continue) en matière d'économie verte. Intégration de l'enseignement de l'économie verte au niveau de l'Ecole Nationale d'Administration qui forme les inspecteurs du travail

Intitulé :	Planificateur (trice) en gestion prévisionnelle des emplois et compétences
CODE :	Appellations :

Conditions générales

Définition : Il ou elle

Est chargé (e) de prévoir les besoins en ressources humaines qualifiées et en compétences des structures de l'Etat, les mettre en œuvre et assurer leur suivi-évaluation. Etudie et planifie le recrutement, le développement et la conservation du personnel pour l'atteinte des objectifs. Prépare et rédige les Plan de Travail Annuel (PTA), élabore et publie des rapports périodiques et des notes de conjonctures sur les besoins en emplois et compétences de l'administration.

Conditions générales d'exercice :

L'emploi/métier s'exerce au sein du ministère de la fonction publique ou dans les directions en charges des ressources humaines

Conditions d'accès au métier :

L'emploi/métier est accessible à partir du Bac+4 en planification ou gestion des ressources humaines.

Compétences techniques de base (ou communes)

- Planifier et étudier les besoins en ressources humaines
- Rédiger des rapports périodiques et notes de conjonctures sur l'emploi et les compétences
Piloter des études prospectives
- Jouer un rôle de point focal des institutions de recherches en statistiques sociales et normes internationales du travail

Compétences associées

- Gestion des ressources humaines, emplois et compétences
- Maîtrise du Droit du travail
- Maîtrise des outils de planification des ressources humaines

Capacités liées à l'emploi

- Ecoute
- Dialogue
- Animation de réseaux connectés

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Recueil des données socioéconomiques et statistiques relatives à l'emploi, aux compétences, les analyser avant de planifier les besoins actuels et futurs de l'organisation pour laquelle le titulaire agit.
- Définition dans le temps et dans l'espace de la faisabilité des projets et programmes de recrutement et assurer le suivi de leur réalisation
-

Conditions particulières de travail :

L'emploi-métier s'exerce généralement aux horaires habituels de travail : même si en période de tension de la demande d'emploi ou de projection des heures supplémentaires sont exigées. Aussi, des interventions en dehors des bureaux sont requises

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

- renforcement de capacités en économie verte
- intégrer des modules en économie verte dans les programmes de formation destinées au planificateur en gestion prévisionnelle des emplois et compétences

Intitulé :	Conseiller (ère) en emploi
CODE :	Appellations : Conseiller / ère en recherche d'emploi Conseiller / ère à l'emploi

Conditions générales

Définition : Il ou elle

Est chargé (e) de l'accueil, de l'orientation et du suivi du demandeur d'emploi. Enregistre le candidat à la recherche d'emploi dans la base de données avant de lui apporter les conseils idoines susceptibles de lui faciliter l'entrée dans la vie active.

Conditions générales d'exercice :

L'activité de cet emploi/métier s'exerce généralement au sein de la direction en charge de l'emploi ou un Service Public de l'Emploi (SPE). Toutefois, il peut s'exercer également dans des agences privées de placement ou d'intérim, au sein d'organismes publics, consulaires, d'entreprises privées, d'associations. De même, l'activité peut s'exercer dans un bureau ou sur le terrain (foire ou forum). L'activité s'exerce en relation avec différents intervenants (partenaires, organismes de formation) et varie selon la structure (mission locale, entreprise de travail temporaire), le type de prestation (placement, recrutement) et le public (cadres, jeunes, travailleurs handicapés)

Conditions d'accès au métier :

Cet emploi/métier est accessible à partir d'un diplôme de niveau Bac+2 (BTS, DUT, L2, ...) en sciences humaines, économiques ou sociales. Des formations complémentaires (gestion de l'emploi, ...) peuvent être requises.

Compétences techniques de base (ou communes)

- Elaborer et analyser une fiche de poste
- Accueillir des usagers d'un service (public ou privé) d'emploi afin de les renseigner ou d'évaluer leurs compétences afin de mieux les conseiller pour obtenir un emploi
- Définir un projet professionnel individuel et d'accompagner de manière personnalisée le demandeur d'emploi ;
- Analyser un poste de travail et proposer des actions de formation en vue d'une meilleure requalification professionnelle du demandeur d'emploi ;
- Accompagner et conseiller des personnes en difficulté
- Mener un entretien de recrutement
- Réaliser des prestations de mise à disposition de personnels intérimaires

Compétences associées

- Droit du travail et le Droit de la formation
- Législation de la formation continue
- Connaissance du marché de l'emploi
- Techniques de conduite d'entretien
- Animation de formation
- Coordination de l'activité d'une équipe

Capacités liées à l'emploi

- Prise de parole en public
-

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Accueil des usagers
- Informations du public
- Réalisation de bilan de compétences
- Proposition d'actions de formation, d'orientation, d'accompagnements adaptés au profil de la personne
- Définition d'un projet individuel avec le demandeur d'emploi
- Conseil et suivi du client
- Identification d'axes d'évolution et de besoins en matière d'évolution professionnelle
- Actualisation de la documentation professionnelle et réglementaire

Conditions particulières de travail :

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

renforcement de capacités en matière d'emplois et d'entrepreneuriat verts

Intitulé :	Planificateur (trice) système d'information sur le marché de l'emploi
CODE :	Appellations : Gestionnaire SIME

Conditions générales

Définition : Il ou elle

Est chargé (e) de traduire les besoins fonctionnels du Service (public ou privé) d'Emploi, SPEE, et des autres parties prenantes en Système d'Information sur le Marché de l'Emploi, SIME. Assiste la maîtrise d'ouvrage dans la définition du schéma architectural du SIME et l'établissement du cahier de charges y afférent. Négocie avec les informaticiens le choix et l'acquisition de toutes les applications et logiciels de la phase d'étude, à la phase de conception et de réalisation du SIME et participe à l'implémentation du SIME.

Conditions générales d'exercice :

L'activité de cet emploi/métier s'exerce généralement dans un service public de l'emploi (SPE). Toutefois, il peut s'exercer également dans des collectivités territoriales, des entreprises, agences privées de placement ou d'intérim.

Conditions d'accès au métier :

Cet emploi/métier est accessible avec un diplôme de niveau Bac+5 (Master ou Ingénieur) en école d'ingénieur en statistique et économie, management de système d'information, ressources humaines, sciences sociales,....complété par une expérience professionnelle en système d'information.

Compétences techniques de base (ou communes)

- Connaitre le Droit des technologies de l'information et de communication,
- Analyser et comprendre les processus métiers,
- Définir un schéma directeur,
- Définir la faisabilité du SIME,
- Tester les applications développées,
- Déployer les applications du SIME,
- Collecter, classer et mettre à jour les informations pertinentes sur l'emploi et ses sous-produits,
- Réaliser le suivi administratif et technique du SIME

Compétences associées

- Maîtrise des outils de planification en RH (gestion prévisionnelle des emplois et compétences, GPEC),
- Méthodes d'analyse et d'exploitation de statistiques sociales et de données socioéconomiques, de modélisation informatique, d'infogérance et de télémaintenance, ...
- Informatique et télématique
- Logiciels de gestion de bases de données
- Gestion de projets et contrôle des coûts

Pilotage de projet : planifier des délais et des ressources, prendre des décisions ou en proposer

Capacités liées à l'emploi

- Animation de réseaux,
- Coordination de relations publiques
- Travail d'équipe : déléguer, rendre compte, manager
- Sens relationnel

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Gestion des entrepôts de données interconnectés
- Conduite d'études portant sur l'emploi et ses sous-produits
- Pilotage et validation des études de faisabilité, de réingénierie des processus, d'organisation du travail
- Rédaction des cahiers des charges fonctionnels
- Conduite du changement
- Formation des utilisateurs
- Gestion du projet SIME : coûts, délais, qualité, atteinte des résultats, sécurité ; Pilotage et coordination de l'avancement des différentes phases du projet ; Communication sur le projet ; Vérification de l'atteinte des résultats du projet

Conditions particulières de travail :

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

Renforcement de capacités en matière d'emplois verts

SERVICES GENERAUX

Intitulé : Chef de la division des finances

CODE :

Appellations :

Conditions générales

Définition : Il ou Elle
Prépare le budget et veille au suivi de son exécution correcte. Veille à la reddition des comptes et à la transparence de la gestion budgétaire. Coordonne et pilote la mise en œuvre dans les activités des différents bureaux constituant la division. Peut aussi représenter le service, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'institution, dans toutes activités relevant de son domaine de compétences.

Conditions générales d'exercice :
L'Emploi-Métier s'exerce dans les Directions nationales, les services administratifs et financiers, centraux ou décentralisés (publics ou privés), pour assurer la bonne gestion administrative et financière de la structure.

Conditions d'accès au métier :
L'Emploi-Métier est accessible à partir d'un Diplôme d'Études Spécialisées (DES) en gestion financière et comptable, ou d'une licence professionnelle en gestion administrative et financière. Cependant, l'Emploi-Métier peut aussi être occupé par un titulaire d'un diplôme de Bac + 2 (BTS, DUT, DISEP, ...), justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine.

Compétences techniques de base (ou communes) <ul style="list-style-type: none">▪ Connaître les procédures d'engagement, de liquidation, de mandatements comptables,▪ Maîtriser les nomenclatures comptables et leurs spécificités,▪ Analyser des statistiques, élaborer des tableaux de bords,▪ Tenir la comptabilité des dépenses et des recettes,▪ Utiliser des logiciels de gestion financière,▪ Identifier, analyser, prioriser et synthétiser les informations financières et comptables,▪ Organiser et classer des données, des informations, des documents de diverses natures,▪ Rédiger des rapports périodiques pour assurer un suivi et une traçabilité	
Compétences associées <ul style="list-style-type: none">▪ Gestion informatisée des informations financières et comptables▪ Planification budgétaire (programmation financière)▪ Classement et archivage▪ Gestion des ressources humaines▪ Maîtrise des langues étrangères	Capacités liées à l'emploi <ul style="list-style-type: none">▪ Communication / relations interpersonnelles▪ Qualités managériales : Rigueur, Esprit d'analyse, de synthèse et d'anticipation▪

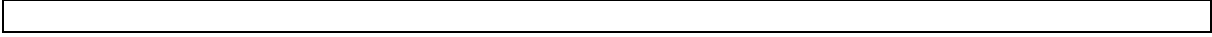
Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Préparation, réaménagement et exécution du budget
- Veille à l'application de la réglementation budgétaire en matière d'encaissement des recettes, d'engagement des dépenses mais également d'exécution des marchés publics
- Accueil et prise en charge des agents
- Contrôle des données / documents
- Gestion administrative relative au domaine d'activité
- Inventaire de produits, de matériels, équipements, dossiers
- Reproduction et diffusion de documents, de dossiers

Conditions particulières de travail :
Travail en équipe ou en réseau, et souvent sous pression

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte
Renforcement de capacités en achat publiques responsables, budgétisation sensible à l'environnement, dématérialisation du traitement et des procédures



Intitulé: **Directeur administratif et financier**

CODE :

Appellations :

Conditions générales

Définition : Il ou Elle

Définit et supervise la gestion administrative et financière d'une structure selon les choix stratégiques adoptés par les instances dirigeantes et les réglementations nationales ou internationales. Peut être en charge de la gestion des ressources humaines. Peut définir et mettre en place une politique de recouvrement.

Conditions générales d'exercice

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein de la direction générale de collectivités territoriales ou d'organismes de service public ou privé, en relation avec différents services et intervenants (ressources humaines, services techniques, analyste financier, commissaire aux comptes)

Conditions d'accès au métier

Cet emploi/métier est accessible avec un Master, diplôme d'école de commerce, Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion en économie, finance, contrôle de gestion, audit, complété par une expérience professionnelle.

Compétences techniques de base (ou communes)

- Superviser les procédures de gestion financière et administrative ;
- Elaborer un budget prévisionnel ;
- Effectuer des ajustements budgétaires ;
- Suivre l'évolution des résultats financiers d'une structure ;
- Contrôler la gestion de la trésorerie ;
- Superviser un audit et le contrôle de gestion ;
- Superviser l'action de conseils juridiques

Compétences associées

- Analyse des risques financiers,
- Analyse financière ;
- Réglementation bancaire ;
- Normes comptables International ;
- Comptabilité générale ;
- Fiscalité ;
- Droit des sociétés ;
- Comptabilité publique ;
- Comptabilité analytique

Capacités liées à l'emploi

- Sens de la négociation, de la communication et de l'organisation
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Rigueur, méthode, réactivité

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Définition et mise en place d'une politique de gestion financière (trésorerie, contrôle de gestion...)
- Suivi de l'évolution des résultats de l'entreprise,
- Elaboration du budget prévisionnel et contrôle de la gestion de la trésorerie ;
- Mise en place d'outils de contrôle indispensables au suivi d'activité et au reporting ;
- Supervision de la préparation des résultats, des déclarations fiscales et comptables
- Proposition de recommandations à la direction pour assurer la performance de la structure

Conditions particulières de travail :

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

Intitulé :

Spécialiste en Passation de Marchés

CODE :

Appellations :

Conditions générales

Définition : Il ou Elle

Il participe à l'élaboration des procédures internes d'application du Code des marchés publics soumises à la validation des décideurs publics. Conçoit et rédige les contrats publics (marchés, convention, transaction) et les dossiers de consultation des entreprises. Participe à la décision d'attribution du marché. Conseille les élus et les services quant aux choix des procédures et à l'évaluation des risques juridiques. Gère administrativement les procédures des marchés publics en liaison avec les services concernés. Assure la veille réglementaire et juridique

Conditions d'accès au métier :

Cet emploi/métier est accessible à partir d'une formation de niveau BAC + 5 dans le domaine des passations de marchés ou diplômes équivalents (Master Gestion et en Administration des affaires)

Compétences techniques de base (ou communes)

- Maîtriser les procédures nationales de passation des marchés, notamment les dispositions du Code des Marchés Publics et ses textes modificatifs ou d'application
- Posséder une culture juridique et administrative en lien avec les marchés et les contrats publics
- Connaître la matière budgétaire, comptable et financière
- Connaître les techniques de négociations

Compétences associées

- Dynamique et Techniques d'animation de réunions ;
- Règles et procédures de passation de marchés des bailleurs internationaux
- Bonne connaissance des outils informatiques, notamment l'utilisation des logiciels de traitement de textes et de tableurs.

Capacités liées à l'emploi

- Esprit d'analyse et de synthèse, réactivité, disponibilité ;
- Rigueur
- Excellentes qualités rédactionnelles ;
- Aptitude à l'encadrement
- Bonnes aptitudes sociales,
- Aisance relationnelle ;
- Sens de l'éthique et bonne moralité
- Esprit d'initiative.

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Préparation et mise à jour périodique de l'Avis Général de Passation des Marchés (AGPM), du Plan de Passation de Marchés (PPM) et suivi de l'avancement des marchés
- Préparation et contrôle qualité des Avis à Manifestation d'Intérêt, des Dossiers d'Appel d'Offres, des Demandes de Propositions, des contrats ainsi que tous les documents nécessaires à la mise en œuvre des procédures de passation des marchés ;
- Préparation de la publication des avis spécifiques dans les supports appropriés et leur suivi jusqu'à la matérialisation ;
- Préparation des séances d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ;
- Participation aux dépouillements des dossiers d'appel d'offre
- Préparation de la notification de l'intention d'attribution, suivi des éventuelles plaintes et demandes de debriefing, notification finale d'attribution, et publication des avis d'attribution des marchés et contrats pour soumission à la hiérarchie et suivi jusqu'à leur effectivité ;
- Suivi des délais des travaux de la Commission d'évaluation des offres reçues et réquisition des avis de non objection de la DCMP et/ou des Bailleurs de fonds sur les dossiers,
- Attention à l'enregistrement et au respect des délais de traitement des différentes étapes du processus de passation des marchés prévention de la hiérarchie en cas de difficultés ;
- Classement de toute la documentation de passation des marchés pendant, et archivage au terme du processus de passation et de gestion des marchés ;
- Production de tableaux de bord et de rapports.

Conditions particulières de travail :

Certitude dans la sélection des dossiers solvables ; Travail en équipe et sous pression ;

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

Commande publique responsable

Intitulé : **Gestionnaire des finances publiques**

CODE : **Appellations :**

Conditions générales

Définition : Il ou Elle

Assure la gestion comptable et financière des ressources de l'État. Procède au traitement comptable des dépenses et recettes courantes et à la tenue de régies d'avance ou de recette.

Conditions générales d'exercice :

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein des directions administratives et financières.

Conditions d'accès au métier :

Ce métier est accessible avec un Master Professionnel en gestion technico-commerciale et administration des affaires ; Expertise comptable, Audit ou gestion financière et comptable des entreprises. Il est également accessible à partir d'un diplôme de niveau Bac+2 (BTS) dans les mêmes secteurs, complété par une expérience professionnelle.

Compétences techniques de base (ou communes)

- Maîtriser la comptabilité générale de l'Etat et de ses organismes
- Avoir une connaissance générale des règles et des techniques de la comptabilité
- Connaître les notions de base de la comptabilité publique
- Utiliser les fonctionnalités d'un tableur
- Utiliser les outils informatiques appliqués à la gestion financière et comptable
- Contrôler la qualité et la cohérence des données saisies

Compétences associées

- Notions de droit de la fonction publique, de comptabilité générale et publique
- Connaissance de la réglementation financière
- Maîtrise des outils informatiques
- Classement et archivage
- Communication
- Logiciel dédié à la gestion du personnel
- Organisation et fonctionnement interne de l'établissement

Capacités liées à l'emploi

- Rigueur, logique, méthode et organisation
- Sens de l'autonomie et de l'initiative
- Travail en équipe

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Réception, vérification et classement des pièces comptables
- Saisie des engagements et des mandatements dans le Système d'information géographique des Finances Publiques (SIGFIP)
- Transmission des bordereaux au Contrôleur des opérations financières (COF)
- Mise à jour des fichiers de tiers
- Préparation et suivi des lignes de crédits et des différents états
- Traitement informatique des dossiers
- Gestion des stocks
- Gestion des relations avec les fournisseurs et les agents de services

Conditions particulières de travail :

Aucun déplacement ;
Peut s'exercer les fins de semaine, jours fériés ou de nuit

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

Intégrer des modules en économie verte dans les programmes de formation des écoles de commerce et d'ingénieurs

Intitulé : Conseiller (ère) Juridique

CODE : Appellations : Juriste Assistant (e)
Assistant (e) du directeur chargé des Affaires Juridiques

Conditions générales

Définition : Il ou Elle

Informe son employeur des différents risques judiciaires auxquels il peut être exposé. Son but : régler les litiges et préserver les intérêts de son employeur. Peut établir des consultations (commerciales, financières...), rédiger des actes et être mandaté par son employeur pour agir ou signer des documents en son nom.

Conditions générales d'exercice :

Conditions d'accès au métier :

L'Emploi-Métier est accessible à partir du Bac+4/5, dans le domaine du droit

Compétences techniques de base (ou communes)

- Gérer et instruire des dossiers contentieux et réaliser une veille sur l'évolution des textes juridiques
- Rédiger et contrôler des actes administratifs
- Réaliser une analyse de risques juridiques
- Apporter des conseils sur des procédures de résolution de litiges
- Réaliser une veille documentaire (collecte, analyse etc.)
- Tenir informé sa structure des nouvelles techniques et réglementation liées à l'activité

Compétences associées

- Procédures du contrôle fiscal
- Droit public général
- Droit de la commande publique

Capacités liées à l'emploi

- Esprit de synthèse,
- Rigueur,
- Pédagogie,

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Adaptation des conditions contractuelles de la structure aux évolutions réglementaires et/ou jurisprudentielles
- Participation à la gestion des accords cadre et marchés subséquents de prestations de service ;
- Apporter son expertise aux conseillers particuliers, professionnels et entreprises
- Relecture approfondissement et correction des conventions liant son employeur à des partenaires, à des tiers ou à une autre administration
- Défense des intérêts de la structure

Conditions particulières de travail :

Il est en lien direct avec la Direction Générale, la Direction commerciale et de communication.

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

Encourager le renforcement de capacités (formation continue) en droit de l'environnement et du développement durable

Intitulé : Economiste

CODE : **Appellations : Analyste en économie, Chargé (e) d'analyses socio-économiques**

Conditions générales

Définition : Il ou Elle

Conduit des études et élabore des projets. Analyse des données (économiques, statistiques, ...), échafaude des prévisions et les restitue en une information opérationnelle et stratégique d'aide à la décision pour le secteur. Peut réaliser et mettre en œuvre le recueil de données, et coordonner une équipe.

Conditions générales d'exercice :

L'activité s'exerce dans des centres de recherches en économie, les pouvoirs publics (dans des centres d'analyses ou des ministères), pour des organismes nationaux, des agences de développement économique.

Conditions d'accès au métier :

Cet emploi métier est accessible à partir Master en Sciences Economiques et de Gestion (BAC+5 ans). Le Diplôme de Doctorat constitue un atout plus intéressant.

Compétences techniques de base (ou communes)

- Assurer un repérage et une veille économique permanente
- Deviner ce que cachent les chiffres pour définir le présent et le futur économique,
- Pressentir les évolutions des différents marchés et anticiper les tendances ;
- Être capable de comprendre les faits économiques dans leur cadre institutionnel et les traduire dans un langage « concret »
- Compiler des données qualitatives et quantitatives pertinentes, les interpréter et les analyser
- Structurer ses résultats (modèles, schémas, tableaux) puis les restituer sous forme de rapports, notes de synthèse ;
- Produire des études de financement ou de marché, des prévisions de risques financiers ou encore des analyses de prix.

Compétences associées

- Fiscalité, économétrie et la finance,
- Droit économique et commercial ;
- Outils informatiques (bases de données),
- Statistiques et mathématiques ;
- Maîtrise des méthodes de recherche documentaire et d'enquête ;
- Maîtrise de l'anglais ou d'autres langues étrangères

Capacités liées à l'emploi :

- Qualités rédactionnelles et orales
- Disponibilité ;
- Aptitudes relationnelles.
- Esprit de synthèse et d'analyse ;
- Organisation, rigueur et méthode ;
- Précision, concision et clarté d'expression et Autonomie ;
- Observation, Initiative et écoute

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Compilation des données (statistiques, articles de presse, rapports, synthèses et enquêtes), sélection, interprétation et analyse, sous forme d'études ou de rapports.
- Communication des résultats de recherches, oralement et par écrit.

Conditions particulières de travail

L'emploi nécessite parfois de déplacements sur le terrain pour mener des enquêtes.

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

Intégrer des modules en économie verte dans les programmes de formation des économistes

Intitulé : Chargé du Suivi évaluation et des Partenariats

CODE : **Appellations :** Directeur des partenariats

Conditions générales

Définition : Il ou Elle
Est chargé de la planification, du suivi-évaluation, de la recherche de partenaires et de la coordination des projets et programmes avec les partenaires.

Conditions générales d'exercice :
L'activité de cet emploi/métier s'exerce dans les cellules d'études et de planification ou dans les structures en charge du suivi-évaluation.

Conditions d'accès au métier :
Cet emploi/métier est accessible à partir d'un ;
Ce type d'emploi s'adresse à des personnes expérimentées, de niveau Bac+4/5.

Compétences techniques de base (ou communes)

- Elaborer un système de suivi et évaluation spécifique à son action
- Choisir les indicateurs permettant de suivre et d'évaluer la performance des projets et programmes et mettre en place les méthodes de collecte adéquates ;
- Mettre en place un système de suivi-évaluation, répondant aux attentes des partenaires ;
- Définir une stratégie, un contenu et les axes d'un programme de partenariat
- Mettre en place des programmes partenaires
- Développer un réseau de partenaires

Compétences associées

- Négociation d'accords complexes
- Mise en place de tableaux de bord
- Prospection et fidélisation de nouveaux partenaires
- Conduite de réunion
- Evaluation et suivi des opérations de coopération ;
- Outils de planification GAR et de suivi évaluation
- Outils d'évaluation et d'éligibilité
- Outils informatiques pour la production des différents rapports
- Connaissance dans les techniques de gestion du cycle de projet
- Communication et Animation d'équipe

Capacités liées à l'emploi

- Esprit d'initiative
- Esprit de synthèse et bonne expression écrite
- Sens de la négociation
- Sens de l'écoute
- Capacité de travail en équipe
- Sens de l'organisation et de la gestion

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Mise en place et animation du système de Suivi et Evaluation
- Elaboration, actualisation et application du Plan annuel de Suivi-Evaluation
- Appui au développement du partenariat au niveau national et international
- Ciblage, identification et prospection de partenaires potentiels
- Animation d'un réseau de partenaires
- Mise en place des accords et suivi de leur évolution dans un Business Plan Partenaires
- Analyse des résultats pour évaluer les performances et la rentabilité de chaque accord
- Planification à travers les projets, les PTA, plan annuel de performance,
- Rédaction de rapports de suivi, rapports de performance, rapport trimestriel,

Conditions particulières de travail :
En relation avec toutes les Institutions publiques et Internationales évoluant dans le secteur ;

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte
renforcement de capacités en matière d'économie verte

Intitulé : **Contrôleur interne de traitement de déchets**

CODE :

Appellations :

Conditions générales

Définition : Il ou Elle

Pilote un service traitement des déchets. Participe à l'élaboration, met en œuvre et contrôle les projets et les opérations de traitement des déchets en régie ou délégués à des prestataires. Est garant de l'évacuation et de la valorisation des déchets, en conformité avec les réglementations.

Conditions générales d'exercice :

Conditions d'accès au métier :

L'emploi-métier est accessible à partir d'un BTS et DUT des secteurs de la chimie, biochimie, biologie, électromécanique, hydraulique ou plasturgie ou d'un Diplôme en environnement et déchets ou de Licences professionnelles dans le domaine de l'environnement

Compétences techniques de base (ou communes)

- Déterminer les choix et les caractéristiques techniques des équipements et des matériels
- Mettre en place des procédés ou des normes pour prévenir les risques sanitaires et environnementaux
- Piloter et suivre la démarche qualité
- Optimiser le traitement des déchets
- Piloter le traitement gestion des déchets

Compétences associées

- Logiciels de traitement de texte et de bureautique,
- Logiciels de gestion de bacs de collecte
- Logiciels de suivi GPS de flotte de véhicules

Capacités liées à l'emploi

- Rigueur,
- Disponibilité,
- Capacité d'anticipation
- Sens du service public

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Contrôle de la bonne exécution des prestations de collecte,
- Amélioration quantitative et qualitative de la collecte des déchets valorisables,
- Gestion des conflits et des réclamations

Conditions particulières de travail :

L'activité nécessite des déplacements réguliers

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

Création d'un centre de formation aux métiers liés à la déchetterie,
Formation sur les risques liés au poste de travail

Intitulé :	Spécialiste en sciences de l'information documentaire
-------------------	--

CODE :	Appellations : Archiviste /Documentaliste
---------------	--

Conditions générales

Définition : Il ou Elle

Recherche et gère des sources et des informations documentaires selon les besoins de sa structure. Met à disposition un fonds documentaire physique et numérique et en facilite l'accès à différents publics. Peut réaliser l'acquisition et la valorisation de documents. Peut diriger une équipe, un service et animer un réseau de bibliothèques.

Conditions générales d'exercice :

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein d'entreprises, de services de l'Etat en contact avec le public, les collectivités territoriales, autres Organismes publiques ou privées.

Elle varie selon le domaine d'intervention : bibliothèque, archives, le type de structure et le type de support. Elle peut s'exercer en horaires décalés, les fins de semaine. L'activité peut impliquer le port de charges à cause de la poussière.

Conditions d'accès au métier :

Cet emploi/métier est accessible avec un diplôme de niveau Bac+3 en sciences de l'information documentaire. Il est également accessible avec un Master dans un secteur spécifique accompagné de formations aux techniques de gestion documentaire ou aux archives et la maîtrise des technologies de l'information et de l'anglais est requise.

Compétences techniques de base (ou communes)

- Réaliser la collecte et l'analyse documentaire.
- Accueillir une clientèle et mettre à sa disposition des fonds documentaires
- Renseigner un public sur l'utilisation de supports et outils documentaires ;
- Rechercher et sélectionner des informations documentaires ;
- Actualiser et classer les documents, les informations et fonds documentaires d'une activité ;
- Exploiter un système de gestion documentaire ;
- Réaliser des acquisitions de fonds documentaires ;
- Enregistrer et suivre les prêts, emprunts des documents.

Compétences associées :

- Logiciels d'édition de multimédia et de gestion documentaire ; Outils bureautiques ;
- Techniques restauration et de conservation de documents ; Inventaire ;
- Techniques de communication ;
- Méthode de classement et d'archivage ;
- Sciences de l'information et des bibliothèques

Capacités liées à l'emploi

- Capacités relationnelles et de communication
- Patience

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

Réaliser la restauration d'un support numérique et multimédia ;

Traiter des archives anciennes, intermédiaires et courantes.

Intervenir sur un support de type livre, presse, magazine.

Enregistrer des documents sous la forme de microfilms, données numériques.

Reproduire des documents sous la forme de microfilms, données numériques. Intervenir sur un support d'édition électronique et multimédia

Conditions particulières de travail

Horaire normal

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

Utilisation des Techniques de restauration numérique ; Techniques de micro filmage, de numérisation

Intitulé : **Technicien en maintenance de Réseaux**

CODE : **Appellations :**
Agent de Maintenance de Réseaux

Conditions générales

Définition : Il ou Elle

Procède à l'installation et à la maintenance corrective et préventive d'appareils, d'équipements, d'installations ou de systèmes à forte composante informatique et électronique, selon les règles de sécurité. **Assure** une assistance Technique de maintenance et de réparation des Appareils informatiques. **Assure** le management d'une équipe de Techniciens.

Conditions générales d'exercice :

L'emploi/métier s'exerce au sein des division suivi-évaluation des ministère ou d'entreprises en communication Informatique, d'entreprises de maintenance spécialisées, de sociétés de services, en contact avec différents intervenants. L'emploi/métier peut s'exercer et peut être soumis à des astreintes. Il peut s'effectuer en zone à atmosphère contrôlée et le port d'équipements de protection peut être exigé.

Conditions d'accès au métier :

Cet emploi/métier est accessible avec un diplôme de niveau Bac+2 (BTS/DUT) en électronique, électrotechnique, informatique, automatisme, informatique industriel. Il est également accessible avec un BAC professionnel dans les mêmes secteurs, complété par une expérience professionnelle. Une habilitation aux risques d'origine électrique est requise. La pratique de l'anglais (vocabulaire technique) peut être demandée.

Compétences techniques de base (ou communes)

- Définir les interventions sur un équipement selon le dossier technique,
- Sélectionner des machines et des outillages appropriés ;
- Connecter des équipements informatiques et électroniques,
- Diagnostiquer une panne,
- Identifier les composants et les pièces défectueuses.

Compétences associées

- Règles de sécurité,
- Lecture de plan et de Schéma électrique et électronique
- Utilisation d'Automate Programmable Industriel
- Logiciels de Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur
- Maîtrise des installations électriques et Electrotechnique,
- Coordination de l'activité d'une équipe

Capacités liées à l'emploi

- Habilité
- Ingéniosité
- Mobilité

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Mise en place et suivi du réseau ;
- Aide aux collègues en informatique
- Réparation et entretien du réseau
- Installation de nouveaux matériels informatique ;
- Entretien des équipements de contrôle ou de mesure,
- Réalisation d'une intervention nécessitant une habilitation,
- Estimation d'intervention,
- Evaluation des délais d'une prestation,
- Evaluation des coûts d'une prestation.

Conditions particulières de travail :

Les fins de semaine, de nuit et jour

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

Encourager le renforcement de capacités (formation continue) en recyclage de matériels informatiques

Intitulé : **Chargée du Suivi-Evaluation des Questions de Genre**

CODE : **Appellations :**

Conditions générales

Définition : Il ou Elle

Veille à la bonne prise en compte des problématiques liées au genre (rôles, activités, comportements qu'une société juge appropriés pour les hommes ou pour les femmes) dans les politiques de la structure d'affectation, et y assure le suivi de la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour l'équité et l'égalité du genre.

Conditions générales d'exercice :

L'emploi métier s'exerce au sein des cellules genre des ministères ou de la direction nationale en charge de l'équité et de l'égalité du genre.

Conditions d'accès au métier :

Cet emploi/métier est accessible avec un diplôme de niveau Bac+2 (BTS/DUT)

Compétences techniques de base (ou communes)

- Formuler des stratégies visant à faire intervenir des éléments de genre dans la conception, la planification, l'exécution, le suivi et l'évaluation de projets dans la structure
- Développer une compréhension des concepts de base et des méthodes pour analyser les rôles, les rapports et les situations dans une perspective de genre ;
- Organiser, suivre et stimuler une plus grande prise en compte des questions touchant l'égalité des genres dans les activités quotidiennes de la structure
- Accroître la sensibilité des acteurs à l'égard de toute une série de problèmes de genre qui se posent au niveau personnel, interpersonnel, communautaire et au sein d'une organisation

Compétences associées

- Gestion de projet (montage, mise en œuvre, suivi des activités...)
- Recherche de financements
- Animation de réunions et aptitudes à parler en public
- Sens de l'analyse politique, autour des actions de plaidoyer sur le genre
- Capacités de rédaction, d'analyse et de synthèse ;
- Outils bureautiques (Internet, Word, Excel, ...).

Capacités liées à l'emploi

- Communication/plaidoyer
- Bonne culture générale et suivi de l'actualité
- Sens de l'initiative, autonomie, force de proposition et excellent relationnel

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Elaboration et proposition d'outils d'analyse et d'intégration de la problématique genre dans différentes activités ;
- Mise en place d'un système d'alerte et d'information sur les cas de discriminations basées sur le genre ;
- Suivi de la promotion du genre ;
- Participation à la négociation des partenariats en matière de promotion des droits des femmes, dans le respect de la réglementation en vigueur, sur autorisation du chef de son institution ;
- Proposition de toute mesure favorable à l'évolution de la situation des femmes dans son secteur d'appartenance.

Conditions particulières de travail :

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

FEM/ROAME – ENVIRONNEMENT / EAUX ET FORETS - ISE

Intitulé :

Statisticien

CODE :

Appellations :

Conditions générales

Définition : Il ou Elle

Réalise des études chiffrées et des modèles mathématiques qui permettent de dégager les causes des phénomènes étudiés en utilisant les moyens informatiques (matériels logiciels) afin d'aider à la prise de décisions, d'anticiper ou prévoir des mesures utiles.

collecter les chiffres et les faire parler. Il ne travaille généralement pas seul, mais entouré d'une équipe composée d'assistants et d'enquêteurs. A eux, il adapte sa méthodologie pour réaliser aussi bien un sondage d'opinion qu'une enquête marketing

Conditions générales d'exercice :

L'exercice de l'emploi se fait dans les départements statistiques des ministères ou d'une entreprise privée

Conditions d'accès au métier :

Cet emploi métier est accessible à partir de Le niveau bac + 2, par l'intermédiaire d'un DUT statistique et informatique décisionnelle

Compétences techniques de base (ou communes)

Elaborer un questionnaire ou des grilles d'évaluation ;

Collecter des chiffres, les traiter, puis les interpréter

Choisir, parmi les méthodes statistiques, celles qui permettront de rendre les données collectées les plus pertinentes possibles.

Rédiger des communications, des rapports et présenter de manière limpide des analyses complexes ;

Présenter ses résultats au décideur et les accompagner de conseils pertinents.

Compétences associées

Développement informatique

Analyse et programmation ;

Gestion de données ;

Outils et des méthodes statistiques,

Mathématiques

Capacités liées à l'emploi

Pédagogie

Goût pour les chiffres

Esprit logique, d'analyse et de synthèse

Curiosité

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

Etablir une grille d'évaluation qui peut prendre la forme d'un simple questionnaire.

- Choisir la méthodologie la plus appropriée à son sujet d'étude : sondage dans la rue, par courrier, par téléphone ou par Internet.
- Collecter les informations et les chiffres.
- Traiter les informations à l'aide de logiciels.
- Analyser et synthétiser les résultats de son étude.
- Présenter de façon claire et accessible les résultats de son travail au commanditaire de l'enquête.

Conception et réalisation des outils et/ou méthodes spécifiques aux données spécifiques au domaine d'activité ;

Contrôle de la conformité et/ou de la validité des documents relatifs à son domaine ;

Elaboration, mise en place et exploitation des tableaux de bord spécifiques au domaine d'activité ;

Gestion et traitement des données

Informations (recherche, recueil, analyse, priorisation, diffusion, classement et suivi ;

Réalisation d'études et de travaux de synthèse relatifs à son domaine d'activité.

Conditions particulières de travail :

Travail en équipe. Possibilité de travail les jours fériés.

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

FEM/ROAME – ENVIRONNEMENT / EAUX ET FORETS - ISE

Intitulé :

Chauffeur

CODE :

Appellations : Conducteur de Véhicule

Conditions générales

Définition : Il ou Elle

Transporte et accompagne dans des véhicules affectés à cet usage, des personnes, notamment des employés.

Conditions générales d'exercice :

L'Emploi/Métier s'exerce au sein d'un parc automobile et il doit rester disponible à tout moment en vue des déplacements aux besoins de l'Institution;

Observance de la sécurité et réglementation des transports.

Conditions d'accès au métier :

Avoir le niveau de la classe de 4e pour se présenter aux épreuves de sélection. Un stage d'orientation professionnelle réalisé dans une entreprise de transport habilitée est obligatoire ;

Disposer d'un permis de conduire de plus de 3 ans, une attestation de l'autorité compétente d'aptitude à la conduite, un certificat médical de vaccinations et de formations aux gestes et soins d'urgence.

Compétences techniques de base (ou communes)

Conduite automobile, sécurité routière ;

Premiers secours, Hygiène, sécurité et Techniques de manutention

Communication et transmission.

Compétences associées

Réalisation des gestes de premiers secours dans le cadre strict

des attributions ;

Vérification journalière du fonctionnement du véhicule et du matériel nécessaire au transport.

Capacités liées à l'emploi

Autonomie, sang froid, bonne résistance physique

Qualité d'écoute et de patience.

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

Conduite du véhicule dans le cadre du confort et de la sécurité ;

Recueil et transmission d'informations, documents nécessaires à l'exécution du métier de conduite de véhicule.

Lieux d'exercice :

Entreprises, Etablissements de divers services et Institutions publiques.

Conditions particulières de travail :

Autonomie, sang froid, bonne résistance physique et Qualité d'écoute et de patience.

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

FEM/ROAME – ENVIRONNEMENT / EAUX ET FORETS - ISE

Intitulé :

Agent de Service

CODE :

Appellations :

Permanencier (ère) auxiliaire de régulation médicale.

Conditions générales

Définition : Il ou Elle

Accueille, localise et oriente les appels téléphoniques dans un contexte d'urgence et de détresse ;
Priorise l'orientation vers le personnel dans le cadre d'un travail en fonction du degré d'urgence évalué ;
Gère les flux et moyens définis par le responsable, chargé de la gestion des ressources humaines en assurant la traçabilité jusqu'à la fin de la prise en charge du passager.

Conditions générales d'exercice :

L'Emploi/Métier s'exerce :

Conseil les gestes de premier secours ;
Création et développement d'une relation de confiance et d'aide avec le passager et/ou la personne accueillie et / ou son entourage ;
Identification des informations communicables à autrui en respectant le secret professionnel ;
Identification, analyse, priori selon le degré d'urgence.

Conditions d'accès au métier :

L'Emploi/Métier est accessible à partir du niveau de Certificat d'aptitude professionnel

Compétences Techniques de Base (ou communes)

Transcrire les informations relatives à son domaine d'intervention pour assurer un suivi et une traçabilité ;
Reformulation une demande (d'information, de renseignement, etc.), en résumer les points-clés et synthétisés les informations relevant de son domaine d'activité professionnelle ;
Transfert du savoir-faire, une pratique professionnelle ;
Travail en équipe pluridisciplinaire / en réseau ;
Utilisation des outils technologiques d'Information et de Communication ;

Compétences associées

Etre Capable de :

Gestion des moyens à déployer pour répondre aux directives des autorités hiérarchiques.

Capacités liées à l'emploi

Etre capable de:

Préparation et organisation du matériel dans son domaine de compétences et dans le cadre de plan de secours (sur le lieu de travail ou lieu de l'évènement)

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

Accompagner le personnel et des proches tout au long de la prise en charge téléphonique ;
Classer et tenir le registre de documentation professionnelle ;
Entretien, nettoyer et ranger des matériels spécifiques à son domaine d'activité.

Lieux d'exercice :

Etablissements publics et privés.

Conditions particulières de travail :

Possibilité de travailler les jours fériés.

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

FEM/ROAME – ENVIRONNEMENT / EAUX ET FORETS - ISE

Intitulé :

Comptable

CODE :

Appellations :

Conditions générales

Définition : Il ou Elle

Assure la gestion comptable et financière de la structure en conformité avec la réglementation fiscale et la législation sociale du travail, en garantissant la régularité et la fiabilité des comptes.

Conditions générales d'exercice :

Activité sédentaire depuis le siège de la structure, avec une part importante de travail sur écran.

Les horaires sont réguliers mais peuvent être dépassés en cas de dossiers particuliers et en période de clôture comptable

Conditions d'accès au métier :

L'Emploi-Métier est accessible à partir du Diplôme Elémentaire Comptable (DEC) ou d'une formation spécialisée dans le domaine (diplôme d'études comptables supérieures notamment) licence ou master 2.

Compétences techniques de base (ou communes)

Elaborer et suivre un budget
Exécuter un budget en dépenses et en recettes
Elaborer des outils de gestion
Gérer la commande publique
Traiter des données sensibles ou confidentielles
Analyser les données d'une situation : anomalies de restitution de données, cohérence des données restituées
Définir et mettre en œuvre une procédure et des indicateurs de contrôle et de suivi
Veiller au respect des dispositions légales et réglementaires
Optimiser la trésorerie.

Compétences associées

Comptabilité publique
Droit des marchés publics
Imputation et saisie comptable
Principes et procédures d'élaboration et d'exécution budgétaire
Droit du travail
Utilisation du logiciel de gestion comptable / de paie
Classement des pièces comptables
Élaboration de budget prévisionnel
Aisance rédactionnelle

Capacités liées à l'emploi

Organisation ((respect des délais, fiabilité...)
Rigueur
Autonomie
Esprit analytique et de synthèse
Discrétion
Gestion du stress
Sens du client et du service
Esprit d'initiative
Réactivité

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

Enregistrement des opérations comptables dans les livres comptables.

Archivage et saisie des données commerciales et patrimoniales sur les logiciels de comptabilité.

Élaboration de documents de synthèse : comptes de résultat, balances de comptes, comptes d'exploitation ou de résultat, bilans comptables, etc., qui seront vérifiés par l'expert-comptable.

Participation à la définition, la rédaction et l'actualisation des procédures et des règles comptables, et de leurs conditions d'application

Réalisation d'activités de gestion des ressources humaines, dans le respect des règles et procédures définies ;

suivi, liquidation et classement des factures courantes et dans le cadre de marchés publics... (fournitures de mobilier de bureau, carburant, entretien des véhicules, téléphonie fixe et mobile, photocopieurs, médicaments, nettoyage, maître d'œuvre...) ; Travaux liés à la paie (bulletins de salaires, déclarations de charges sociales et fiscales...)

Préparation des éléments pour l'analyse de contrôle de gestion (indicateurs d'analyse, données)

Veille (documentation technique, administrative ou institutionnelle)

Suivi des contrats (assurance, maintenance des locaux, etc.)

Lieux d'exercice :

Etablissements Publics ou Privés

Conditions particulières de travail :

Maîtrise des Technologies de l'information et de la communication (TIC) (des logiciels bureautiques, de comptabilité et de gestion), des outils de bureautique et des règles de comptabilité publique

Risque de fatigue oculaire, troubles musculosquelettiques (travail permanent sur écran).

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

nouvelles « briques de compétences » pour prendre en compte la dimension environnementale dans le geste de métier

Achats publics responsables

Comptabilité environnementale et sociale

Intitulé : **Chef du Centre de Documentation, Information et de la Gouvernance**

CODE :

Appellations :

Conditions générales

Définition : Il ou Elle

Assure sous la collecte, le classement et la mise à disposition des utilisateurs professionnels (interne ou externe à l'entreprise ou à la collectivité) des supports d'informations sur des sujets variés.

Conditions générales d'exercice :

L'emploi métier nécessite de se tenir régulièrement au courant de l'évolution des besoins documentaires des usagers
Contact avec le public
Contraintes posturales pour le rangement des documents (accroupi, bras en l'air)
Exposition aux poussières et odeurs.

Conditions d'accès au métier :

Le métier est accessible à partir du BAC+5 ou Diplôme équivalent de documentaliste.

Compétences techniques de base (ou communes)

- Protéger et identifier les documents : couverture, côte, code barre, antivol, si nécessaire ;
- Trier et classer les archives ;
- Cataloguer et indexer les documents ;
- Ranger les documents ;
- Gérer le prêt : enregistrement des sorties et des retours, relance des retards
- Rechercher, identifier et acquérir de nouvelles ressources documentaires
- Informer les différents utilisateurs sur les nouveaux services / nouvelles acquisitions à leur disposition
- Concevoir des interfaces d'un intranet documentaire (développement de champs spécifiques)

Compétences associées

- Maîtriser l'outil informatique ;
- Assurer la manutention de documents
- Travail sur ordinateur, imprimante, scanner, lecteur de microfilms, rayonnages, escabeau, téléphone, fax, photocopieur, matériel de bureau
- Logiciels de gestion documentaire

Capacités liées à l'emploi

- Méthode et rigueur ;
- Polyvalence ;
- Assurance,
- Vigilance
- Sens de l'anticipation et de l'initiative

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Gestion de plusieurs demandes en même temps ;
- Recherche de la documentation selon les consignes reçues (en dépouillant les divers supports et en extrayant les articles ciblés par thème
- Exploiter les documents issus de différents supports de communication (papier, radio, vidéo, internet, films).
- Production de statistiques sur l'activité et la nature des demandes

Conditions particulières de travail :

Sous réserve d'en avoir les capacités professionnelles l'emploi peut être accessible à des travailleurs présentant certains types de handicaps

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

FEM - ROAME - ADMINISTRATION CENTRALE - EMPLOI - ISE

Intitulé :	Ingénieur Statisticien/Informaticien
-------------------	---

CODE :	Appellations :
---------------	-----------------------

Conditions générales

Définition : Il ou Elle

procède à des études et des statistiques pour rendre compte d'une vision, d'une réalité. Objectif ? Récolter suffisamment d'informations objectives pour pouvoir formuler une hypothèse, délivrer un diagnostic.

recueille toutes les informations nécessaires à la bonne réalisation de son projet. Il hiérarchise les données, les trie et les classe pour les mettre par la suite en valeur et en perspective. Il utilise ainsi les outils spécifiques. Il est amené à effectuer un travail de fourmi, vérifiant, confrontant et recoupant et effectuant la saisie sur ordinateur toutes les données. Il est aussi amené à rencontrer des gens, recueillir des témoignages, enquêter sur un sujet, une époque, un aspect de la vie quotidienne. Il doit vérifier ses hypothèses et s'assurer de la fiabilité des informations.

Un ingénieur statisticien est chargé d'obtenir des données qualitatives ou quantitatives, en effectuant un relevé régulier de manière à permettre à la direction d'avoir une vision de son champ d'action.

Ensuite, il est chargé d'analyser ces données afin d'établir un modèle, des tendances, établir un diagnostic, expliquer etc. Enfin, il élabore des prévisions pour permettre l'adaptation de son entreprise.

Conditions générales d'exercice :

L'exercice de l'emploi métier s'exerce avec des outils et des méthodes statistiques, mathématicien;

Le statisticien peut intégrer le département statistique d'une entreprise privée, ou bien intégrer une entreprise de conseil spécialisée dans la commercialisation d'études statistiques;

Les domaines d'activités sont extrêmement variés, mais il convient de souligner le poids important et croissant des débouchés offerts par le secteur pharmaceutique et des biotechnologies. (comme exemple).

Conditions d'accès au métier :

Cet emploi métier est accessible à partir de Masters Professionnels (BAC+5). Une licence en mathématiques, en économie ou en statistique

Compétences techniques de base (ou communes)

Connaître et maîtriser au moins un logiciel de traitement statistique.

☐☐ Connaître et maîtriser les outils informatiques de traitement des enquêtes.

☐☐ Connaître et maîtriser les applications et les outils informatiques pour le traitement d'informations de bases de données : business objects indispensable

Compétences associées

Maîtriser le système informatique/analyse et programmation ;

Gestion de données ;

Maîtriser l'application des méthodes de traitements statistiques

☐☐ Avoir une connaissance des différents domaines à traiter (**suivi étudiants, de la formation et des ressources humaines**) et des applications de gestion relatives à ces domaines (APOGEE et HARPEGE ou SIHAM)

Capacités liées à l'emploi (Etre Capable) :

Travail en équipe

☐☐ Savoir travailler avec une multiplicité d'interlocuteurs

☐☐ Esprit de synthèse

☐☐ Qualités de rédaction

☐☐ Capacité à présenter des résultats d'étude à un large public

mathématiques et d'informatique

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

Analyser, définir et mettre en oeuvre les méthodes statistiques et informatiques appropriées

☐ Mettre en forme les données en utilisant l'ensemble des techniques nécessaires

☐ Analyser, interpréter et présenter les résultats d'une étude statistique

☐ Contribuer à l'élaboration des tableaux de bord conformément aux indicateurs définis

☐ Assurer la production régulière d'indicateurs et contrôler la fiabilité des données

☐ Assurer le suivi / évolution des tableaux de bord

☐ Construire, alimenter et diffuser les documents de référence (Bilan social / RSC, Bilan étudiants, analyse de la réussite, suivis de cohortes)

☐ Rédiger et diffuser les notes de synthèse destinées à communiquer les résultats des études à des non-statisticiens

Lieux d'exercice :

Établissements publics/Privés et autres Organismes de recherche.

Conditions particulières de travail :

Travail en équipe ;

Possibilité de travail les jours fériés.

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

Intitulé : **Chef du Bureau des études et de la Planification**

CODE :

Appellations :

Conditions générales

Définition : Il ou Elle

Réalise et coordonne, en collaboration avec les différents services de son département, les activités des études techniques et planification relatives au modèle de conception de projet. Participe aux décisions relatives aux orientations et à la définition des politiques du secteur.

Conditions générales d'exercice

L'emploi-métier s'exerce au sein des Cellules d'études et de planification des établissements publics et para publiques. L'activité nécessite une grande disponibilité avec un rythme de travail conditionné par des impératifs techniques et le respect des délais.

Conditions d'accès au métier :

L'Emploi-Métier est accessible à partir du Bac+4 d'écoles des statistiques ou d'Ingénieurs en Planification du Développement.

Compétences techniques de base (ou communes)

- Etudier des milieux et Identifier des besoins ;
- Faire des études de faisabilité de projets/programmes de développement ;
- Faire des évaluations de projets/programmes de développement ;
- Faire des diagnostics Institutionnels Participatifs (DIP) ;
- Elaborer des plans locaux de développement (PLD) ;
- Elaborer des plans d'affaires ;
- Evaluer l'impact de projets/programmes de développement
- Concevoir des programmes et projets de développement

Compétences associées

Connaissance de la fonction publique et du fonctionnement des institutions au plan national ;
Connaissance de la gestion des projets ;
Maîtrise de l'outil informatique

Capacités liées à l'emploi

Esprit d'initiative
Communication
Animation d'équipe

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Recherche et de planification de l'exploitation des ressources animales ;
- Recherche pour le compte des institutions de services et production ;
- Optimisation de la gestion des données statistiques
- Etude d'impact sur l'exploitation des ressources animales ;
- Conception de programmes de recherche et de développement dans la perspective d'accroître la productivité et la production animale ;

Conditions particulières de travail

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

Intitulé : **Planificateur (rice)**

CODE : **Appellations :** Chargé (e) de suivi-évaluation

Conditions générales

Définition : Il ou Elle
Conseille, recommande la mise en œuvre de réformes pour améliorer le fonctionnement de l'économie, l'adapter aux changements et atteindre des objectifs précis.

Conditions générales d'exercice :

Conditions d'accès au métier :
Cet emploi métier est accessible à partir Master en Sciences Economiques et de Gestion (BAC+5 ans);
Le Diplôme de Doctorat constitue un atout plus intéressant.

Compétences techniques de base (ou communes) <ul style="list-style-type: none">▪ Fournir des analyses et des prévisions pour permettre aux dirigeants▪ Elaborer des documents de planification stratégique▪ Elaborer des études prospectives, des projections macro-économiques▪ Confectionner des outils, collecter et traiter des données statistiques▪ Suivre et appuyer la programmation et la budgétisation des projets et programmes du secteur▪ Modéliser à long terme	
Compétences associées <ul style="list-style-type: none">▪ Maîtrise de la géographie▪ Econométrie, finance, le droit économique et commercial ;▪ Utilisation des outils informatiques (bases de données), statistiques et mathématiques ;▪ Anglais ou d'autres langues étrangères	Capacités liées à l'emploi <ul style="list-style-type: none">▪ Disponibilité;▪ Aptitudes relationnelles;▪ Esprit de synthèse et d'analyse ;▪ Organisation, rigueur et méthode ;▪ Observation, Initiative et écoute ;▪ Capacité d'anticipation

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Conception et mise en œuvre, en relation avec les autres directions et services, des plans d'étude et de recherche
- Analyse des statistiques et réalisation d'études prévisionnelles
- Suivi et évaluation des plans, des projets et programmes
- Suivi du processus de contrôle qualité
- Elaboration de cadre d'orientations
- Elaboration de programmes stratégiques
- Elaboration de cadrage de politique sectorielle
- Préparation de document de candidature aux financements nationaux (budget) et internationaux (projets)
- Elaboration de termes de références d'études
- Conception et réalisation de programmes statistiques
- Pilotage d'études prospectives préparatoires aux politiques et stratégies de développement du secteur

Conditions particulières de travail :
Travail sous pression

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

FEM - ROAME - ADMINISTRATION CENTRALE - EMPLOI - ISE

Intitulé : SECRETAIRE DE DIRECTION

CODE :

Appellations :

Conditions générales

Définition : Il ou Elle

Est le collaborateur direct d'un (e) cadre supérieur, chef de service ou d'un chef d'entreprise. Est chargé d'assister dans la gestion et l'organisation administrative de sa direction.

Conditions générales d'exercice :

L'activité s'exerce dans les structures publiques ou privées. Elle varie selon la taille, le mode d'organisation et le domaine d'activité de la structure. Ce métier est souvent exercé par une femme mais peut aussi être exercé par un homme

Conditions d'accès au métier :

L'Emploi-Métier est accessible à partir du niveau Bac +2 **DUT/BTS** en Assistanat de direction, Secrétariat

Compétences techniques de base (ou communes)

- Accueillir et orienter des personnes, des groupes et des publics ;
- Organiser le planning d'un responsable, collaborateur
- Rédiger des supports de communication interne (rapport, compte rendu, note...)
- Traiter l'information (collecter, classer et mettre à jour)
- Assurer la transmission des informations en interne et en externe (décisions, notes etc.)
- Réaliser la gestion administrative des contrats
- Organiser des déplacements professionnels
- Préparer et organiser des réunions
- Saisir des documents numériques
- Réaliser la gestion administrative du courrier
- S'adapter à des interlocuteurs très différents

Compétences associées

- Technologies de l'information et de la communication
- Logiciels bureautiques
- Gestion administrative
- Normes rédactionnelles
- Sténographie
- Méthode de classement et d'archivage
- Modalités d'accueil
- Techniques de prise de notes
- Techniques de numérisation
- Langues étrangères

Capacités liées à l'emploi

- Bonnes capacités d'expression orale et rédactionnelle
- Sens de l'organisation
- Disponibilité et autonomie,
- Sang-froid
- Esprit d'initiative,
- Discrétion,
- Capacité d'adaptation à toute situation, et le sens de l'observation

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Préparation des correspondances
- Organisation des événements et réunions saisie des comptes-rendus et suivi des dossiers
- Réception et traitement des appels téléphoniques et/ou des messages électroniques ;
- Traitement des courriers, dossiers, documents (enregistrement, tri, traitement, diffusion, archivage).

Conditions particulières de travail :

Travaille en équipe pluridisciplinaire souvent sous pression et en dehors des horaires normaux de bureau

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

FEM - ROAME - ADMINISTRATION CENTRALE - EMPLOI - ISE

Intitulé :	Archiviste
CODE :	Appellations : Bibliothécaire, Documentaliste

Conditions générales

Définition : Il ou elle

Est chargé de la collecte, du tri, du classement, du conditionnement et de la communication de toutes informations relatives au domaine d'intervention de la structure et veille à un accès de tous les usagers du service aux informations

Conditions générales d'exercice :

L'activité de cet emploi/métier s'exerce dans les établissements publics et privés, centres de ressources documentaires (physiques et numériques), les structures (publiques ou privées), avec différents types de supports (papier ou numérique, ... L'activité peut également exiger le port de blouse et de charge.

Elle s'exerce en contact direct ou indirect avec les agents du service et les clients externes. Elle s'effectue au sein du service et en dehors, notamment en vue de la collecte d'informations socioéconomiques pertinentes.

Conditions d'accès au métier:

Cet emploi/métier est accessible avec un diplôme de niveau Bac à Bac+3 en archivistique. La pratique de l'outil informatique, ainsi que la maîtrise de certains logiciels de gestion de fonds documentaire est un avantage dans l'exercice du métier.

Compétences techniques de base (ou communes)

- Réaliser une veille documentaire (collecte et analyse),
- Rechercher les informations documentaires,
- Sélectionner les informations pertinentes (par rapport aux emplois verts par exemple),
- Accueillir une clientèle (interne ou externe), mettre à disposition du public les ressources documentaires recherchées,
- Exploiter un système de gestion documentaire,
- Réaliser des acquisitions d'ouvrages et de supports,
- Enregistrer et suivre les prêts,

Compétences associée

- Restauration de supports défectueux ou usés,
- Traitement d'archives anciennes,
- Numérisation ou enregistrement de documents sous forme de microfilms, données numériques, ...

Capacités liées à l'emploi

- Commerce facile et qualités rédactionnelles,
- Disponibilité et écoute-client

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

Gestion des ressources documentaires ;
Définition des besoins en matière de nouvelles acquisitions ;
Satisfaction de la demande des clients (internes et externes au service public de l'emploi).

Conditions particulières de Travail :

Elle peut s'exercer en horaires décalés, les fins de semaine, ... selon les domaines ou sites d'intervention (bibliothèque ou ludothèque) jours fériés ou de nuit.

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

Intitulé :	Chef du bureau administratif et financier
CODE :	Appellations :

Conditions générales

Définition : Il ou elle

Est chargé de la gestion des ressources financières, humaines, matérielles de la structure. Supervise, organise et coordonne le service administratif, comptable et financier, l'informatique et les services généraux. Assure l'administration et veille à la bonne gouvernance des droits et devoirs de tous les acteurs intervenant dans la gestion des ressources financières

Conditions générales d'exercice :

L'emploi/métier s'exerce au sein d'un service public, d'une entreprise privée et en relation avec d'autres services (bureaux d'études, de méthodes, fournisseurs, clients, prestataires de services). Il s'effectue aussi bien dans un bureau que sur le terrain.

Conditions d'accès au métier :

Cet emploi/métier est accessible avec un Diplôme d'ingénieur des travaux de niveau Bac+5 en comptabilité et finance. Il est également accessible à partir d'un diplôme de niveau Bac + 3 (Licence professionnelle) complété par une expérience professionnelle dans le secteur d'au moins trois (03) années.

Compétences techniques de base (ou communes)

- Analyser les besoins de la structure en ressources humaines qualifiées et gérer la mobilité du personnel,
- Calculer ou déterminer les parts fiscales et sociales dans les traitements et salaires des agents ;
- Elaborer et mettre à disposition des fiches d'évaluation périodique (mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle) des agents,
- Sélectionner des candidats pour un poste à pourvoir,
- Concevoir un plan de formation, réaliser des profils de postes et des référentiels de formation,
- Faire des états financiers et comptables

Compétences associées

- Solides bases en gestion financière et comptable
- Gestion des stocks et approvisionnements
- Gestion moyens généraux
- Gestion sociale des agents
- Planification et coordination activités administratives
- Bonne maîtrise du droit du travail et de la formation
- Outil informatique et certains logiciels de gestion de paie

Capacités liées à l'emploi

- Rigueur et fiabilité
- Preuve d'autonomie et d'initiative
- Aptitudes au travail en équipe
- Sens du service public
- Disponibilité et de discrétion

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Gestion ressources humaines
- Gestion administrative et financière
- Gestion de la logistique et du matériel

Conditions particulières de travail :

L'emploi-métier s'exerce généralement aux horaires habituels de travail. Il peut cependant requérir, des fois, des heures supplémentaires de travail notamment en fin de mois ou d'année.

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

Intitulé :	Responsable ressources humaines
CODE :	Appellations : Directeur des Ressources humaines Chef du Personnel

Conditions générales

Définition : Il ou elle

Est chargé de la mise en œuvre de la politique de recrutement de la structure en rapport avec ses objectifs stratégiques de développement. A cet effet, il ou elle participe activement à l'élaboration du plan d'intégration, de développement et de conservation de ses ressources humaines. Peut, pour ce faire, coordonner une équipe ou diriger un service.

Conditions générales d'exercice :

L'emploi/métier s'exerce au sein d'un service public, d'une entreprise privée et en relation avec d'autres acteurs comme les cabinets de conseil, les agences de placement, les directeurs des ressources humaines, les représentants du personnel, les fonds de financement de la formation professionnelle continue, écoles et institutions de formation, ... Le travail peut nécessiter des déplacements fréquents auprès des partenaires sociaux, fiscaux et autres, ...

Conditions d'accès au métier :

Cet emploi/métier est accessible avec un Diplôme de Master professionnel en Sciences humaines, sociales, psychologiques ou juridiques (option droit social). Il est également accessible à partir d'un diplôme de niveau Bac + 2 en Science des Gestion complété par une expérience professionnelle dans le domaine de la formation continue.

Compétences techniques de base (ou communes)

- Analyser les besoins de la structure en formation, recrutement et mobilité de son personnel,
- Calculer ou déterminer les parts fiscales et sociales dans les traitements et salaires des agents ;
- Elaborer et mettre à disposition des fiches d'évaluation périodique (mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle) des agents,
- Sélectionner des candidats pour un poste à pourvoir,
- Concevoir un plan de formation ;
- Réaliser des profils de postes et des référentiels de formation,
- Elaborer un répertoire des métiers et compétences de la structure ;
- Effectuer des études et tirages statistiques, notamment économiques et sociales, ...

Compétences associées

- Maîtrise des outils de planification des Ressources humaines
- Maîtrise de l'anglais et des logiciels de paie et de gestion prévisionnelle des emplois et compétences
- Méthodes d'investigation
- Droit du travail et de la formation

Capacités liées à l'emploi

- Bonne communication orale et écrite
- Capacités d'écoute
- Souplesse et fermeté
- Sens de l'organisation
- Force de conviction
- Capacité à mener plusieurs projets de front
- Goût pour le terrain et pragmatisme

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Elaboration de contrats de travail
- Gestion de la paie
- Gestion des polices d'assurances et de cotisations à reverser aux institutions de prévoyance maladie, retraite,...
- Evaluation des besoins en formation continue des personnels et élaboration de plan de formation

Conditions particulières de travail :

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

Intitulé : INFORMATICIEN /NE	Informaticien / ne
CODE :	Appellations : Technicien / ne en études et conceptions informatiques Technicien / ne en Systèmes et Réseaux

Conditions générales

Définition : Il ou elle

Est chargé de réaliser les études techniques et l'installation des équipements de gestion automatisée de l'information.

Conditions générales d'exercice :

L'activité de cet emploi/métier s'exerce généralement dans un service public de l'emploi, SPE. Toutefois, il peut s'exercer également dans des collectivités territoriales, des entreprises, agences privées de placement ou d'intérim.

Conditions d'accès au métier :

Cet emploi/métier est accessible avec un diplôme de niveau Bac+2 à Bac + 5 (Master ou Ingénieur en génie informatique), selon les domaines et les niveaux de responsabilité.

Compétences techniques de base (ou communes)

- Concevoir des schémas d'installation d'appareils et d'équipements,
- Paramétrer, régler ou réparer les installations et équipements informatiques immobilisés pour le bon fonctionnement du service
- Mettre en réseaux des appareils et équipements postés et autres composantes d'un réseau intra et extranet,
- Crypter des informations sensibles,
- Réinitialiser certaines clés d'accès ou autres équipements dédiés,
- Déterminer les spécifications techniques des équipements,
- Vérifier le bon fonctionnement des programmes,
- Effectuer des réglages et travaux d'entretien de premier niveau sur moteurs, routeurs, capteurs, régulateurs, serveurs, ...
- Installer appareils et matériels informatiques et veiller à leur bon fonctionnement
- Utiliser des appareils de mesure en électrotechnique, technique d'asservissement et de régulation

Compétences associées

- Architecture réseau,
- Langage de programmation,
- Normes d'hygiène, de qualité, de santé et d'environnement, HQSE, ...
- Animation de réseaux
- Relations publiques
- Maîtrise informatique et télématique
- Technique du SIME.

Capacités liées à l'emploi

l'aptitude à travailler sous pression

Conditions spécifiques

Activités spécifiques :

- Réparation d'installations, appareils et équipements défectueux ;
- Assistance aux utilisateurs des appareils et équipements du service ;
- Création d'applications et de solutions adaptées à l'intermédiation sur le marché de l'emploi
- Proposition de la réforme, la modification ou l'acquisition d'équipements plus performants ou adaptés, l'évolution technologique eu égard aux besoins du SPEE.

Conditions particulières de travail :

L'emploi-métier s'exerce généralement aux horaires habituels de travail, même si en période de tension sur le marché du travail : des heures supplémentaires sont exigées. Aussi, des déplacements fréquents et sont souvent requis.

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

9 Références

Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal – ANSTS (2014) : Contribution à l'emploi des jeunes : la formation aux métiers de l'agriculture, 45 pages

Direction des Financements verts et des Partenariats (DFVP)/MEDD (2015) : Stratégie nationale pour la Promotion des Emplois verts au Sénégal (SNEV).

Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD) (2015) : ÉCONOMIE VERTE : Guide pratique pour l'intégration des stratégies de l'économie verte dans les politiques de développement, 76 pages.

M. DIALLO (2014) ; Gestion des déchets solides ménagers dans la commune de Kaolack : état des lieux et évaluation du consentement à payer des ménages au financement du secteur, Mémoire de Master, ISE/FST/UCAD, 102 pages.

Ministère de l'Agriculture et de l'équipement rural (2018) Lettre de Politique Sectorielle de Développement de l'Agriculture (LPSDA). Version provisoire du 11 janvier 2018.

Ministère de l'Energie et Développement des Energies Renouvelables (2015) : Stratégie Nationale de Développement des Energies Renouvelables (2016-2020) ,42 pages.

Ministère de l'Energie et du Développement des Energies Renouvelables (2015) : Plan d'Actions National des Energies Renouvelables, 91 pages

Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement (2007), PAGIRE

Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement (2016), revue sectorielle conjointe, 69 pages.

Ministère de la Pêche et de l'économie maritime (2016). Lettre de politique sectorielle de développement de la pêche et de l'aquaculture. 37 pages

OIT, 2013. L'agriculture biologique au Sénégal, état des lieux et potentiel d'investissements dans le cadre d'une transition verte. Migration, environnement et développement local. 52 pages

PAGE (2016), Guidance Note on Learning for an Inclusive Green Economy. 42pages

PNUE (2013). Rapport Exploratoire sur l'Economie Verte au Sénégal. Initiative sur l'économie verte.

République du Sénégal. 2014. Plan Sénégal Emergent (PSE)

SENEGROSOL CONSULT (2009), Livre Bleu, Rapport pays : Sénégal, 72 pages

UNITAR (2015). Evaluation des compétences pour un Plan National d'Adaptation : Comment les pays peuvent-ils identifier leurs lacunes ? 40 pages

Webographie

https://www.pseau.org/sites/default/files/0_repertoire_fichiers/1_pages_pays/senegal/pseau_newsletter_senegal_4_mars_2015.pdf

http://www.sie-see.org/wp-content/uploads/2017/04/Rapport-pays_Livre_Bleu_Senegal_2009.pdf

www.ucg.org

http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:http://www.pepam.gouv.sn/docs/RAC%25202014/P1_WSP_RAC2014_2.pdf

<http://www.compagnie3e.com/documentation/28-energie-conventionnelle/242-aperçu-général-de-la-lpdse-signée-en-2012>

<http://www.cepod.gouv.sn/sites/default/files/L'%C3%A9conomie%20verte%20%20rapport%20provisoire.pdf>

10 Annexes

Annexe 1 : questionnaires

ROAME / ISE AU SENEGAL

QUESTIONNAIRE-TITULAIRE DE L'EMPLOI/METIER Pour le remplissage de la Fiche Emploi/Métier

N°

NB : Les informations ci-dessous sont utilisées à but purement pédagogique

I. IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE/INSTITUTION

1.1 Nom de la Structure : _____

1.2 Adresse : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

Boite postale _____ Email _____

Site Web _____

1.3 Numéro d'identification nationale de la Structure (NINEA) : _____

1.4 Activité principale : _____

1.5 Activités secondaires : _____

1.6 Secteur : autre (4), préciser _____

Public = 1 Privé = 2 Informel = 3 Autre = 4

1.7 Forme juridique : _____ ; si (10), préciser _____

Individuelle = 0 ; SUARL = 1 ; Société anonyme = 2 ; SARL = 3 ; Association = 4
Structure publique = 5 ; GIE = 6 ; Coopérative = 7 ; Collectivité locale = 8 ;

Fonction Publique = 9 ; Autre = 10

1.8 Nom de la Tutelle : _____

Prénom (s) et Nom de l'enquêteur : _____

_____ le _____
(Lieu de l'enquête) (date)

II. IDENTIFICATION DE L'EMPLOI/METIER

2.1 Unité d'affectation de l'emploi _____

2.2 Appellation de l'emploi/métier : _____

2.3 Autres appellations de l'emploi/métier :

2.4 Emplois voisins à ne pas confondre avec celui-ci :

III. DESCRIPTION DE L'EMPLOI/METIER :

IV ACTIVITES DE L'INTERLOCUTEUR

4.1 Quelles sont les activités, tâches ou opérations que vous devez conduire ?

4.2 Conditions générales d'exercice de l'activité dominante :

4.2.1 Environnement de travail

a. Comment appréciez vos conditions de sécurité dans votre travail ? :

Peu satisfaisantes 1 Satisfaisantes 2 Très satisfaisantes 3

Pourquoi : _____

b. Comment appréciez-vous vos conditions sanitaires dans votre travail ? :

Peu satisfaisantes 1 Satisfaisantes 2 Très satisfaisantes 3

Pourquoi : _____

c. Quels sont les éléments favorisant que vous **observez** ? :

Matériel adéquat = 1 ; Cadre approprié = 2 ; Accessibilité facile = 3 ; Autre = 4

Si autre (4), précisez (Genre, mobilité réduite, etc.) _____

d. Quels sont les éléments gênants que vous **observez** ? :

Poussières = 1 ; Chaleur = 2 ; Bruits = 3 ; Odeurs = 4 ; Humidité = 5 ; Fumée = 6

Autres = 7 ; Aucun = 8

Si autre (7), précisez _____

4.2.2 Rémunération au travail

Comment appréciez vos conditions de rémunération dans votre travail ? :

Peu satisfaisantes 1 Satisfaisantes 2 Très satisfaisantes 3

Pourquoi : _____

4.2.3 Liberté d'association au travail

Avez-vous une liberté d'adhérer à un syndicat ? : Oui = 1 ; Non

Si non pourquoi : _____

4.2.4 Comment organisez-vous votre travail ?

Seul = 1 ; En équipe = 2 ; Autre = 3

Si autre (3), précisez _____

4.2.5 Quels sont les horaires que vous pratiquez ? :

Le matin : de _____ heures _____ minutes à _____ heures _____ minutes

L'après-midi : de _____ heures _____ minutes à _____ heures _____ minutes

Le soir : de _____ heures _____ minutes à _____ heures _____ minutes

4.2.6 Avez-vous des déplacements à faire durant votre travail ?

Oui = 1 ; Non = 2

4.2.7 Quelle est votre posture de travail ?

Debout = ; Assis = 2 ; Autre = 3

Si autre (3), précisez _____

4.2.8 Etes-vous soumis à d'autres types d'efforts exigés par le travail ?

Oui = 1 ; Non = 2

Si oui (1), lesquels ? _____

V FORMATION ET EXPERIENCE

5.1 Quel est selon vous le niveau de formation requis pour cet emploi/métier ?

Aucun = 1 ; Elémentaire (Cl...CM2) = 2 ; Moyen (6^{ème} 3^{ème}) = 3 ;

Secondaire (Seconde Terminale) = 4 ; 1^{er} cycle du supérieur (Bac...Bac+3) = 5

2^{ème} cycle du supérieur (Bac+5) = 6, 3^{ème} cycle du supérieur (Bac+8 et au-delà) = 7, Ne sais pas = 8

Pourquoi ? _____

5.2 Avez-vous reçu une formation ?

= 1 ; Non = 2

5.2.1 Si Oui (1), laquelle ? _____

a - de quel niveau ? ; Si autre (), précisez : _____

Elémentaire (Cl...CM2) = 1 ; Moyen (6^{ème} 3^{ème}) = 2 ; Secondaire (Seconde Terminale) = 3 ; 1^{er} cycle du supérieur

(Bac...Bac+3) = 4 ; 2^{ème} cycle du supérieur (Bac+5) = 5 ; 3^{ème} cycle du supérieur (Bac+8 et au-delà) = 6 ; Autre = 7

b - Avez-vous obtenu un diplôme ? Oui = 1 ; Non

b1 - Si oui (1), lequel ? ; Si autre (15), précisez : _____

CFEE/CEPE = 01 ; CAP = 02 ; BFEM/DFEM/BEPC = 03 ; BEP = 04 ;
 BAC = 05 ; DTS/BTS/DUT/DEC = 06 ; DUEL1/DUES1 = 07 ; Licence = 08 ; Ingénieur des Travaux = 09 ; Maîtrise =
 10 ; Ingénieur de conception = 11 ; DSS = 12 ; DEA/Master = 13 ; Doctorat = 14 ; Autre = 15

b2 - Si oui (1), à quelle spécialité il correspond ? _____

5.2.2 Si Non (2), comment avez-vous acquis les compétences nécessaires pour occuper cet emploi/métier ?

5.3 L'exercice de cet emploi nécessite-t-il d'autres compétences ? Oui = 1 ; Non = 2

Si Oui (1), lesquelles ? _____

5.4 Depuis combien de temps exercez-vous cet emploi/ métier ? _____

5.5 Avez-vous exercé d'autres emplois/métiers auparavant ? Oui = 1 ; Non = 2

Si Oui (1), lesquels :

Libellé emploi/métier	Durée en années	Niveau de qualification	Secteur d'activité

5.6 Quelles sont les perspectives d'évolution de votre emploi/métier ? _____

5.7 Nécessitent-elles des formations ? = 1 ; Non = 2

Si, Oui (1), lesquelles ? _____

VI MODALITES D'EXECUTION DU TRAVAIL

6.1 Dans votre travail, êtes-vous amené à modifier votre méthode de travail ?

Oui = 1 ; Non = 2

Si Oui (1), expliquez : _____

6.2 Dans votre travail, êtes-vous amené à modifier votre organisation ?

Oui = 1 ; Non = 2

Si Oui (1), expliquez : _____

6.3 Dans votre travail, êtes-vous amené à encadrer une équipe ?

Oui = 1 ; Non = 2

Si Oui (1), expliquez : _____

6.4 Votre travail, fait-il appel à des changements fréquents ?

Oui = 1 ; Non = 2

Si Oui (1), expliquez : _____

6.5 Etes-vous amené à innover dans votre travail ?

Oui = 1 ; Non = 2

Si Oui (1), expliquez : _____

6.6 Votre travail contribue-t-il à préserver ou à restaurer la qualité de l'environnement ?

Oui = 1 ; Non = 2

Si Oui (1), comment ? *Directement* *Indirectement*

Expliquez : _____

6.7 Quelles sont les autres capacités, liées aux documents utilisés et aux procédures, requises dans la conduite de votre travail ?

VII IDENTIFICATION DE L'INTERLOCUTEUR

7.1 Statut de l'interlocuteur

*Fonctionnaire = 1 ; Stagiaire = 2 ; Contractuel = 3 ; Non contractuel = 4 ;
Autre = 6*

7.1.1 Si autre (6), préciser _____

7.1.2 Quel est :

a. l'Emploi immédiatement supérieur ? _____

b. l'Emploi immédiatement inférieur ? _____

c. l'Effectif des travailleurs du niveau inférieur ? _____

Prénom (s) et Nom de l'interlocuteur (facultatif) : _____

Sexe : Hom 1 ; Femme = 2

Age :ans

Prénom (s), Nom et fonction du supérieur hiérarchique : _____

VIII REMARQUES ET SUGGESTIONS DE L'INTERLOCUTEUR

IX. RESUME DE L'ENQUÊTEUR

X REMARQUES ET SUGGESTIONS DU SUPERVISEUR

Questionnaire pour l'évaluation de l'offre de formation

IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE

1. Nom ou raison sociale de la structure
2. Numéro de téléphone de la structure
3. Email de la structure
4. Site web de la structure
5. Nom de la personne ayant répondu au questionnaire
6. Fonction du répondant dans la structure
7. Adresse Email du répondant
8. Numéro de téléphone du répondant

PROFIL DE LA STRUCTURE

9. Statut de la structure
 1. Privé 2. Public
10. Type d'enseignement dispensé
 1. Enseignement général
 2. Formation professionnelle
 3. Enseignement technique
 4. Autre (à préciser)
11. Si enseignement général, quel niveau ?
 1. Primaire 2. Secondaire 3. Universitaire
12. Si formation professionnelle, quel niveau ?
 1. CAP 2. BP
 3. BEP 4. BT
 5. BTS 6. Autre (préciser)

Vous pouvez cocher plusieurs cases.
13. Type de formation dispensé
 1. Formation initiale 2. Formation continue
 3. Autre (à préciser)

Vous pouvez cocher plusieurs cases.
14. Comment se fait le recrutement ?
 1. Concours / test d'entrée 2. Sur dossier
 3. Autre (préciser)

Vous pouvez cocher plusieurs cases.
15. Comment sont répartis les auditeurs par âge (en pourcentage) ?
 1. moins de 13 ans 2. entre 13 et 16 ans
 3. entre 17 et 19 ans 4. entre 20 et 24 ans
 5. entre 25 et 29 ans 6. entre 30 et 35 ans
 7. plus de 35 ans

Vous pouvez cocher plusieurs cases.
16. Comment sont répartis les auditeurs par sexe (en pourcentage) ?
 1. % hommes 2. % femmes
17. La structure a-t-elle une politique du genre ?
 1. Oui 2. Non
18. Si oui, comment se matérialise-t-elle ?
19. Le handicap est-il pris en compte dans le recrutement ?
 1. Oui 2. Non
20. Si oui, comment ?

CURRICULA ET PROGRAMMES DE FORMATION

21. Quels sont les modules ou cours en rapport avec l'économie verte que dispense votre structure ?
 1. Energies renouvelables (solaire, éolienne, géothermique, etc.)
 2. Changement climatique

3. Gestion des ressources naturelles
4. Gestion sociétale de l'environnement
5. Prévention et réduction des pollutions, nuisances et risques
6. Evaluation environnementale
7. Modes de production et de consommation durables
8. Autres à préciser

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

22. Depuis quand ces modules ou cours ont été introduits dans le curriculum de votre structure ?
23. Quel est le niveau minimal requis pour être recruté dans la filière Energies renouvelables (solaire, éolienne, géothermique, etc.) ?
24. Quel est le niveau minimal requis pour être recruté dans la filière Changement climatique ?
25. Quel est le niveau minimal requis pour être recruté dans la filière Gestion des ressources naturelles ?
26. Quel est le niveau minimal requis pour être recruté dans la filière évaluation environnementale ?
27. Quel est le niveau minimal requis pour la formation en gestion sociétale de l'environnement ?
28. Quel est le niveau minimal requis pour être recruté dans la filière prévention et réduction des pollutions, nuisances et risques
29. Quel est le niveau minimal requis pour être recruté dans la filière Modes de production et de consommation durable ?
30. Quel est le niveau minimal requis pour être recruté dans une autre filière ?
31. Quels diplômes/certificat délivrez-vous à l'issue de la formation en Energies renouvelables (solaire, éolienne, géothermique, etc.) ?
 1. BTS 2. DUT 3. Licence
 4. Master
 5. autres à préciser

Vous pouvez cocher plusieurs cases (4 au maximum).
32. Quels diplômes/certificat délivrez-vous à l'issue de la formation en Changement climatique ?
 1. BTS 2. DUT
 3. Licence 4. Master
 5. Autres à préciser

Vous pouvez cocher plusieurs cases (4 au maximum).
33. Quels diplômes/certificat délivrez-vous à l'issue de la formation en Gestion des ressources naturelles ?
 1. DUT 2. BTS
 3. Licence 4. Master
 5. Autres à préciser

Vous pouvez cocher plusieurs cases (4 au maximum).
34. Quels diplômes/certificat délivrez-vous à l'issue de la formation en évaluation environnementale ?
 1. BTS 2. DUT 3. Licence
 4. Master
 5. autres à préciser

Vous pouvez cocher plusieurs cases (4 au maximum).
35. Quels diplômes / certificat délivrez-vous à l'issue de la formation en gestion sociétale de l'environnement ?
 1. BTS 2. DUT 3. Licence
 4. Master
 5. autres à préciser

Vous pouvez cocher plusieurs cases (4 au maximum).
36. Quels diplômes / certificat délivrez-vous à l'issue de la formation en prévention et réduction des pollutions, nuisances et risques ?
 1. BTS 2. DUT 3. Licence
 4. Master
 5. autres à préciser

Vous pouvez cocher plusieurs cases (4 au maximum).
37. Quels diplômes/certificat délivrez-vous à l'issue de la formation en Modes de production et de consommation durable ?
 1. BTS 2. DUT
 3. Licence 4. Master
 5. Autres à préciser

Vous pouvez cocher plusieurs cases (4 au maximum).
38. Quels diplômes/certificat délivrez-vous à l'issue d'une autre formation ?
 1. BTS 2. DUT
 3. Licence 4. Master
 5. Autres à préciser

Vous pouvez cocher plusieurs cases (4 au maximum).

CAPACITES TECHNIQUES DE LA STRUCTURE

39. Quelle est votre capacité d'accueil pour la filière Energies renouvelables (solaire, éolienne, géothermique, etc.)
40. Combien de personne formez-vous effectivement par cohorte pour la filière Energies renouvelables ?
41. Quelle est votre capacité d'accueil pour la filière Changement climatique ?
42. Combien de personne formez-vous effectivement par cohorte pour la filière changement climatique ?
43. Quelle est votre capacité d'accueil pour la filière Gestion des ressources naturelles ?
44. Combien de personne formez-vous effectivement par cohorte pour la filière Gestion des ressources naturelles ?
45. Quelle est votre capacité d'accueil pour la filière évaluation environnementale ?
46. Combien de personne formez-vous effectivement par cohorte pour la filière évaluation environnementale ?
47. Quelle est votre capacité d'accueil pour la filière Prévention et réduction des pollutions, nuisances et risques
48. Combien de personne formez-vous effectivement par cohorte pour la filière prévention et réduction des pollutions, nuisances et risques
49. Quelle est votre capacité d'accueil pour la filière Modes de production et de consommation durable ?
50. Combien de personne formez-vous effectivement par cohorte pour la filière Modes de production et de consommation durable ?
51. Quelle est votre capacité d'accueil pour la filière gestion sociétale de l'environnement ?
52. Combien de personnes formez-vous effectivement dans la filière gestion sociétale de l'environnement ?
53. Quelle est votre capacité d'accueil pour les autres filières ?
54. Combien de personne formez-vous effectivement par cohorte pour les autres filières ?
55. Quels sont les profils d'enseignant/formateur chargés de dispenser ces cours (préciser le genre et le nombre) ?
56. Quel est le statut de ces enseignants/ formateurs (Préciser le nombre) ?
 1. Fonctionnaire 2. Contractuel 3. Vacataire
57. Quel est leur niveau (diplôme) pédagogique (préciser le nombre) ?
 1. CAES/CAESTP 2. CAEM/CAEMTP
 3. CAEEFS 4. CAEP
 5. CAECM

Vous pouvez cocher plusieurs cases.
58. Avez-vous un besoin supplémentaire d'enseignants/formateur ?
 1. Oui 2. Non
59. Si oui, quels sont les profils dont vous avez besoin (préciser le nombre et le niveau pédagogique par profil) ?
60. Le marché du travail est-il actuellement en mesure de satisfaire vos besoins en la matière ?
 1. Oui 2. Non
61. Si oui, où sont formés ces enseignants/ formateurs ?
 1. Au Sénégal 2. A l'étranger

Vous pouvez cocher plusieurs cases.
62. Dans quels écoles/établissements ?
63. Si non, comment faut-il faire pour combler le gap d'enseignants/formateurs ?

CAPACITES D'ADAPTATION A LA DEMANDE

64. Que convient-il de changer dans les cours que vous dispensez actuellement pour les adapter aux nouvelles exigences en matière de compétences liées à la transition vers l'économie verte ?
65. Plutôt que d'adapter les cours existants, est-il nécessaire de prévoir de nouveaux cours spécialisés ?
 1. Oui 2. Non
66. Si oui, lesquels ?
67. Comment faites-vous pour identifier les nouveaux besoins en formation ?
68. Comment se fait l'adaptation de votre formation aux besoins du marché du travail ?
69. Quels sont les principaux défis que le système d'enseignement ou de formation doit relever pour être en mesure de s'adapter continuellement aux besoins du marché du travail ?
70. Quelles recommandations faites-vous pour relever ces défis ?

Annexe 2 : Liste des enquêteurs

Prénom et NOM	Téléphone	Email	Lieu d'affectation
Ibrahima Faydy Dramé	771430833	kandjimoro@gmail.com	DAKAR
Mamadou Alpha Baldé	78 586 81 84	Baldemamadoualpha.92@gmail.com	DAKAR
Demba Gaye	77 647 58 01	Dembagaye86@gmail.com	SL, LG, MT
Aminata Diop	77 732 56 16	aminatadokydiop@gmail.com	TH, MB,

Mory Diallo	774212534	diallomory88@gmail.com	DAKAR
Ousmane Mballo Diédiou	779621270	mballo1986@gmail.com	DAKAR
Lamine Cissé	779048485	laminets2c@gmail.com	TC, KG,
Léonard Djibalène	772567167	leonarddjibalene@gmail.com	ZG, SD, KD
Momar Ndao	775538569	momar.ndao@yahoo.fr	FK, KL, KF, DB
Mor Diouf	777424143	mor90as@gmail.com	DAKAR

Liste des superviseurs

N°	Prénom et NOM	Téléphone	Email
	Seynabou Diouf	776510238	seyniasse@yahoo.fr
	Oumar Diallo	776511951	ogdiallo@yahoo.fr
	Quintin Dapina	775495760 / 706478539 / 769439592	quendip@yahoo.fr
	Mbaye Sarr	776536483	mbaye993@hotmail.com

Annexe 3 : Structures à enquêter et documents à collecter

Secteurs	Structures à enquêter	Documents à collecter	Enquêteurs
Pêche	Ministère, ANA, CRODT, DAMCP, DPC, DPM, DITP, ENDA, DSPS, FENANGIE, PECHE, GAIPES, IRD, FENATRAMS, COMFISH, UPAMES, ANAM, CSR, CEP	Programme national de développement de l'aquaculture	Aminata Diop
Energie et Energie renouvelables	Ministère, ANER, ASER, AEME, SENELEC, CRSE, Direction de l'énergie, Direction des mines, PROGEDE, PERACOD,	Lettre de politique de développement du secteur de l'énergie	Momar Ndao
Agriculture	Ministère, DA, ISRA, DPV, DORT, ANCAR, ANIDA, PRODAC, SONAGRI, SODAGRI, SAED, SODEFITEX	LOASP, PNIA, PRACAS, DPPD,	Baldé Mamadou alpha
ELEVAGE	Ministère, DE, DSV, CEP	PNDE, DPPD,	Faydy Dramé
Gestion des Ressources en eau	Ministère, DGPRE, OLAG, PEPAM, SONES ; SDE, OFOR, ASUFOR	PAGIRE	XXXXXXX
Gestion des déchets	UCG, Ministère de la gouvernance territoriale, collectivités locales, ONAS, DAss	PNGD, PEPAM,	Mor Diouf, Demba Gaye
ENVIRONNEMENT/ Foresterie	DPVE, DEEC, DFVP, DPN, DAMCP, CEFE, DAGE, PROJET GIZ, COMNACC, GMV, ANEV, PROGEDE, DEFCCS, CSE	LPD-SEDD, SNDD, SNEV, communications nationales, CPDN, CDN, PFS	Cissé Lamine, Ousmane Mballo Diédiou

Annexe 4 : Offre de formations diplômantes et non diplômantes et flux dans les domaines de l'Agriculture

Niveau	Ministères de tutelle	Établissements	Diplômes ou attestation	Flux annuel potentiel
Enseignement supérieur	Ministères de l'éducation des Etats-membres (Bénin, Burkina, Centrafrique, Congo, Cote d'ivoire, Gabon, Mauritanie, Niger, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo)	Ecole Inter états des Sciences et Médecine Vétérinaires	Docteur vétérinaire et master	70
	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche	Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture de l'Université de Thiès	Ingénieurs agronomes (PV, PA, génie rural, économie et sociologie rurale), masters en chaîne des valeurs, en foresterie	25
		Institut Supérieur de Formation Agricole et	Ingénieurs des travaux agricoles (agriculture,	50

Niveau	Ministères de tutelle	Établissements	Diplômes ou attestation	Flux annuel potentiel
		Rurale de l'Université de Thiès	élevage et eaux et forêts)	
		Ecole Supérieure d'Economie Appliquée de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar	Ingénieurs de planification gestion, statistique démographie, aménagement du territoire, éducation animation	100
		Université Gaston Berger de Saint-Louis	Licence, Master en Agronomie et industrie agro-alimentaire	200
		Université Assane Seck de Ziguinchor	Licence en agroforesterie, LP en agro ressources, Master	80
		Institut Supérieur d'Enseignement Professionnel de Thiès	DUT (un technicien supérieur, au bout de deux (2) années académiques)	20
		Université du Sine Saloum	Licence, Master et Doctorat en Agronomie	-
		Université Cheikh Anta Diop de Dakar	DUT, Licence et masters en agronomie, LP en agro ressources	15
Enseignement technique et professionnel, moyen, secondaire	Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural	Centre National de Formation de Techniciens en Agriculture et Génie Rural	Agent technique Attestation	30
		Centre de Formation Professionnelle Horticole	Brevet de Technicien Horticole CAPH	30
		Centres Interprofessionnel pour la Formation aux métiers de l'Agriculture	Attestation	50
		Centres d'Initiation Horticole	Attestation	20
		Centres Polyvalents de Formation de Producteurs	Attestation	20
	Ministère de l'Élevage et des Productions animales	Centre National de Formation des Techniciens d'Élevage et des Industries Animales (Saint Louis)	Brevet de Technicien de l'Élevage	20
	Ministère de la Formation Professionnelle, de l'apprentissage et l'Artisanat	Centre National de Formation des Monitrices d'Économie Familiale Rurale	Agent technique	15
		Centres Régionaux de l'Enseignement Technique Féminin,	Attestation	30
		Centre de Formation Professionnelle en Économie Familiale et Sociale	Attestation	30

Niveau	Ministères de tutelle	Établissements	Diplômes ou attestation	Flux annuel potentiel
		Ecole Nationale de Formation en Economie Familiale et Sociale	CAP	
		Lycée d'Enseignement Technique Agricole de Bignona	BTS, Bac S4 et S5	150
		Lycée d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Thiès	BTS Bac S4 et S5	150
	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	Centre National de Formation des Techniciens des Eaux, Forêts, de la Chasse et des Parcs Nationaux, (Djibelor)	Agent technique	25
	Ministère de la Pêche et des Affaires maritimes	Centre National de Formation des Techniciens des Pêches et Aquaculture (Thiaroye)	BTS	20
		Centre de Perfectionnement, d'Expérimentation et de vulgarisation de la Pêche, (Thiaroye)	Attestation	

Source : ANSTS (2104)

Annexe 5 : Modèle de Fiche emploi-métiers

Intitulé : Appellation principale de l'emploi-métier

CODE : **Appellations :** Appellations spécifiques

Conditions générales

Définition :
Descriptif général des activités de l'emploi-métier

Conditions générales d'exercice :
Environnement et contexte de travail rencontrés le plus souvent dans l'exercice de l'emploi/métier
(Cadre physique d'exercice, relations de travail – en équipe ou individuel, éléments gênants, éléments favorisation)

Conditions d'accès au métier :
Niveaux, types de spécialités ou d'expérience requis le plus généralement pour accéder à l'emploi/métier
(Diplômes requis ou valorisation des acquis de l'expérience)

Compétences techniques de base (ou communes) (cœur de métier, compétence incontournables, génériques, liées au poste)

Activités incontournables et communes à l'emploi/métier décrites à travers des savoir-faire

Compétences associées Conditions de travail particulières spécifiques à certaines situations de travail mais qui constituent des atouts (Compétences non indispensables mais représentant un atout dans l'exercice du métier – aires de mobilité interne ou externe)	Capacités liées à l'emploi Savoir être requis pour exercer efficacement l'emploi/métier (Habilités requises pour l'exercice de l'emploi – relationnelles, comportementales, ...) savoir être/faire/devenir
---	---

Conditions spécifiques

Activités spécifiques : (caractéristiques particulières)
Qui permettent de préciser un profil à travers :

- Des savoir-faire spécifiques
- Des spécialisations fonctionnelles
- Des technologies utilisées
- Des matériaux travaillés
- Des responsabilités exercées.
- ...

Lieux d'exercice :
Traduit des situations de travail qui sont susceptibles de se différencier selon la localisation, le secteur, la taille de la structure

Conditions particulières de travail :
Conditions de travail particulières spécifiques à certaines situations de travail
(Conditions atmosphériques, contraintes physiques, environnementale, sociales)

Suggestions pour une meilleure prise en compte de la dimension économie verte

For further information:

PAGE Secretariat
UN Environment
Resources and Markets Branch
11-13 Chemin des Anémones
CH-1219 Châtelaine-Geneva
Switzerland
page@un.org



www.un-page.org



page@un.org



[@PAGExchange](https://twitter.com/PAGExchange)



[@GreenEconomyUNEP](https://www.facebook.com/GreenEconomyUNEP)



www.un-page.org/newsletter

